
Frédéric Marty

L'habitat de hauteur du Castellan (Istres, B.-du-Rh.) à l'âge du Fer.

étude des collections anciennes et recherches récentes

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Frédéric Marty, « L'habitat de hauteur du Castellan (Istres, B.-du-Rh.) à l'âge du Fer. », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 22 janvier 2007, consulté le 13 avril 2013. URL : <http://dam.revues.org/330>

Éditeur : Association pour la Diffusion de l'Archéologie Méridionale

<http://dam.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://dam.revues.org/330>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés



L'habitat de hauteur du Castellan (Istres, B.-du-Rh.) à l'âge du Fer. Etude des collections anciennes et recherches récentes

Frédéric MARTY

avec la collaboration de Marc DEL CORSO *

L'habitat du Castellan, fondé au début du VI^e s. av. J.-C., a connu une occupation discontinue jusqu'à l'époque romaine. Cette étude tente dans un premier temps de faire un bilan des recherches anciennes, jusqu'alors inédites, entreprises par les "Amis du Vieil Istres" à partir de 1948, et présente dans un second temps les résultats de fouilles récentes effectuées par l'auteur. Les collections protohistoriques anciennes, recueillies sans souci de la stratigraphie, sont analysées en vue de déceler une évolution chronologique de l'occupation du gisement et sont replacées dans leurs contextes géographique et culturel. Les recherches récentes se sont portées sur la bordure nord du site. Elles ont permis de mettre au jour une longue séquence stratigraphique. Ont notamment été découverts une habitation, détruite brutalement dans le dernier tiers du II^e s., présentant des aménagements remarquables (plaque-foyer décorée, four à pain, foyer en U) et un rempart-terrasse de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. Enfin, l'occupation du Castellan est replacée dans son environnement régional marqué en particulier par la présence de l'oppidum de Saint-Blaise.

Mots-clés: habitat de hauteur, mobilier, architecture, aménagements domestiques, oléiculture, métallurgie, âge du Fer, Le Castellan, Istres, Bouches-du-Rhône.

The Castellan settlement that was founded at the beginning of the VIth century BC and witnessed intermittent occupation up until the Roman period. This study presents the previously unpublished excavations undertaken by the "Amis du Vieil Istres" from 1948, as well as the results of the recent excavations undertaken by the author. The ancient protohistoric collections that were retrieved from stratified contexts were studied and placed in their geographic and cultural contexts. This permits the reconstruction of the chronological evolution of the site. The recent work concentrates on the northern edge of the site and revealed a long stratigraphic sequence. One notable discovery was a building with remarkable features (including a decorated clay cooking hob, a bread oven, and a U-shaped hearth) that were suddenly destroyed during the last third of the second century BC. Other elements include a first century BC terraced rampart. Finally, the settlement at Castellan is situated within its regional context, in particular its relationship with the oppidum at Saint Blaise.

Key words: hill-top settlement site, artifacts, architecture, domestic structures, oleiculture, metallurgy, Iron Age, Castellan, Istres, Bouches-du-Rhône.

1. Contexte géographique et géologique

L'habitat du Castellan est implanté sur un promontoire rocheux s'avancant sur la rive sud de l'étang de l'Olivier, au nord du centre ancien d'Istres (fig. 1). Son sommet culmine à 40,85 m NGF, le niveau de l'étang de l'Olivier représentant la côte 0 depuis sa mise en relation avec l'étang de Berre par l'intermédiaire d'un canal vers 1660. Le plateau, d'une longueur d'environ 300 m sur 130 m de large (environ 2 ha) est légèrement incliné vers le nord. Il atteint 15 m d'altitude en bordure de la falaise, au nord, un escarpement bordant la totalité du site. Sa sécurité fut renforcée, au I^{er} s. av. J.-C., par une fortification dont quelques vestiges sont encore visibles au nord et au nord-est. Une végétation herbacée rase couvre l'ensemble du site. Quelques pins poussent également, essentiellement aux abords du plateau, tandis que quelques rejets d'oliviers témoignent de la mise en culture des terrains dans les siècles précédents.

La coupe géologique, de bas en haut, montre une succession de trois horizons du Vindobonien. À la base, on observe des sables glauconieux surmontés par une calcarénite roussâtre friable. Ce dernier horizon supporte à son tour un entablement de calcirudite jaunâtre riche en débris coquilliers. La mise en place de cette série a eu lieu durant la transgression marine miocène, tandis que sa surrection est datable du cycle ponto-pliocène.

2. Historique des recherches

2.1. LES RECHERCHES ANCIENNES

À la fin du XVIII^e s., L.-J.-J.-P. Capeau, viguier d'Istres, à la suite de H. Bouche (Bouche 1664, 167), interprète les sources bibliographiques antiques (Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, III, 4, 34; Arthémidore d'Ephèse, *apud*. Etienne de Byzance; Ptolémée, *Géogr.*, II, 10, 5; Pomponius Mela, *Chorogr.*, II, 5, 78; Avienus, *Or. Mar.*, v. 701) et situe la ville antique d'*Astromela* à l'emplacement d'Istres. Il reconnaît toutefois qu'aucun vestige de l'époque tels que colonnes, monnaies, etc. n'a été découvert sur la commune (Achard 1787, 613-625). D'autres auteurs contemporains ne partagent pas cet avis. C'est le cas de l'abbé J.-P. Papon qui pense qu'*Astromela* était le nom d'une ville bâtie près d'Istres, mais du côté de Saint-Chamas, au Cap-d'Œil (Papon 1776, 78-79 et 86-88). Pendant tout le XIX^e s., aucun écrit n'apporte d'élément nouveau.



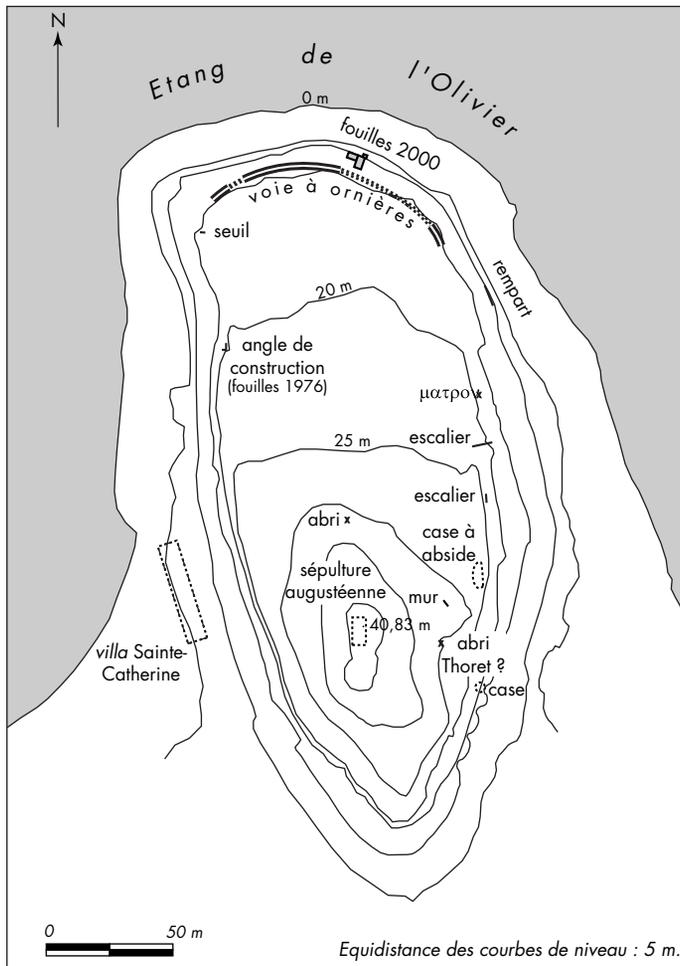
■ 1 Vue aérienne de la colline du Castellan (cliché Centre d'Essais en Vol, Istres).

Les premiers travaux concernant le Castellan n'ont donc débuté, à notre connaissance, qu'en 1937. Cette année-là, Thoret fouille un abri situé sur le flanc est de l'oppidum (Aquaron 1949a, 5). Nous ignorons quels furent les résultats de ces travaux de terrain.

En 1948, une nouvelle impulsion est donnée aux recherches. Une équipe de fouilles, constituée de membres des Amis du Vieil Istres et conduite par E. Aquaron, entreprend de nombreux sondages en divers points du site dont la plupart ne sont pas localisables (fig. 2; Aquaron 1949a; 1949b; 1949c; 1950; Amar 1977; *Gallia* 1950, 122-123; *Gallia* 1954, 433; Marty 2000). Les structures mises au jour ont pratiquement toutes disparu depuis.

Une villa gallo-romaine

L'équipe met au jour un seuil de porte taillé dans la pierre, un bassin lui aussi en pierre et tout près de là quatre "appartements" avec enduits peints muraux décorés de "jeux de filets" (fig. 2). Cette *villa* gallo-romaine, datée par les fouilleurs de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. (sigillée sud-gauloise, gobelets à parois fines à décors sablés, cloutés et en forme d'écaillés de pommes de pin, monnaie de Vespasien, verrie...), est située au pied de l'oppidum et à l'ouest de celui-ci à une altitude proche de la côte 0, c'est-à-dire au niveau de l'étang. Cette *villa* est aujourd'hui répertoriée à part sous le nom de "villa de Sainte Catherine". À proximité immédiate se trouve un escalier, aujourd'hui disparu, caractérisé par deux montants espacés de 7,50 m, bâtis en pierres superposées, apparents en 1948 sur une hauteur de 90 cm et 1,50 m. Les blocs de pierre composant cet ensemble ont une



■ 2 Plan général des vestiges du Castellan.

longueur de 40 cm et une hauteur moyenne de 30 à 50 cm. L'un des montants, sur la face latérale, porte une entaille de 50 cm de long, 10 cm de large et 20 cm de profondeur. Au niveau du haut des montants, les fouilleurs ont observé une couche de "débris de cuisine".

Deux "fonds de cabanes"

Sur la face est, E. Aquaron fouille en 1948 ce qu'il appelle « deux fonds de cabane(s) juxtaposées » ayant livré « de nombreux fragments de poterie romaine et un vase déformé en terre cuite et rempli de cendres ». L'emplacement de ces vestiges correspond à celui d'une construction à abside orientée nord-sud mesurant 6,50 m sur 4,50 m et comportant un trou de poteau central de 20 cm de diamètre. Cette construction à abside (V^e s. av. J.-C. ?), signalée par F. Benoit en 1954 (*Gallia* 1954, 433), contenait de la céramique grise monochrome, claire massaliète, des fragments d'amphores massaliètes micacées, mais aussi de la céramique campanienne (*graffiti* δ, μῶρι et ου) et arétine (plat

avec timbre A. TITI/FIGV). Une autre case, dont nous ne savons rien, fut également dégagée au-dessus des abris de bombardement creusés au pied de la colline, sur sa bordure sud-est.

Une sépulture augustéenne

Cette même année, les recherches effectuées au sommet de la colline ont permis la découverte d'une sépulture d'adulte masculin de stature élevée (1,75 m minimum) décédé vers 45 ans (*cf.* annexe). Le défunt était allongé la tête à l'ouest et les pieds à l'est dans une position très particulière: « les mains étaient réunies derrière le dos, comme liées et les membres inférieurs allongés, le pied gauche passé sous le pied droit ». Le corps reposait sur un lit de galets de Crau. Sur sa gauche, à 50 cm, ont été retrouvés les membres et le crâne d'un petit bœuf peut-être retenus au moment de l'offrande par la peau de l'animal. Quatre vases étaient disposés au-dessus de la tête. L'un d'eux, seul retrouvé pour l'étude, en partie reconstitué, est datable de l'époque augustéenne et plus largement entre 20 av. J.-C. et 50 ap. J.-C. Il s'agit d'une urne non tournée de type Mellinand 1b (fig. 11, 124). Le tout était recouvert de terre argileuse rouge. Si les sépultures à inhumation de cette époque sont minoritaires, on rapprochera toutefois cet exemple d'une tombe de Saint-Pierre-les-Martigues où le défunt était inhumé non pas avec une peau de mouton, mais avec des forces.

Non loin de là, les fouilleurs ont observé « diverses bases de murs [...] en petit appareil irrégulier » non interprétées, selon une note manuscrite de 1950 conservée dans les archives des "Amis du Vieil Istres". La prospection d'un abri dont l'ouverture est située au nord n'aurait fourni « aucun vestige intéressant ». Pendant près de 20 ans, les sondages se poursuivent, livrant des céramiques et autres petits objets sans qu'aucune stratigraphie ne soit relevée, aucun plan dressé et aucun matériel classé. En 1976, un nouveau et dernier sondage, mené par R. Giroussens, met au jour un angle de construction.

2.2. LES VESTIGES VISIBLES SUR LE TERRAIN

Une voie à ornères traverse le nord du plateau, à proximité de la courbe des 15 m. Cette voie, d'une largeur d'environ 1,40 m d'axe en axe, est visible sur 100 m. Elle est tronquée en maints endroits par les travaux des carriers qui ont exploité la totalité du pourtour du plateau molassique, notamment à la période médiévale. Près de son extrémité ouest, on aperçoit un seuil taillé dans le substrat rocheux, large de 90 cm et long de 2,10 m minimum.

La roche a également été taillée en deux points distincts, sur le côté est, afin d'obtenir des escaliers permettant de relier deux terrasses naturelles.

Non loin de là, se trouve une inscription gallo-grecque profondément gravée (35 à 40 mm) sur une paroi rocheuse à 2,40 m au-dessus du sol : MATPON (fig. 3). Les premières lettres mesurent 20 à 22 cm de haut, les deux dernières 17 cm. Le texte se développe sur 1,35 m. Le M est ligaturé au A à barrette brisée. On obtient ainsi le génitif pluriel du nom gaulois des “Mères” : *ματρων*. Pour M. Lejeune, cette inscription indique que l’oppidum a été placé, à un moment donné, sous la protection des Mères (Lejeune 1988, 100-101). La gravure date très probablement du I^{er} s. av. J.-C. ou, au plus tôt, du II^e s. av. J.-C. Une fouille menée au pied de l’inscription «poussée jusqu’au sol de galets [...] n’a donné aucun débris de poterie» (*Gallia* 1954, 433). F. Benoit s’attendait-il à trouver là du matériel cultuel ? Par contre, un fragment de sculpture préromaine inédit, identifié au sein du mobilier conservé au musée archéologique d’Istres, indique peut-être l’existence d’un lieu de culte sur le site durant l’âge du Fer (*cf. infra*).

3. Mobilier des fouilles anciennes

Nous présentons ici l’intégralité du mobilier protohistorique des fouilles anciennes du Castellon (tableau, en annexe II) conservé au Musée Archéologique d’Istres ¹. Le mobilier d’époque romaine attribué au Castellon, mais provenant en grande partie des fouilles de la *villa* Sainte-Catherine implantée au pied de la colline, a été écarté de cette étude qui concerne principalement l’habitat gaulois. Ce mobilier, couvrant une période de six siècles, est étudié globalement ² sachant qu’il n’est accompagné d’aucune référence stratigraphique ou géographique. Par conséquent, aucune étude statistique n’est envisageable d’autant plus qu’une partie des objets est aujourd’hui perdue, dispersée ou volée. D’autre part, les fouilleurs semblent avoir opéré une sélection dans leur collecte. Pour la majorité inédites, les céramiques du Castellon ont pour certaines fait l’objet de publications. Ainsi, F. Benoit a publié quelques céramiques tournées du premier âge du Fer : céramique étrusco-corinthienne, à pâte claire et grise monochrome dans son ouvrage sur l’hellénisation du Midi de la Gaule (Benoit 1965). L’une d’elles est reprise par M. Py comme modèle type pour une classification des coupes massaliètes (Py 1971, fig. 12, C1). B. Bouloumié intégra également la céramique étrusco-corinthienne du Castellon dans une publication sur les céramiques étrusco-corinthiennes de Saint-Blaise (Bouloumié 1978). Ch. Lagrand mentionna la céramique claire régionale dans un article sur la céramique “pseudo-ionienne” rhodanienne (Lagrand 1963, 68). P. Arcelin, lui, s’est intéressé à la céramique non tournée des ateliers de la région de Marseille et de ceux des Alpilles



■ 3 Inscription gallo-grecque *ματρων* (cliché F. Marty).

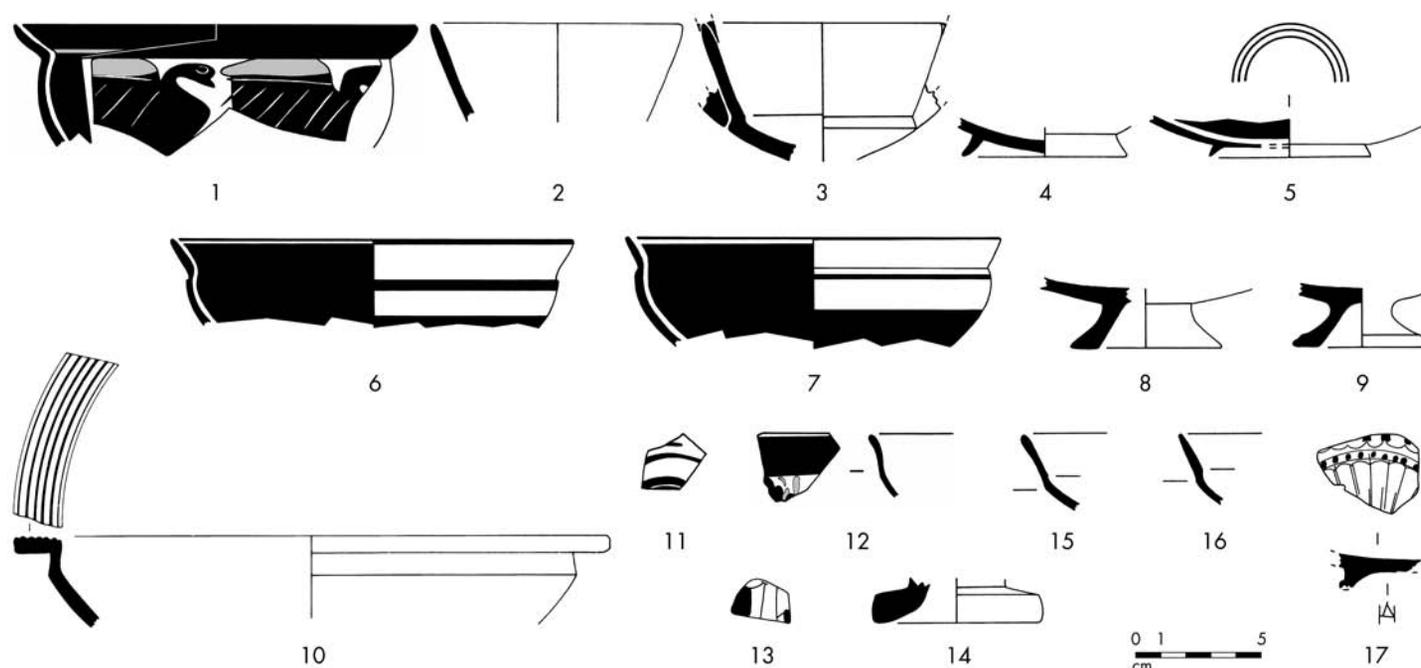
(Arcelin 1979) ainsi qu’à la céramique celtique (Arcelin 1981a). Ch. Arcelin-Pradelle, dans sa thèse, illustre de nombreux tessons de céramique grise monochrome (Arcelin-Pradelle 1984). Chr. Giroussens, pour sa part, étudie et publie dans le bulletin des Amis du Vieil Istres la céramique sigillée italique et sud-gauloise (Giroussens 1987). D’autres mentions, plus laconiques, se retrouvent dans des publications ayant trait aux études céramologiques.

L’étude qui suit a pour objectifs principaux de déceler l’évolution chronologique de l’occupation du gisement, d’établir la liste des catégories et des formes céramiques attestées, d’en signaler les particularités et de les replacer dans leurs contextes géographique et culturel.

3.1. CERAMIQUES D’IMPORTATION ANCIENNES

Céramique étrusco-corinthienne

Les fouilles anciennes ont livré un unique exemplaire de *kylix* à décor de canards (fig. 4, n° 1) du groupe “*a Maschera Umana*” produit très probablement à Cerveteri vers 570/550 (Colonna 1961 ; Gantès 1999, 368, 370 et 374). Le bord et l’intérieur de la coupe sont recouverts de peinture brune utilisée également pour la figuration des canards. Le décor est surhaussé d’un filet lie de vin placé sur la face interne de la lèvre. La partie supérieure des ailes des volatiles adopte la même couleur. Le plumage est souligné par des incisions fines obliques rectilignes typiques du groupe, de même que les yeux sont figurés par une incision arrondie. La céramique étrusco-corinthienne, accompagnant sporadiquement les chargements d’amphores étrusques, est surtout représentée, toujours en très faible quantité ³, sur les sites littoraux, d’Antibes à Ampurias (Bouloumié 1978 ; Py 1993b).



■ 4 Mobilier des fouilles anciennes. N° 1: céramique étrusco-corinthienne; n° 2-4: bucchero nero; n° 5-9: céramique grecque orientale; n° 10: céramique grise monochrome orientale; n° 11-12: céramique attique à figures noires; n° 13: céramique attique à figures rouges; n° 14-17: céramique attique à vernis noir (n° 10 d'après Arcelin-Pradelle 1984; n° 12: dessin L.-F. Gantès).

Bucchero nero

Le *bucchero nero* étrusque est représenté par des fragments de canthares (fig. 4, n° 2-3) dont un orné d'une rangée d'impressions sur le ressaut de la vasque. Parmi ces canthares a été identifié le type Rasmussen 3e, forme la plus diffusée en Gaule du Sud⁴. Deux fragments d'*ænochoé* (fig. 4, n° 4), dont on note la rareté sur les sites terrestres (Duval 1998, 155), complètent le service à vin. La pâte des tessons est noire excepté pour une anse de canthare d'aspect cuir. Globalement, ce mobilier est datable des trois premiers quarts du VI^e s.

Céramique grecque orientale

La céramique la plus ancienne est un fond de coupe ionienne à vernis noir de type B1 (Villard, Vallet 1955) à peinture interne brune, décoré de trois filets concentriques couleur rouge lie de vin (fig. 4, n° 5). La forme, produite à partir de 620, est utilisée à Marseille jusque vers 570/560 (Gantès 1999, 367).

Un petit fragment de bord de *kylix* à vernis noir de type B1 ou B2 (non ill.) parsemé de poussière de mica blanc caractérise les productions de Milet ou Samos.

Cependant, la majorité des fragments de *kylikes* provient d'ateliers magno-grecs ou siciliens. Il s'agit de *kylikes* de forme B2 (fig. 4, n° 6-9) du type de l'épave de la pointe Lequin, datables vers 540/510 (Long, Miro, Volpe 1992).

Enfin, signalons la présence d'un fragment de panse d'*ænochoé* originaire d'Ionie du Sud de la première moitié du

VI^e s. (non ill.). La pâte est rosée, dure et comporte de minuscules inclusions blanches et brunes ainsi que du mica blanc en faible quantité. La surface externe est polie et couverte de peinture brune. Elle est décorée d'un filet rouge pris entre deux filets blancs surpeints. Cette composition est répétée 2,3 cm plus haut.

Céramique grise monochrome orientale

Ce bord de plat à marli cannelé (fig. 4, n° 10) est attribué aux productions d'Asie Mineure par Ch. Arcelin-Pradelle en raison de sa forme et de sa pâte différentes des productions provençales et languedociennes (Arcelin-Pradelle 1984, 124). Une forme analogue, elle aussi d'origine méditerranéenne orientale, est présente dans les niveaux archaïques de Marseille vers 600/580. La céramique grise monochrome orientale est extrêmement rare en Gaule du Sud. On recense par ailleurs une *ænochoé* et un vase fermé à bouche arrondie à Marseille vers 600/580, sept cratères à Saint-Blaise et un à Saint-Pierre-les-Martigues ainsi qu'une *kylix* proche du type A2 représentée par quatre fragments à Saint-Blaise et un à la Font-de-Coucou à Calvisson aux trois premiers quarts du VI^e s. (Arcelin-Pradelle 1984, 123-124; Gantès 1999, 369; Py, Tendille 1975, fig. 23, 2). L'attribution à des ateliers d'Asie Mineure de tous ces vases reste hypothétique, mais fort probable. En ce qui concerne la chronologie des importations, elle reste imprécise. Cependant, tous les sites concernés sont occupés dès la première moitié du VI^e s., voire le premier quart.

Céramique attique à figures noires

Seul un fragment de coupe à yeux décoré d'un œil peint en noir et incisé du dernier tiers du VI^e s. (Villard 1960, 26-27) a été retrouvé dans les réserves du musée d'Istres (fig. 4, n° 11). L.-F. Gantès avait pu également dessiner, il y a quelques années, un bord de coupe à bandes à décoration florale noire et lie de vin (fig. 4, n° 12; Villard 1960, 24-25) datable des années 520/510. Les photographies prises dans les années 1950 par E. Aquaron permettent d'identifier un bord de coupe de Cassel décorée de feuilles de lierre (fig. 13, n° 1) des années 530/520 (Brijder 1993, fig. 22), un tesson de coupe approximativement datable vers 525/475 et sur lequel on reconnaît les pattes d'un animal (fig. 13, n° 2), ainsi qu'un dernier tesson figurant le postérieur d'un personnage tourné à droite (fig. 13, n° 3).

Céramique attique à figures rouges

Cette catégorie est connue par un seul minuscule tesson représentant un personnage drapé (fig. 4, 13) de la seconde moitié du V^e siècle.

Céramique attique à vernis noir

Tous les tessons inventoriés appartiennent à des formes ouvertes attribuables au V^e s. : coupe de type C (fig. 4, n° 14-15), *Vicup* de la première moitié du V^e s. (fig. 4, n° 16), *skyphos* et coupe sans tige du type de la "delicate class" (fig. 4, n° 17; Sparkes, Talcott 1970). Cette dernière est recouverte d'un vernis noir brillant d'excellente qualité. Le fond interne est décoré de languettes radiales entourées d'une frise de palmettes estampées. Sous le fond est gravé un monogramme grec pouvant être lu ΔH ou ΔHM. Le même monogramme est parfois imprimé sur des tuiles et des amphores grecques⁵. Il est alors interprété comme une abréviation de δη(μοσιον). La formule est par exemple développée et très explicite sur des tuiles provenant du temple d'Athéna à Spartes et de l'*Heræon* d'Argos (Nilsson 1909, 65-67). Les inscriptions désignent ces tuiles comme propriété publique. Les fouilles de l'Agora d'Athènes ont éga-

lement permis la découverte, dans des bâtiments publics, de 27 vases à vernis noir des V^e-IV^e s. gravés des lettres δε et δη liées. Ces graffitis ont été interprétés comme l'abréviation de δε(μοσιον) devenu δη(μοσιον) après l'introduction de l'alphabet ionien. Les vases, utilisés dans des bâtiments où siégeaient les responsables de la cité, étaient donc propriété publique (Lang 1976, 51 et pl. 29). Cependant, une telle hypothèse pour le graffiti du Castellon est peu probable étant donné son lieu de découverte – un habitat indigène – et sa localisation sous le fond du vase. Si l'on suit le raisonnement d'A.-W. Johnston, ce type de monogramme représente plutôt une marque commerciale indiquant le nom abrégé d'un commerçant grec, peut-être un δημητριασ ou un δημοφιλος (Johnston 1979).

3.2. CERAMIQUES D'IMPORTATION RECENTES

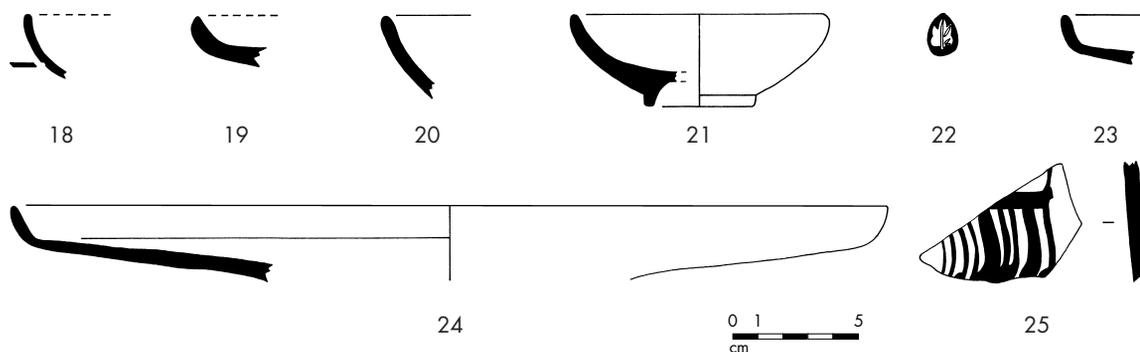
Atelier des petites estampilles et autre vernis noir

Quatre bords légèrement facettés de bols Lamb. 27a (non ill.) sont attribués à l'atelier des petites estampilles dont la production, depuis les fouilles de Lattes, est datée des années -325/-235 (Py, Adroher-Auroux, Sanchez 2001, 1160).

Un cinquième bord de bol Lamb. 27a (fig. 5, n° 18), datable du III^e s., provient d'un atelier italique non identifié. Sous le bord, la face externe est agrémentée d'une incision horizontale faite avant cuisson et surpeinte en blanc.

Céramique campanienne

À l'instar des autres habitats de Provence et du Languedoc oriental, la céramique campanienne A (51 tessons; fig. 5, n° 19-21) est largement majoritaire face à la campanienne B (3 tessons d'assiettes Lamb. B5; fig. 5, n° 23-24; Arcelin 2000, 295). Les formes reconnues sont habituellement rencontrées dans les niveaux des II^e et I^{er} s. et pour certaines sont typiques de la phase tardive (Lamb. 5/7, Morel 113, Morel F2974). Le nombre limité de tessons interdit toute



■ 5 Mobilier des fouilles anciennes. N° 18: céramique à vernis noir italique du III^e s.; n° 19-22: céramique campanienne A; n° 23-24: céramique campanienne B; n° 25: céramique ibérique peinte.

approche statistique. Cependant, on constate que les formes représentées (Lamb. 5/7, 6, 36, 27ab, 31, 27bc, 27B, Morel F2974 et Morel 113) se rapportent évidemment au faciès relevé sur les habitats du Midi gaulois (Arcelin 2000, 295-296 et 302-303). Le Castellan se distingue d'autre part des sites des Alpilles, tous proches, où le bol Lamb. 31 semble être remplacé par la coupe Lamb. 8Bc (Marty 1999, 150; Lamb. 31: 5 bords depuis les fouilles de l'année 2000, Lamb. 8Bc: 0 tesson).

Certains vases en céramique campanienne A portent des *graffiti* de propriété dont les trois premiers sont signalés par M. Lejeune (1988, 101-104).

GRAFFITI GALLO-GRECS

- Fond de coupe Lamb. 27B. Sous le fond: Δ. Sur la paroi externe: μαρτ (.). Début d'un nom commençant par μαρτ. M. Lejeune relève les thèmes Mari(c)co-, Mari(l)lo-, Marino-, Mariso-, etc.
- Tesson non retrouvé. Graffiti ου(.). Initiales d'un nom commençant par ου.
- Fond de coupe. Sur la paroi interne:]ΟΥ(.). Initiales d'un nom commençant par ου.
- Bord de coupe Lamb. 27B (fig. 13, n° 4). Sur la paroi externe: σιλ[, σιν[ou σιμ[. En Gaule Narbonnaise, J. Whatmough inventorie les noms suivants: Silanus, Silo, Sillionius, Silu[, Similis, Sina, Singenia, Sinicus et Sintacius (Whatmough 1970, 227).
- Fragment de coupe (fig. 13, n° 6). Sur la paroi externe:]υκ[κο]. La graphie des deux dernières lettres est peu évidente. Terminaison d'un nom en -ουκκος? Le suffixe -ουκος apparaît sur une stèle de Cavaillon chez μισσοουκος (Lambert 1994, 82). J. Whatmough signale également en Gaule Narbonnaise les noms Suaducco et Vcco (Whatmough 1970, 228 et 231).

GRAFFITI LATINS

- Fond de coupe d'aspect tardif (fig. 13, n° 7). Sous le fond: vivi. Le nom latin Vivus est bien connu dans le monde romain (Dessau 1962, 254; Holder 1907, 420; Solin, Salomies 1994, 425).
- Fond de coupe d'aspect tardif (fig. 13, n° 5). Sous le fond: centio. Le nom latin Centius est déjà attesté par ailleurs sous la forme Centio (Holder 1896, 990).

Ces deux noms indiquent donc une romanisation bien établie au Castellan dans la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C.

Céramique commune italique

Les couvercles italiques sont habituellement produits pour couvrir des récipients de type *patina*, *patella* ou *caccabus*. À La Cloche, l'absence de ces trois formes nous avait conduit à mettre en relation l'usage des couvercles italiques avec celui des *lopadés* des ateliers de céramique non tournée de la région de Marseille (Marty 1999, 151). Au Cas-

tellan, les quatre bords de couvercles sont-ils complémentaires des *lopadés* (seulement 2 bords) ou bien des jattes indigènes non tournées plus nombreuses?

Importations de la péninsule ibérique

Les importations de vases gris de la côte catalane et de céramique commune ibérique achrome ou peinte atteignent rarement 10 % de la vaisselle tournée en Provence et en Languedoc oriental. Elles sont d'ailleurs plus souvent proches de 0 à 4 % aux II^e et I^{er} s. (Marty 1999, 146-147). Au Castellan, on recense un seul individu d'olpé biconique de la côte catalane, forme la plus diffusée de cette céramique. L'ibérique peinte, elle, a donné un fragment de récipient décoré de type *sombrero de copa* (fig. 5, n° 25).

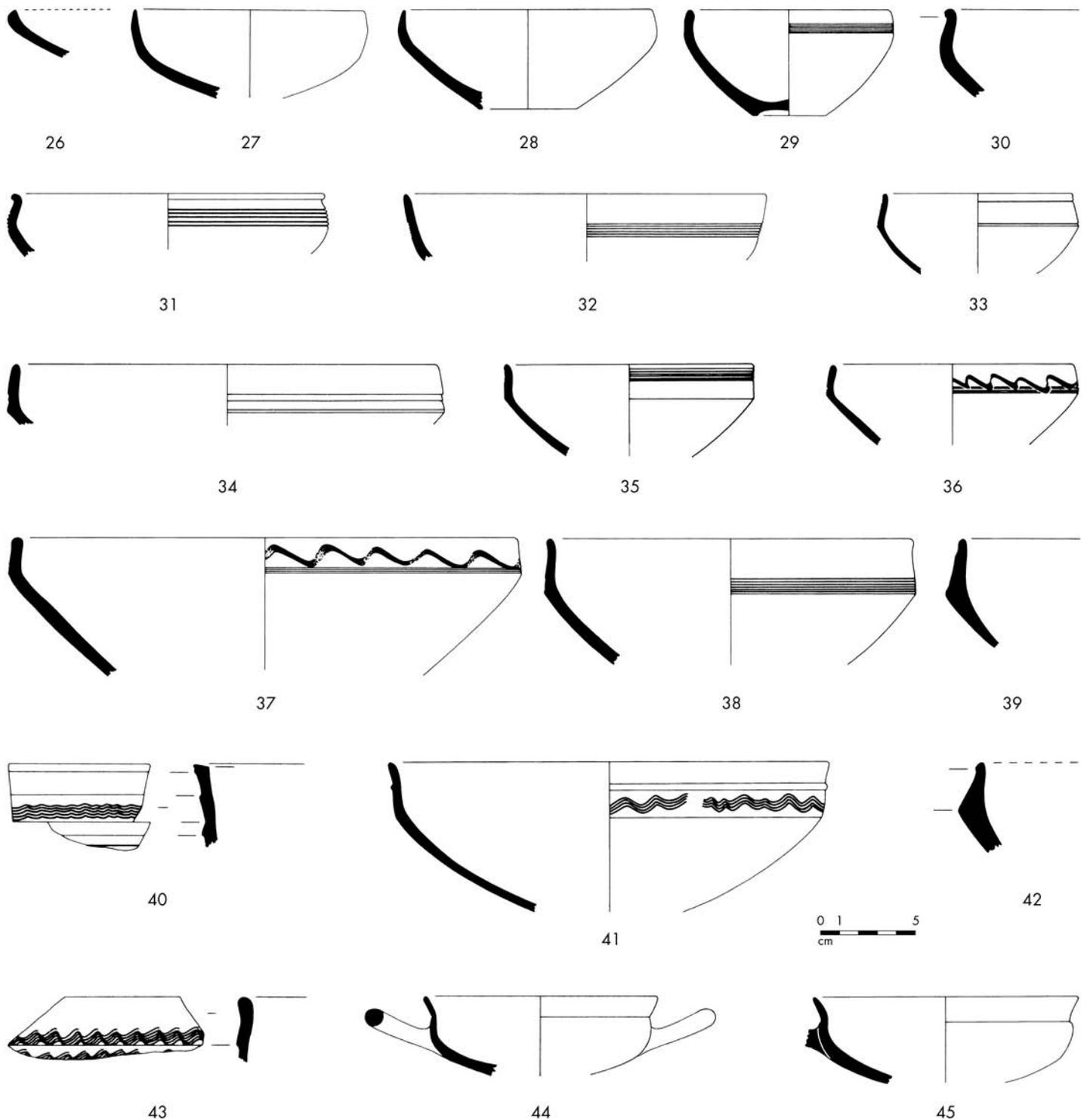
3.3. CERAMIQUES TOURNEES REGIONALES

Céramique grise monochrome provençale

L'intégralité des céramiques grises monochromes du Castellan fut étudiée par Ch. Arcelin-Pradelle (1984). Il en ressort que la quasi-totalité des vases appartient à la production bas-rhodanienne du groupe 3. Quelques individus sont également fabriqués par les ateliers marseillais du groupe 1 et du groupe 2 aspect 1. Au Castellan, la céramique grise monochrome semble sur-représentée (477 fragments sur 1 330 tessons de l'âge du Fer contre 363 CNT locales). Ceci peut être le résultat d'un tri du mobilier de la part des fouilleurs. Cependant, le nombre écrasant de ces céramiques doit nous alerter. D'après Ch. Arcelin-Pradelle (1984, 128-129), le groupe 3 serait constitué de plusieurs ateliers répartis à l'ouest de l'étang de Berre et dans le Vaucluse. Il est très probable que le Castellan se situe à proximité immédiate de l'atelier de l'étang de Berre que l'on placerait volontiers du côté de Saint-Blaise (791 fragments hors tessons informes). Au Castellan, toutes les formes définies sont attestées (fig. 6-7, n° 26-57). On notera cependant une préférence marquée pour la coupe carénée de forme III (62 bords) très proche de la tradition indigène, comme partout en Provence (Arcelin-Pradelle 1984, 17), suivie de la coupe de forme II (24 bords). Quelques formes rares sont aussi reconnues: un plat à marli (fig. 7, n° 55), un bol (fig. 7, 56), une imitation de canthare étrusque (fig. 7, n° 57) ainsi qu'une anse de cratère à colonnettes à chapiteau (non ill.).

Céramique pseudo-attique

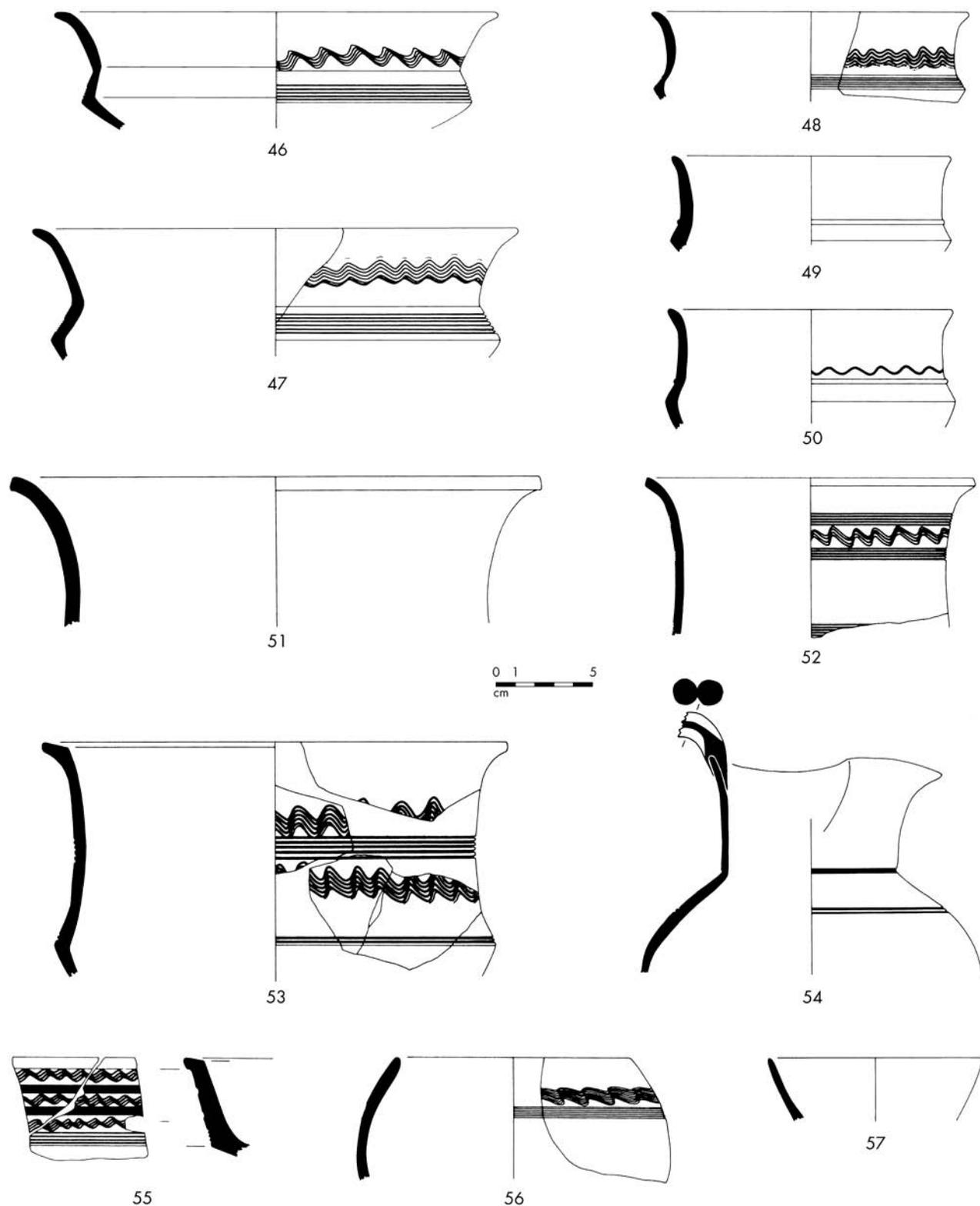
La céramique pseudo-attique, produite à Marseille, est représentée par trois tessons de formes relativement courantes dans cette production (Py 1999, 413-414): un fond de coupe sans tige à décor interne de rinceau finement incisé rehaussé de feuilles peintes en blanc (fig. 8, n° 58), un fond de coupe décoré d'une palmette estampée et un bord de coupe-*skyphos* (fig. 8, n° 59). À Marseille, la céra-



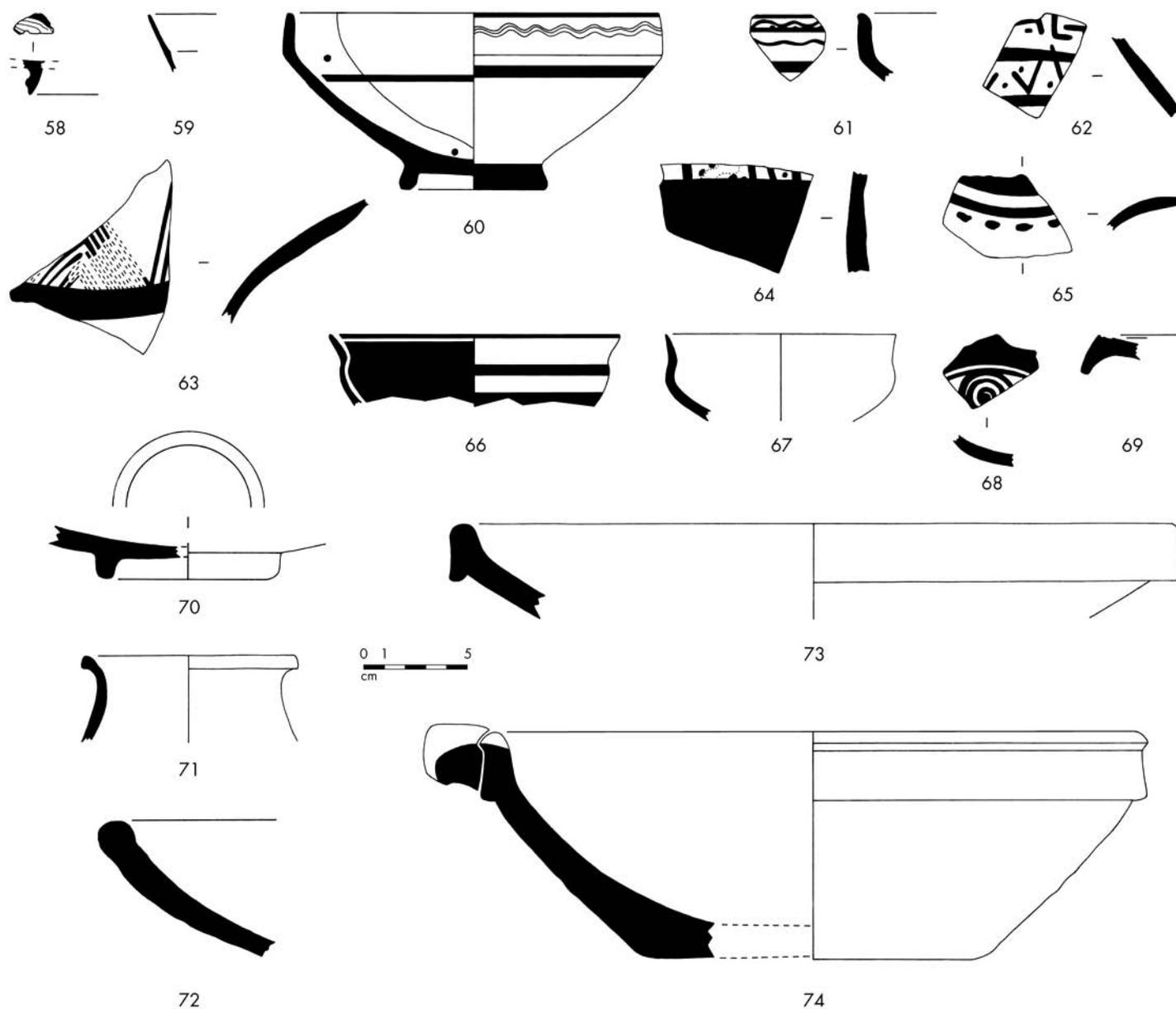
■ 6 Mobilier des fouilles anciennes. Céramique grise monochrome provençale (d'après Arcelin-Pradelle 1984).

mique pseudo-attique concerne uniquement les niveaux des trois premiers quarts du IV^e s. (rens. L.-F. Gantès). Les recherches menées en Languedoc feraient débiter la pro-

duction dans le dernier quart du V^e s. Son arrêt serait à situer peu avant -300 (Py, Adroher-Auroux, Sanchez 2001, 1176).



■ 7 Mobilier des fouilles anciennes. Céramique grise monochrome provençale (d'après Arcelin-Pradelle 1984).



■ 8 Mobilier des fouilles anciennes. N° 58-59: céramique pseudo-attique; n° 60: céramique claire ondé; n° 61-65: céramique claire régionale; n° 66-71: céramique à pâte claire massaliète; n° 72: mortier massaliète (dessin L.-F. Gantès); n° 73-74: mortier à pâte calcaire.

Céramiques claires tournées

Dès le VI^e s. et durant tout l'âge du Fer, de nombreux ateliers régionaux participent à la production de céramiques à pâte claire. Si tous ne sont pas identifiés avec certitude, plusieurs groupes sont en revanche reconnus: céramiques à pâte claire de Marseille, d'Arles, d'Avignon, du Pègue, du Mont-Garou... Nous proposons d'individualiser un nouveau groupe, relativement homogène, n'appartenant à aucune production connue: la céramique à pâte claire ondé.

◆ Céramique claire ondé

La céramique claire ondé regroupe une série de coupes carénées à fond annulaire très proches de la forme III de la céramique grise monochrome, mais cuites en atmosphère oxydante. La pâte est généralement beige, parfois rosée et dure. Dans quelques cas, la surface est légèrement pulvérulente. Du Castellan provient l'unique exemplaire graphiquement complet connu (fig. 8, n° 60) ainsi que trois bords, le tout appartenant à trois individus différents. La lèvre est systématiquement décorée d'une onde incisée au peigne.

Sur un exemplaire, l'onde est combinée avec un sillon horizontal soulignant le bord. La disposition du décor peint, identique sur tous les tessons bien conservés du Castellan et de Saint-Blaise, est une caractéristique de la céramique claire ondulée. Il se compose de quatre bandes de couleur rouge : sur le dessus du bord, sur le flanc externe au-dessous de la carène, un peu plus bas sur la paroi interne et sur la partie externe du pied. B. Bouloumié recense une douzaine de bords différents à Saint-Blaise (Bouloumié 1992, n° 486-498). Cette céramique existe également à Saint-Pierre-les-Martigues (rens. J. Chausserie-Laprée), mais elle est absente à Marseille (rens. L.-F. Gantès). Un autre fragment, où l'onde est associée à un double sillon horizontal incisé sous le bord, provient d'un remblai constitué peu avant le milieu du V^e s. à Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard (Barrauol, Py 1978, fig. 26, 29). L'apparente homogénéité de la production ainsi que sa répartition géographique et chronologique, nous font attribuer la céramique claire ondulée à un atelier situé à Saint-Blaise ou à proximité immédiate de l'agglomération. Celui-ci aurait fonctionné pendant un laps de temps relativement court durant le VI^e s. ou le début du V^e s. Cette idée est renforcée par la présomption d'une activité potière à Saint-Blaise, à la même époque, pour la production de vaisselle des groupes 3, 6 et 7 de la céramique grise monochrome (Arcelin-Pradelle 1984, 128-130).

◆ Céramique à pâte claire régionale

Au Castellan, cette catégorie regroupe des céramiques à pâte claire peinte non massaliètes probablement fabriquées dans plusieurs ateliers de la basse vallée du Rhône. Dans les années 1960, F. Benoit et Ch. Lagrand dressèrent un premier tableau d'ensemble de ces céramiques des VI^e-V^e s. qualifiées alors de "pseudo-ioniennes" et "subgéométriques rhodaniennes" (Benoit 1962, 1964 et 1965 ; Lagrand 1963). Dans la région, plusieurs groupes de production ont pu être individualisés sur la base de critères morphologiques, décoratifs et de répartition géographique. Ce sont les productions du Pègue, dans la Drôme (Lagrand, Thalmann 1973), des vallées de la Cèze et de la Tave, dans le Gard (Goury 1995) et des environs du Mont-Garou à Sanary, dans le Var (Amann 1977). D'autres ateliers de potiers non localisés à l'heure actuelle participaient certainement de ce courant créatif mêlant tradition indigène et culture grecque.

Les fouilles du Castellan ont livré plusieurs formes. La première est celle de la coupe carénée à bord décoré d'une onde et de bandes peintes brun rouge. La surface interne du vase est enduite de la même peinture (fig. 8, n° 61). Cette coupe ne figure pas dans le répertoire des groupes d'ateliers cités plus haut malgré la récurrence du décor ondulé. En revanche, à Saint-Blaise sont connus 17 tessons de cette forme pareillement décorés (Bouloumié 1992, n° 499-504). Faut-il une fois de plus individualiser un nouveau groupe de production de l'ouest de l'étang de Berre ?

Un autre fragment de coupe (fig. 8, n° 62) porte un décor

peint rouge : une bande interne et un décor externe composé de bandes, de points et de chevrons. Ce type de décoration est repris sur une autre coupe et un vase fermé.

Un fragment de panse d'*anochoé* est également orné de grands chevrons soulignés par une bande (fig. 8, n° 63) tandis que plusieurs fragments de panses de jarres portent de larges bandes brun rouge.

À cette catégorie de céramique sont rattachés une panse de grand vase fermé (fig. 8, n° 64) et un épaulement d'*anochoé* (fig. 8, n° 65) cuits en atmosphère réductrice. Ces céramiques grises sont ornées du même style de motifs subgéométriques : bandes, points et traits noirs.

Tous les tessons décrits sont façonnés dans une argile très épurée de couleur claire, beige, jaune, rosée ou grise. La dureté est variable. Les impuretés sont très fines (principalement du mica blanc et des particules noires et brunes sur la majorité des exemplaires) excepté sur les fragments de jarres (jusqu'à 1,5 mm). Les comparaisons effectuées avec les groupes du Pègue, des vallées de la Cèze et de la Tave et du Mont-Garou sont peu convaincantes. Les tessons du Castellan appartiennent plus probablement à un ou plusieurs groupes restant à identifier.

◆ Céramique à pâte claire massaliète

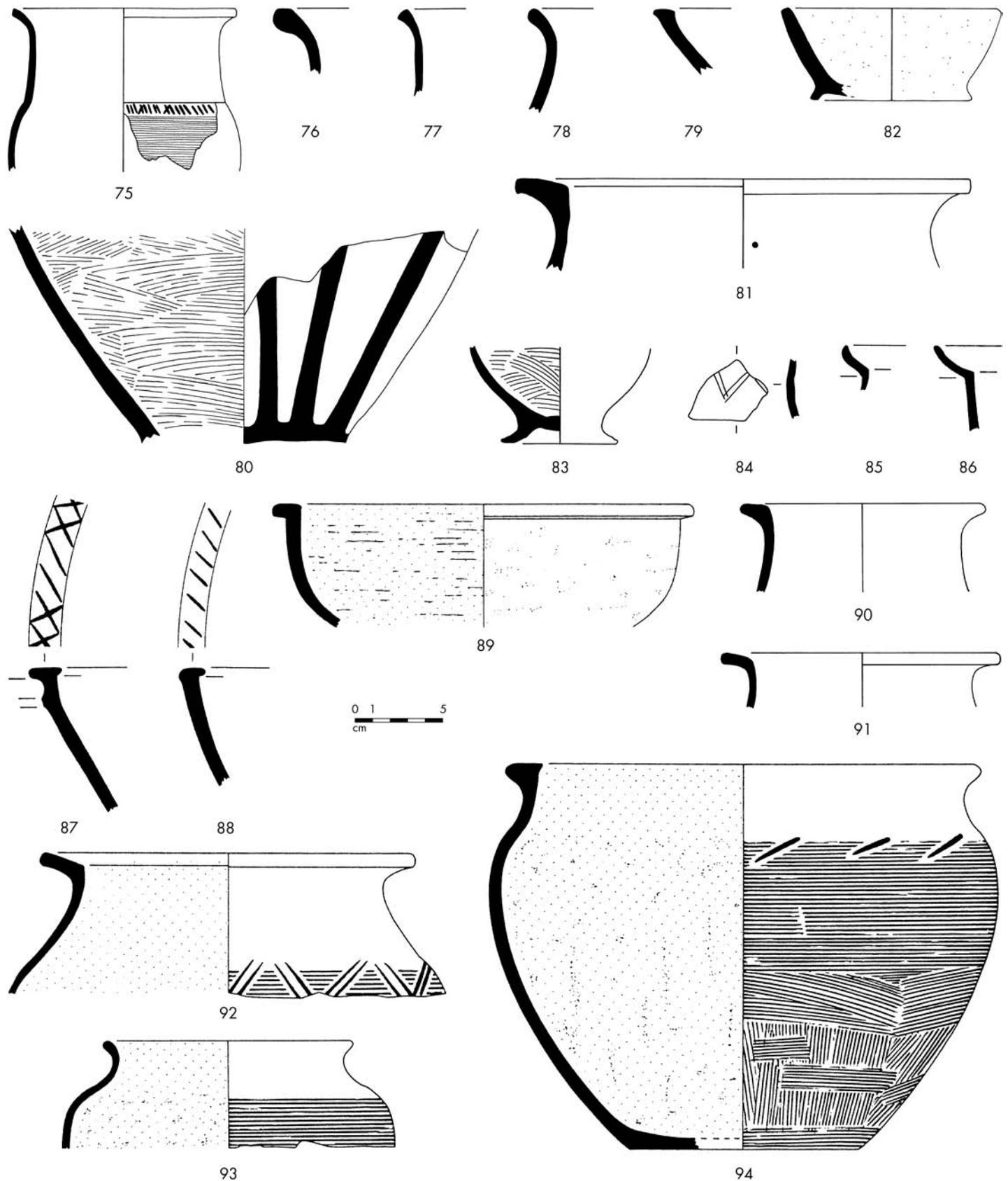
Entre le VI^e s. et le début du V^e s., de nombreux fragments de coupes à anses reprennent la forme des coupes ioniennes de type A2 et B2 jusque dans le détail du décor peint (fig. 8, n° 66-67). À Marseille même, les traces d'une production locale de coupes B2 sont attestées par des rebuts de cuisson trouvés dans un remblai de la fin du VI^e s. (Bertucchi, Gantès, Tréziny 1995).

Une des coupes du Castellan porte un décor interne peint rouge et blanc peu commun, composé de bandes et d'une spirale (fig. 8, n° 68). Selon L.-F. Gantès (com. personnelle), cette coupe serait datable de la première moitié du VI^e s. Une coupe à une anse de la série Bats F410 est représentée par une anse plus massive que les précédentes.

Parmi les formes ouvertes viennent ensuite des imitations de céramiques à vernis noir : plat à poisson Lamb. 23 = Bats F121 (fig. 8, n° 69) et assiette Lamb. 5/7 = Bats F111 (fig. 8, n° 70). Enfin, on notera la présence de cruches Bats F541 (fig. 8, n° 71) et Bats F525, cette dernière paraissant largement utilisée dans le domaine massaliète entre le IV^e et le II^e s.

3.4. MORTIERS A PATE CLAIRE

Dans cette catégorie sont regroupés un mortier ancien typiquement massaliète de forme Bats F623c (fig. 8, n° 72) et plusieurs mortiers de typologie italique de formes CL-REC 17b, 18a (fig. 8, n° 73-74) et 18b, datables du I^{er} s. et dont l'origine n'est pas encore clairement établie (massaliète ? italique ?).



■ 9 Mobilier des fouilles anciennes. N° 75-79: CNT des ateliers des rives de l'étang de Berre; n° 80-82: CNT à pâte claire; n° 83-84: CNT à pâte grise; n° 85-86: CNT des ateliers de la région de Marseille; n° 87-94: CNT des ateliers des Alpilles (n° 87-89 et 92-94: d'après Arcelin 1979).

3.5. CERAMIQUES NON TOURNEES

Les études menées sur la CNT depuis la fin des années 1970 ont permis d'identifier en Provence différents groupes de productions caractérisés par des choix technologiques et morphologiques (CNT des ateliers des rives de l'étang de Berre, des ateliers de la région de Marseille et des ateliers des Alpilles). Les recherches récentes montrent qu'il convient aujourd'hui d'individualiser d'autres catégories de CNT. Ces dernières, en l'absence d'étude approfondie, sont provisoirement dénommées CNT à pâte claire et CNT à pâte grise.

Céramique non tournée des ateliers des rives de l'étang de Berre

Cette céramique non tournée de qualité, dont le répertoire est essentiellement composé d'urnes autrefois qualifiées de "rhodaniennes", apparaît vers 475, le *floruit* de sa diffusion se situant vers 425/375. Celle-ci s'éteint vers 300/250 après avoir subi une dégradation qualitative continue dès le milieu du IV^e s. L'abondance et la diversité du répertoire observées à Saint-Blaise et à Martigues ont conduit les archéologues à localiser l'aire de production artisanale sur la rive ouest de l'étang de Berre (Arcelin, Chausserie-Laprée, Nin 1993).

Au Castellan, comme partout ailleurs en Languedoc oriental et en Provence occidentale, la forme dominante est l'urne (fig. 9, n° 75-78). L'une d'elles, d'excellente qualité, se place incontestablement au début de la phase de production, dans le courant du V^e s. (fig. 9, n° 75). Parmi les formes rares, sont inventoriés un bord de cruche, un épaulement d'*anochoé* et un bord de jatte (fig. 9, n° 79).

Céramique non tournée à pâte claire

Cette céramique est caractérisée par une pâte claire jaune, plus rarement rose, très fine et parfois légèrement micacée rappelant celle de la céramique claire massaliète. Les vases, aux parois irrégulières, sont montés sans l'aide du tour, mais peut-être, parfois, à la tournette. Les urnes ont des parois généralement régularisées au peigne.

Le document le plus ancien recueilli en stratigraphie est une grande urne à col court et bord divergent provenant d'un remblai de la fin du VI^e s. au golf de Servanes à Mouriès (Marcadal 2000, fig. 3, 2). Dans la deuxième moitié du V^e s., des urnes de grande taille proches de CNT-PRO U5a3 servaient à stocker des céréales dans la ferme-grenier de Coudouneù à Lançon (Verdin 1997, fig. 15, 6). Des urnes de grandes dimensions de type CNT-PRO U5 existent également à Martigues au IV^e s. (rens. J. Chausserie-Laprée). À la fin du V^e s. ou au début du IV^e s. apparaissent des urnes plus standardisées proches de CNT-PRO U5a sur l'oppidum du Baou-Roux à Bouc-Bel-Air (Boissinot 1993,

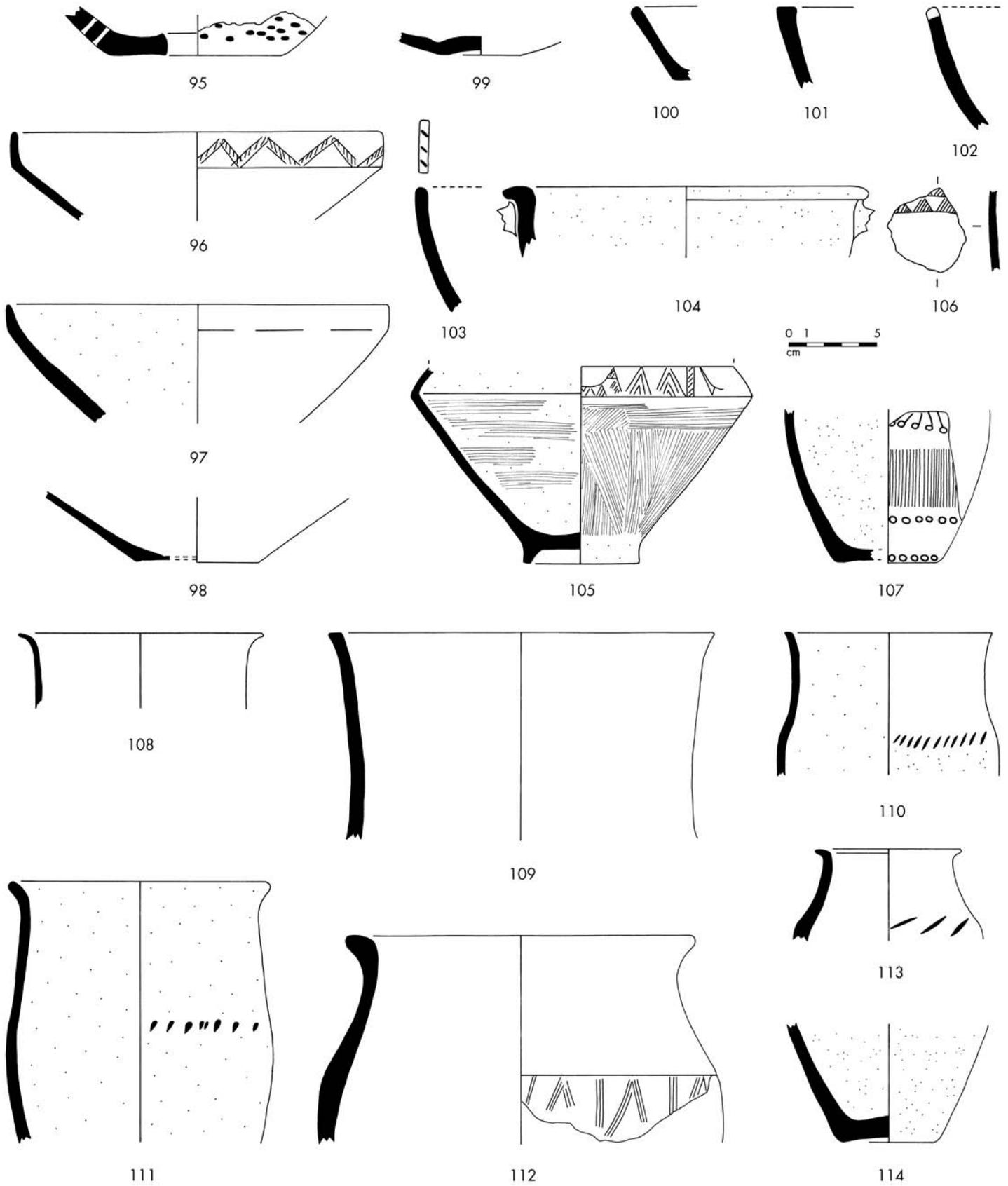
fig. 153, 1077-1089) et à Roquepertuse à Velaux (Boissinot, Gantès 2000, 260 et observations personnelles). Cette forme semble se perpétuer jusqu'au début du II^e s. sur l'oppidum de Notre-Dame-de-Pitié à Marignane et à Martigues (rens. L.-F. Gantès et J. Chausserie-Laprée). F. Verdin signale également des CNT claires aux IV^e-III^e s. à Valmousse à Lambesc et, à la fin du III^e s., à la Borie-du-Loup à la Roque-d'Anthéron (Verdin 1995, 341-342). À la fin du II^e s. sont attestées des urnes à Saint-Blaise (rens. P. Arcelin). À la même époque, sont fabriquées des urnes à panse arrondie et bord divergent, proches de l'urne varoise CNT-PRO U6b, retrouvées à Entremont (Congès 1987, fig. 177, e). Enfin, la production (essentiellement des urnes) se poursuit entre la fin du II^e s. et le I^{er} s. d'après les découvertes de l'Empéri à Salon (d'où provient une jatte), de La Rocassière à Alleins, des Mourgues à Aix, de Cornillon et des Escalèdes à Lançon. Les tessons de Beaumajour à Grans et de Notre-Dame-de-Consolation à Jouques sont indatables (Verdin 1995, 342).

Au Castellan, l'exemplaire le plus ancien rattaché à la catégorie CNT claire est une urne à pâte beige, finement micacée et comportant un dégraissant de calcaire et de calcite broyée. La panse porte un décor de bandes peintes en rouge rayonnant à partir du fond (fig. 9, n° 80). Ce vase semble se situer dans la mouvance des urnes à pâte claire non tournée du Pègue produites entre le dernier quart du VI^e s. et le début du V^e s. (Lagrand, Thalmann 1973, pl. 20-22). L'urne n° 81 (fig. 9) appartient à la série des urnes standardisées des V^e-II^e s. La troisième forme reconnue au Castellan est une coupe à pied bas et bord divergent de type CNT-PRO C4c (fig. 9, n° 82).

Si plusieurs ateliers ont dû participer à la fabrication des CNT claires, la répartition géographique des trouvailles privilégie toutefois une localisation des centres producteurs aux alentours de l'étang de Berre. On notera d'autre part que la production, essentiellement des urnes, est destinée à une clientèle exclusivement indigène contrairement à la céramique à pâte claire massaliète ou à la CNT des ateliers de la région de Marseille. Enfin, c'est entre la fin du V^e s. et le début du II^e s. que l'on devine l'existence d'urnes standardisées produites en série.

Céramique non tournée à pâte grise

La céramique non tournée à pâte grise est façonnée dans une argile vacuolaire épurée, finement micacée et contenant de rares inclusions noires et blanches. La cuisson en mode réducteur donne aux pièces un ton gris uniforme. Cette céramique est connue à Notre-Dame-de-Pitié, notamment sous la forme d'une *anochoé*, au début du III^e s. (rens. L.-F. Gantès). Une grande urne à deux anses provient des niveaux de la fin du II^e s. à Saint-Blaise (rens. P. Arcelin). F. Verdin individualise une autre CNT grise, mal datée, repérée à Constantine (Lançon), au Clos de Galleigne



■ 10 Mobilier des fouilles anciennes. CNT locale.

(Berre) et à l'Empéri (Salon): « Les vases sont façonnés dans une argile homogène, de texture savonneuse, feuilletée, à grain serré et ne comportant presque aucun dégraissant visible à l'œil nu, excepté quelques fines particules noires et rouges » (Verdin 1995, 342).

Au Castellan, deux formes sont reconnues: un fond de cruche à pied à surface interne peignée et surface externe polie (fig. 9, 83) et un épaulement d'urne à surface interne brute (traces de doigts) et surface externe polie. Un décor de chevrons est gravé sur pâte sèche avant cuisson (fig. 9, n° 84). Comme pour la CNT claire, il est fort probable que les ateliers se situent autour de l'étang de Berre. Faut-il voir en Saint-Blaise un centre producteur potentiel? Cette céramique est en tout cas la production de potiers gaulois s'adressant à une clientèle micro-régionale indigène.

Céramique non tournée des ateliers de la région de Marseille

Les premiers essais des ateliers de CNT de la région de Marseille ont lieu à la fin du III^e s. ou dans les premières années du II^e s. et concernent exclusivement une clientèle indigène. L'habitat fortifié du Mitronet, à Puyloubier, a en effet livré des fragments d'urnes de type précurseur façonnées dans des pâtes similaires à celles des productions de série plus tardives (Mocci, Marty, Walsh 1998, 97-105). Au premier quart du II^e s., les *lopadés* et *caccabai* apparaissent à Olbia (Bats 1995, 378). À ce moment-là, les officines travaillent dans l'obédience massaliète et diffusent leur vaisselle essentiellement auprès de populations grecques, mais aussi des habitats indigènes de la région de Marseille jusque vers 30-20 av. J.-C. (rens. L.-F. Gantès; Nin 1996, 267, n. 11).

Sur le Castellan, seuls deux bords de *lopadés* (fig. 9, n° 85-86), récipient le plus répandu du vaisselier en CNT des ateliers de la région de Marseille, ont été découverts. La rareté de ce type de céramique sur la bordure ouest de l'étang de Berre a déjà été notée à Saint-Pierre-les-Martigues (Marty 1999, 152) et à Saint-Blaise (9 exemplaires: Arcelin, Cayot 1984, 58). Seul, le site de la Roque d'Odor, à Fos-sur-Mer, a livré d'abondantes CNT des ateliers de la région de Marseille (95 vases contre 10 en CNT locale!), dans la seconde moitié du II^e s. (Arcelin 1979, 414-415; Arcelin, Cayot 1984, 58). Cette constatation semble faire de la Roque d'Odor, à cette époque, un site de faciès grec. La limite de la diffusion de masse, à l'ouest des officines et à destination des populations indigènes, est donc à situer entre La Cloche, aux Pennes-Mirabeau (21 % des CNT; Marty 1999, 144), et Martigues.

Céramique non tournée des ateliers des Alpilles

La céramique non tournée des ateliers des Alpilles a été clairement caractérisée par P. Arcelin (1979). Les officines, localisées à Orgon (Arcelin, Picon 1985, 125), ont essentiellement produit de la vaisselle culinaire entre le premier

quart du I^{er} s. av. J.-C. et les premières décennies de notre ère (Arcelin 1993).

Au Castellan, les formes sont relativement variées en raison de la proximité du site avec les centres producteurs (coupes, jattes diverses, marmite, urnes diverses, couvercles; fig. 9, n° 87-94). Les plus anciens documents sont représentés par l'urne primitive CNT-ALP 1a1 (fig. 9, n° 90-91). D'autre part, certains vases inventoriés ont pu être utilisés plus tardivement, durant la phase d'occupation augustéenne du Castellan.

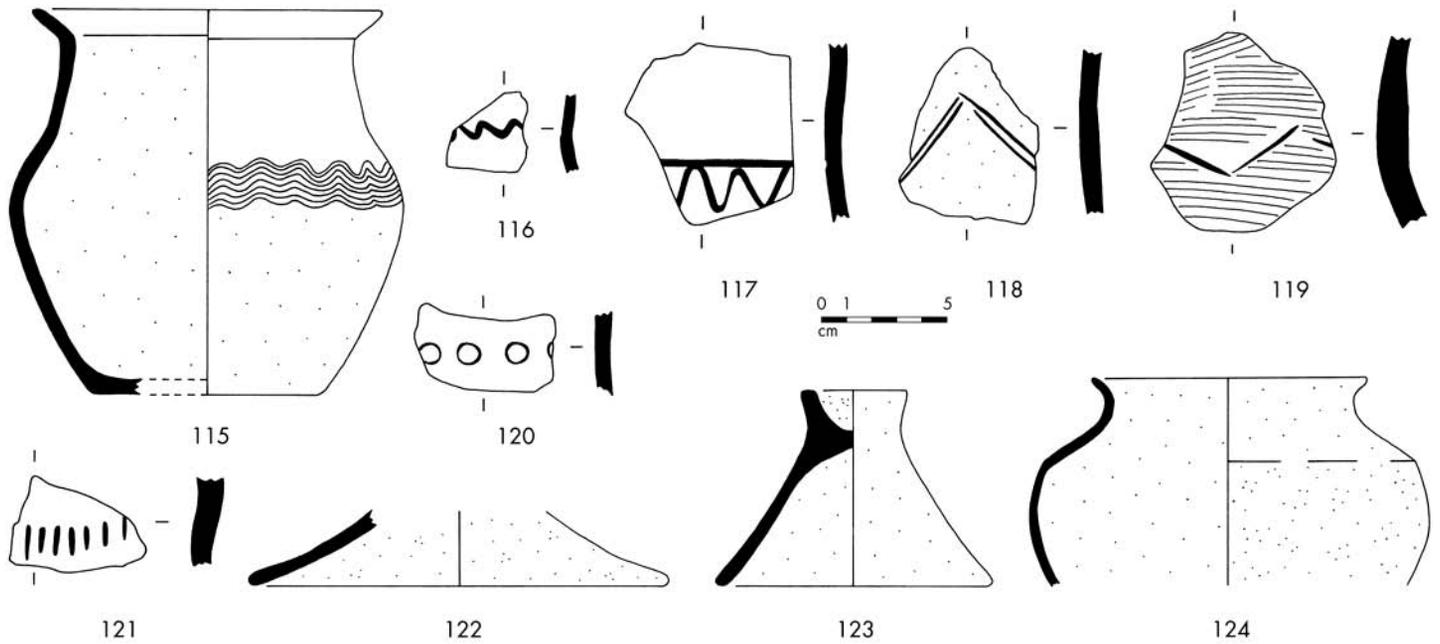
Céramique non tournée locale

Durant le premier âge du Fer, le faciès de la CNT du Castellan est proche de celui des niveaux VII et VI de Saint-Blaise (Arcelin 1971). Un fond de faisselle (fig. 10, n° 95), percé d'un large trou en son centre, est comparable aux exemplaires de Saint-Blaise, de Coudouneù et de Mourre-du-Sève (Arcelin 1971, pl. 29, 1-3; Verdin 1997, fig. 16, 7; Brun, Gagnière 1934, fig. 3, 4).

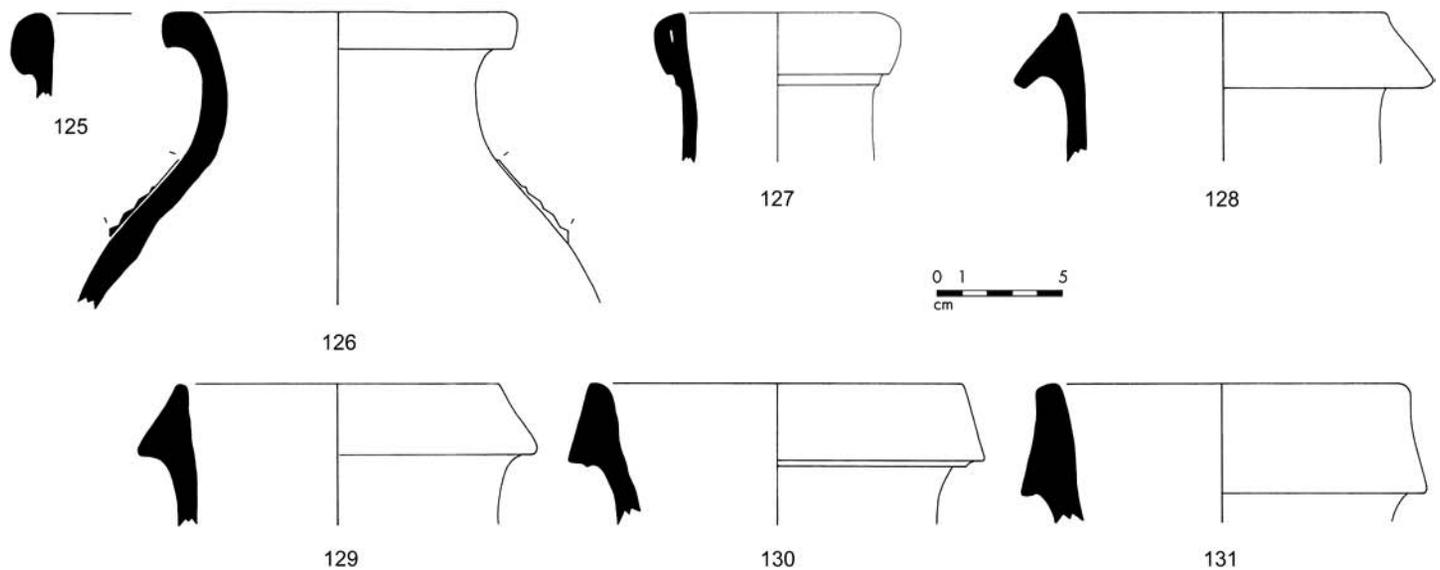
Au premier âge du Fer, sont également attribuables des coupes carénées décorées de fines incisions à motifs triangulaires ou de chevrons rehaussés à l'ocre rouge, largement répandues sur les sites du VI^e s. (fig. 10, n° 96). D'autres coupes pourraient également concerner les VI^e-V^e s., notamment le fond concave n° 99 (fig. 10, n° 97-99).

Les jattes (fig. 10, n° 100-103), forme traditionnelle de l'âge du Fer, ne sont pas aussi précisément datables mis à part la jatte n° 104 (fig. 10), inspirée des *caccabai* grecques. En effet, ces copies se multiplient en Provence entre les III^e et I^{er} s. (Arcelin 1979, 93-102).

Une urne de petites dimensions (fig. 10, n° 105) de type suspendien à panse peignée et décor de triangles, de chevrons et d'échelle gravés à l'épaulement, date incontestablement du VI^e s. Elle poursuit une tradition apparue dans le courant du VII^e s. (Py 1990, 348). Au premier âge du Fer, sont également attribuables des urnes (fig. 10, n° 106) décorées de fines incisions à motifs triangulaires rehaussés à l'ocre rouge. Un fond d'urne présente un décor peigné vertical ainsi que des impressions circulaires réalisées avec la section d'un roseau (fig. 10, n° 107). La pâte est rose, micacée et ne contient aucun autre dégraissant visible ajouté. La surface polie a pris une couleur brune excluant ce vase de la catégorie CNT claire. Le décor trouve un parallèle proche, quoique différent, dans la seconde moitié du V^e s. à Coudouneù (Verdin 1997, fig. 16, 3). Le roseau est également utilisé dans la décoration des céramiques à Saint-Blaise (Arcelin 1971, pl. 71, 1-2). On datera plus largement le récipient des VI^e-V^e s. Les urnes à col haut vertical ou légèrement divergent présentant ou non un bord évasé (fig. 10, n° 108-110) sont globalement datables de la même période (Arcelin 1971). L'urne n° 111 (fig. 10) trouve une comparaison très proche à Tamaris dans le troisième quart du VI^e s. (Duval 1998, fig. 24, 71). Une datation jusqu'au V^e s.



■ 11 Mobilier des fouilles anciennes. N° 115-123: CNT locale; n° 124: CNT d'époque romaine (offrande funéraire).

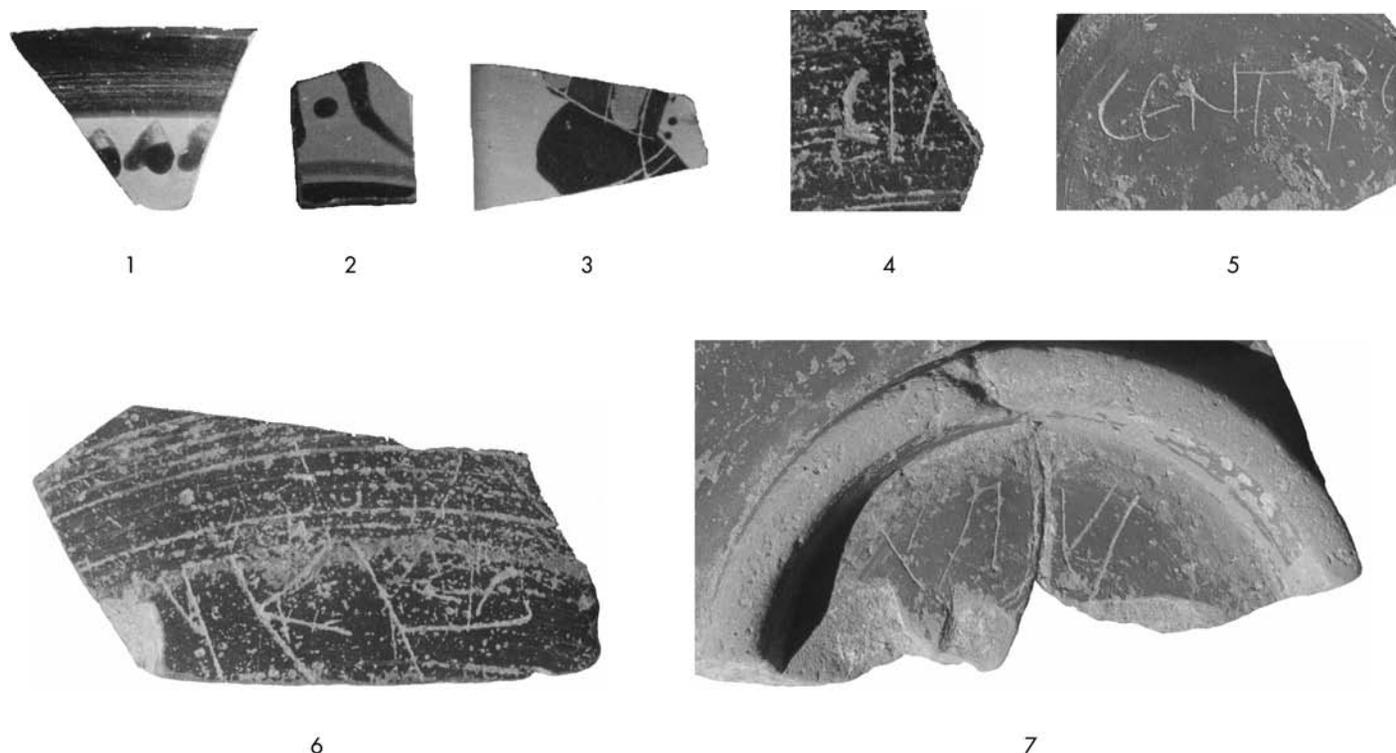


■ 12 Mobilier des fouilles anciennes. N° 125-126: amphore étrusque; n° 127: amphore massaliète; n° 128: amphore gréco-italique; n° 129-131: amphore italique.

est cependant envisageable (Arcelin 1971). D'après l'évolution observée dans le Gard, l'urne n° 112 (fig. 10) serait datable des IV^e-III^e s. (Py 1990, 359-364), voire du V^e s. si l'on tient compte du décor finement incisé à l'épaule. L'exemplaire n° 113 (fig. 10) rappelle beaucoup, par sa forme et son décor de traits obliques imprimés à l'épaule, le faciès des urnes non tournées des Baux au I^{er} s.

av. J.-C. (Arcelin 1981b, fig. 19 et 20). L'urne n° 115 (fig. 11), elle, est largement répandue en Provence occidentale aux II^e et I^{er} s. (Arcelin 1979, 56-62). La variété des décors d'épaulements est représentée par les tessons n° 116 à 121 (fig. 11).

Enfin, on notera la présence de couvercles adaptables aux urnes de cuisson (fig. 11, n° 122-123).



■ 13 Mobilier des fouilles anciennes. N° 1-3: céramique attique à figures noires (clichés E. Aquaron); n° 4-7: graffiti sur céramique campanienne A (clichés F. Marty).

3.6. AMPHORES

Amphore grecque

Seuls deux fragments d'amphore "à la brosse" (non ill.) proviennent des fouilles anciennes. J.-C. Sourisseau a démontré que la quasi-totalité des amphores "à la brosse" utilisées pour le transport de l'huile, découvertes en Provence, sont originaires de l'Attique. La datation couvre le VI^e s. et probablement le début du V^e s. La répartition des points de découverte montre que la diffusion des amphores attiques, toujours en infimes quantités, concerne exclusivement des gisements situés à proximité du littoral (Sourisseau 1997, 100-108).

Amphore étrusque

L'amphore vinaire étrusque est bien représentée avec 25 fragments dont 4 bords de type 3A (fig. 12, n° 125-126). Les pâtes sont classables dans le groupe 2 de J.-C. Sourisseau (cœur gris foncé, surface brun rougeâtre, dégraissant abondant d'augite noire et de quartz). L'association pâte/forme indique qu'il s'agit de productions du VI^e s. (Sourisseau 1997, 41-63).

Amphore massaliète

Les fouilles anciennes n'ont donné que deux fragments d'amphores massaliètes à pâte micacée dont un bord de

type Py 2 (fig. 12, n° 127) datable des années 500/480 et attribuable à une amphore Bertucchi 1 (Sourisseau 1997, 17-35). Les fouilles de l'année 2000 prouvent que les ramassages anciens n'ont pas été systématiques puisque nous avons trouvé, en stratigraphie, 32 fragments résiduels d'amphores massaliètes micacées.

Amphore italique

Les amphores à vin italiques républicaines sont bien représentées. Au Castellan, trois types sont attestés: l'amphore gréco-italique, avec un bord du II^e s. (fig. 12, n° 128), l'amphore Dressel 1A, apparue vers -130 (fig. 12, n° 129-130), et l'amphore Dressel 1B (fig. 12, n° 131) remplaçant progressivement la Dressel 1A à partir du début du I^{er} s. av. J.-C.

3.7. MOBILIER LITHIQUE

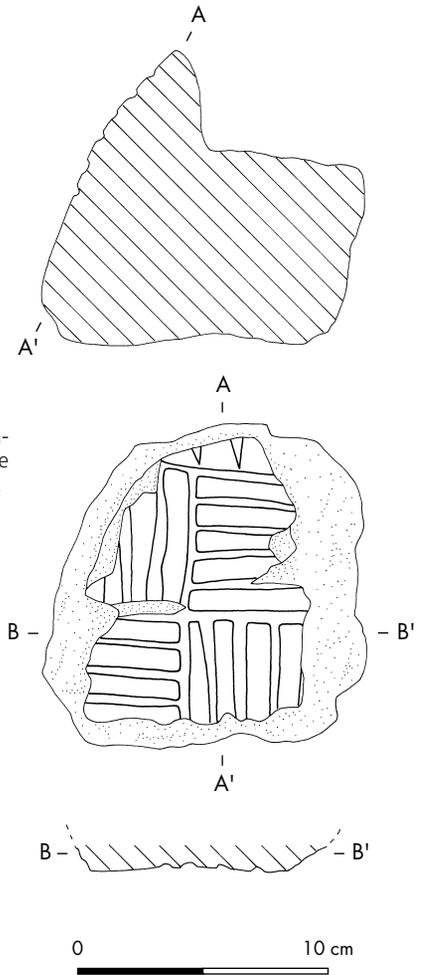
Cinq haches polies en roche verte ont été découvertes. Si leur origine néolithique ne fait aucun doute, en revanche, leur association aux traces d'occupation préhistorique de la colline n'est pas assurée. En effet, la présence de haches polies sur d'autres habitats gaulois laisse entrevoir un usage superstitieux de ces objets durant l'âge du Fer⁶. Ces pratiques sont d'ailleurs pleinement confirmées par les textes antiques (Claudien, *Eloge de Serrena*, 77-78; Pline l'Ancien, XXXVII, 9, 10; Suétone, *Galba*, VIII).

Un fragment de sculpture correspond à une épaulière de guerrier grandeur nature ⁷ portant très probablement une cuirasse en cuir souple ⁸ (fig. 14). Le sculpteur a égrisé la surface et incisé le décor avec un gravelet de 17 mm. Aucune trace de polychromie n'est aujourd'hui décelable. Les motifs agencés en damier rappellent l'organisation du décor du costume des statues de Roquepertuse et de Constantine (Barbet 1991 ; Charrière 1987). Au Castellan, ces motifs sont cependant plus profondément gravés, probablement en raison de l'utilisation d'une pierre plus tendre. On note une alternance de carrés dans lesquels sont disposées cinq bandes verticales avec des carrés de cinq bandes horizontales. L'ensemble donne l'impression d'un treillis. Si aucun décor sur pierre n'est absolument identique à celui-ci, en revanche, la toreutique de la Tène ancienne apporte quelques éléments de comparaison. Un des torques de la sépulture de Reinheim, en Allemagne, est décoré de personnages dont l'ornement de cou se compose de carrés striés. Sur la fibule de Panensky Tynec, en république Tchèque, le médaillon qui orne une partie de l'arc ainsi que les ailes de l'oiseau reprennent la même organisation que le fragment du Castellan. Enfin, des treillis sont également reconnaissables sur les monstres qui ornent les torques découverts à Ertsfeld en Suisse. Dans ce cas, on retrouve le motif sur les cornes, les barbes, comme ornement de cou ainsi qu'au niveau des torsos des êtres fantastiques comme indicateur d'un éventuel vêtement (Duval 1977, fig. 43, 46, 47 et 55). Ces rapprochements, encore limités, demanderont bien sûr à être complétés à l'avenir. Une analyse de lames minces du fragment de statue a permis de définir précisément le matériau. Il s'agit d'un *packstone* à débris d'échinodermes et de mélobésiées datable du Burdigalien moyen ⁹. Cette roche ne provient pas du Castellan, mais elle est largement répandue dans l'environnement proche.

Le mobilier lithique comporte d'autre part plusieurs fragments de meules en basalte rotatives et du type d'Olynthe à trémie ¹⁰.

3.8. MOBILIER METALLIQUE

Le mobilier métallique sûrement attribuable à l'âge du Fer se résume pour la parure à un bracelet-armille en bronze d'environ 6,5 cm de diamètre et à une épingle en bronze aujourd'hui introuvable, mentionnée par les fouilleurs en 1950. D'autre part, deux petits bronzes de Marseille sont les uniques monnaies préromaines figurant dans les anciens inventaires. On notera enfin la présence d'une balle de fronde en plomb de type 2D (longueur : 32 mm, diamètre : 14 mm, poids : 30 g). Ces *glandes*, fréquents sur les *oppida* régionaux des II^e-I^{er} s., témoignent des déplacements de l'armée romaine à cette époque (Arnaud, Boisse, Gautier 1999).

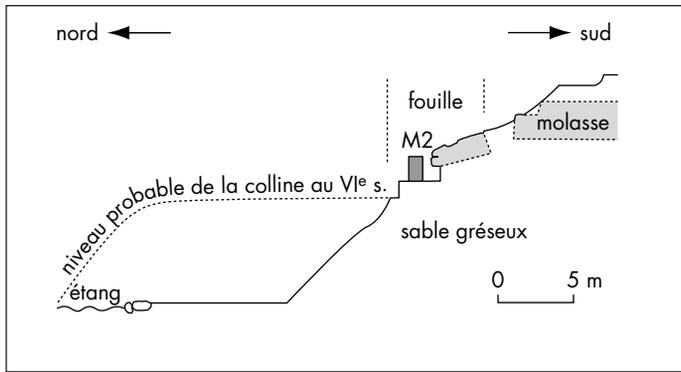


■ 14 Fragment de statuette: épaulière de guerrier préromain.

4. La fouille de l'année 2000

Les divers travaux entrepris depuis la fin des années 1940 ont permis de mettre en évidence le potentiel archéologique et historique du site et sa longue période de fréquentation. Il devenait donc nécessaire de mieux cerner le cadre chronologique et l'évolution de l'occupation afin de les replacer dans leur contexte géographique et culturel.

Une structure linéaire bâtie en moyen appareil et orientée est-ouest fut mise au jour accidentellement à la suite d'un décapage de la colline, préalable à un aménagement paysager au nord du plateau, sur la ligne des 10 m NGF (fig. 2). Cette structure est d'autre part menacée d'effondrement par l'érosion car située au sommet d'un talus non stabilisé (fig. 15). La campagne de fouille programmée de l'année 2000 s'est donc portée sur ce secteur stratégique, permettant d'identifier un rempart-terrasse du I^{er} s. av. J.-C. et de répondre à un certain nombre de questions essentielles.



■ 15 Localisation de la zone de fouille à l'extrémité nord de la colline.

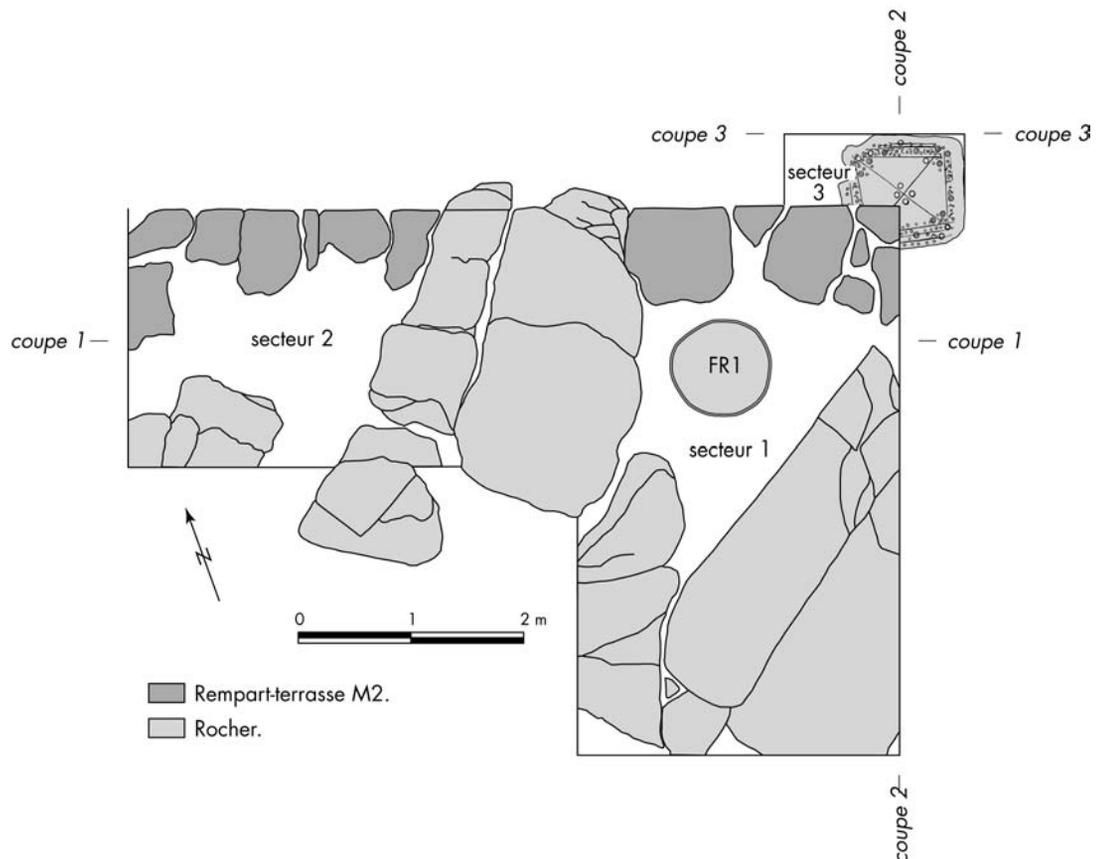
Dans un premier temps, deux secteurs de fouille, matériellement séparés par un rocher effondré antérieurement à l'occupation humaine du gisement, ont été ouverts au sud du rempart-terrasse sur toute sa longueur visible. Un troisième secteur de dimensions modestes (1,20 m x 1,60 m), correspond à un sondage réalisé dans le talus, au nord du secteur 1, à l'extérieur et contre la fortification (fig. 16). Au total, la surface traitée atteint 24,5 m². Les trois secteurs ont pu être fouillés jusqu'au substrat, nous livrant ainsi une stratigraphie complète de cette zone.

4.1. STRATIGRAPHIE

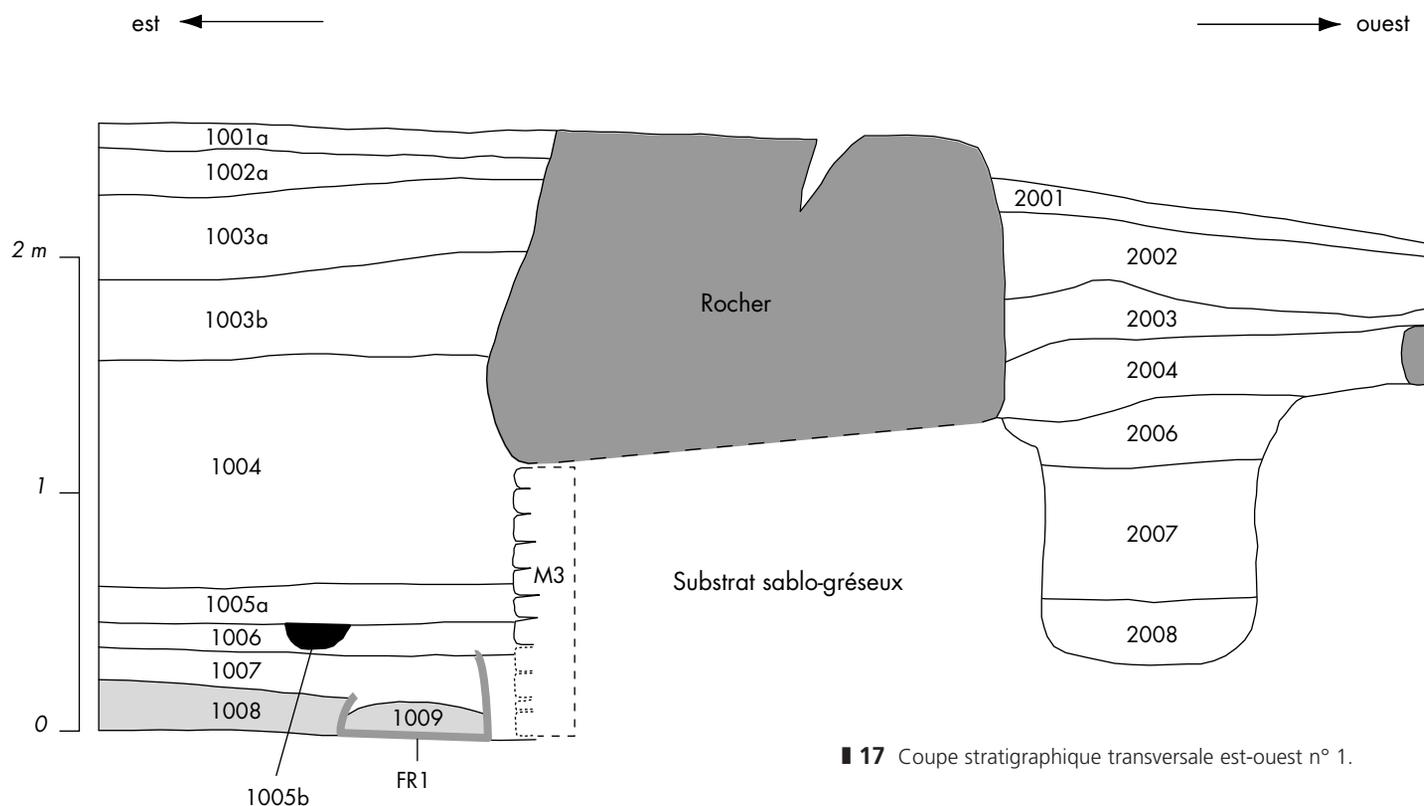
La numérotation des unités stratigraphiques est propre à chaque secteur. Chaque US est décrite ci-après (texture, couleur, matériaux...) tandis que l'interprétation de ces données sera développée dans la partie suivante. Les coupes stratigraphiques ont été relevées de la manière suivante (fig. 16) : la coupe 1 (fig. 17) permet de visualiser l'ensemble des couches des secteurs 1 et 2. La coupe 2 (fig. 18), perpendiculaire à la première, permet de visualiser les couches des secteurs 1 et 3, c'est-à-dire de part et d'autre du rempart, jusqu'au dernier sol d'occupation d'une maison détruite brutalement. À partir de l'US 3006 et jusqu'à l'US 3017, c'est la coupe 3 du secteur 3 (fig. 19), perpendiculaire à la coupe 2, qui prend le relais puisqu'une banquette de fouille a été laissée en place en raison de la découverte sur celle-ci d'une sole de foyer décorée (FY2) nécessitant un traitement particulier. Dans l'inventaire du mobilier qui suit : t = tesson, c = complet, b = bord, f = fond, a = anse, d = décor.

SECTEUR 1

US 1001a : formation superficielle d'humus. Mobilier : 3 t grise monochrome, 1 t campanienne A (1b bol Lamb. 31b), 5 t pâte claire, 1 t CNT



■ 16 Plan général des vestiges avec indication des secteurs de fouille et des coupes stratigraphiques.



■ 17 Coupe stratigraphique transversale est-ouest n° 1.

Alpilles, 6 t CNT locale, 1 t amphore étrusque, 9 t amphore italique, 3 t amphore massaliète, 4 t amphore ind., 2 t dolium, 152 t pigeons ball-trap.

US 1001b: immédiatement sous l'US 1001a et localisée au sud-ouest du secteur, l'US 1001b est un humus contenant de nombreuses pierres.

US 1002a: sédiment argilo-sableux brun clair contenant un cailloutis épars. Charbons épars. Mobilier: 1 t bucchero nero (1a canthare), 8 t grise monochrome (1b coupe forme III), 1 t campanienne A, 18 t pâte claire (1b, 1a coupe), 2 t claire sableuse, 1 t commune grise, 1 t mortier calcaire (1b CL-REC 18a), 2 t CNT Alpilles (1b urne CNT-ALP 1a1), 10 t CNT locale (1b urne), 4 t amphore étrusque (1b Py 3A/B), 6 t amphore massaliète, 12 t amphore italique (1b Dressel 1A), 3 t amphore gauloise, 7 t amphore ind., 5 t dolium. Faune: 2 frag. os, 4 moules, 6 frag. huîtres, 3 peignes.

US 1002b: poche très localisée dans un creux de rocher de sédiment argilo-sableux brun clair contenant de nombreuses pierres; charbons épars.

US 1003a: remblai. Sédiment argilo-sableux brun clair pulvérulent contenant un cailloutis épars et des pierres; charbons épars.

US 1003b: remblai. Même composition que l'US 1003a, de teinte légèrement nuancée. Mobilier des US 1003a et b: 14 t grise monochrome (1b coupe forme III, 1b, 2 f coupe), 3 t campanienne A (2b bol Lamb. 31b), 3 t parois fines (1 f gobelet), 1 t commune italique (1 b couvercle COM-IT 7), 56 t pâte claire (2b, 1a cruche), 2 t mortier massaliète (1 b Bats F621), 24 t CNT Alpilles (5 b, 2 f, 2 d urne CNT-ALP 1a1), 58 t CNT locale (3b, 1 f, 1d urne), 9 t amphore étrusque (1 b Py 3A/B), 7 t amphore massaliète, 6 t amphore punique, 122 t amphore italique (2 b Dressel 1A, 4a, 1 timbre [P... Dressel 1), 1 t amphore ind., 26 t dolium, 1 opercule en pierre, 2 scories de bronze, 1 t tuile ronde, 1 t canalisation en terre cuite, 3 kg de parois de four en terre. Faune: 70 frag. os, 678 moules, 112 frag. huîtres, 24 peignes, 3 clovisses, 2 coques.

US 1003c: US identique aux US 1003a et 1003b, mais localisée au nord du mur M1.

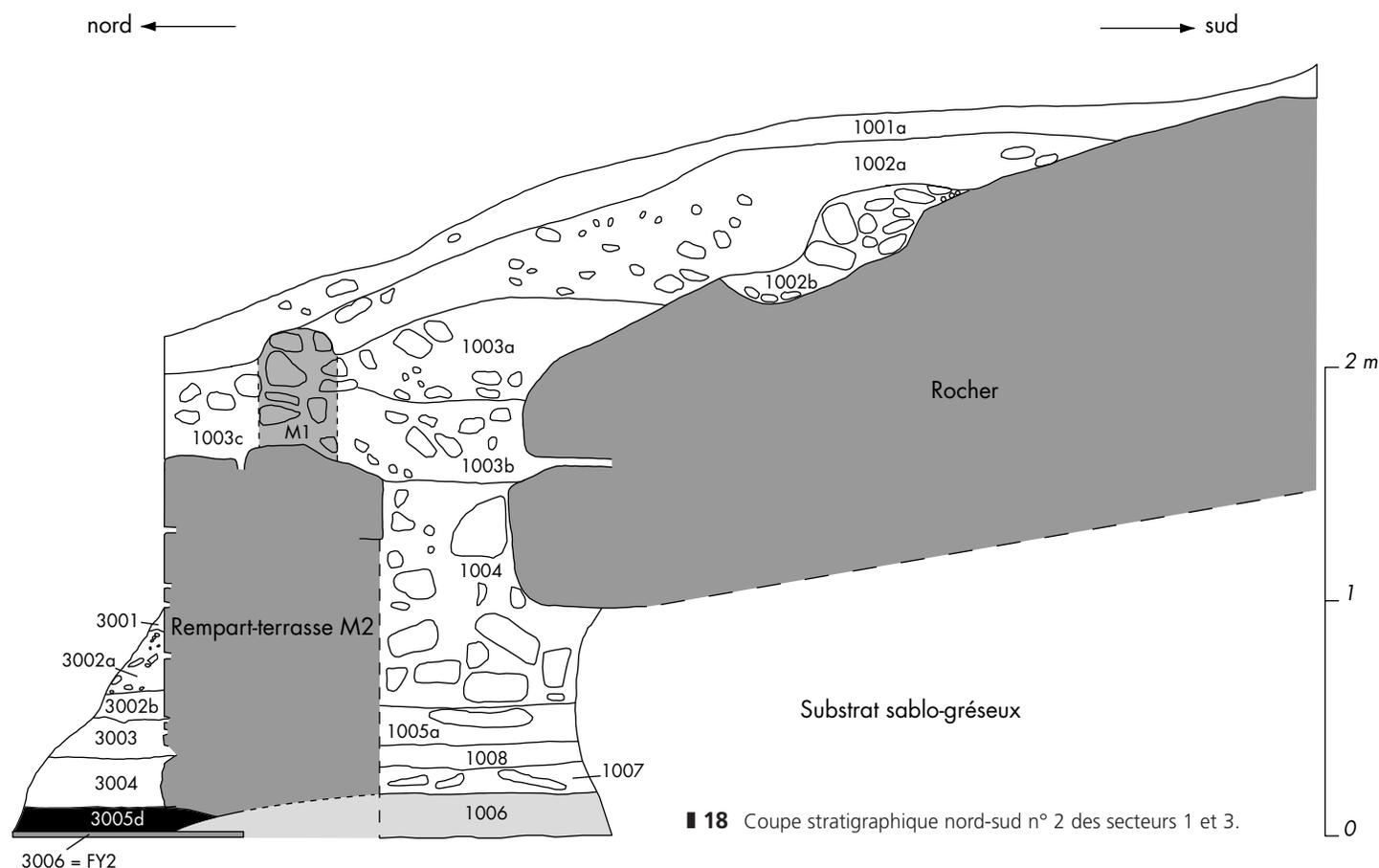
US 1004: remblai. Sédiment argilo-sableux brun clair, légèrement plus compact que l'US 1003, contenant un cailloutis épars, des blocs de pierres et de larges interstices; charbons épars. Mobilier: 2 t grise monochrome (1 b coupe), 1 t campanienne A, 1 t parois fines, 24 t pâte claire (1 a olpé), 1 t mortier massaliète (1 b Bats F623a), 1 t lampe grise, 3 t CNT claire (1b urne), 1 t CNT Alpilles, 27 t CNT locale (1 c jatte CNT-PRO J1b1, 1 b cruche, 3 f urne), 2 t amphore étrusque, 10 t amphore massaliète, 29 t amphore italique, 15 t dolium, 1 frag. meule Py A3, 0,6 kg de parois de four en terre, 2 clous en fer. Faune: 50 frag. os, 190 moules, 32 frag. huîtres, 8 peignes, 1 clovisse, 1 cérithe.

US 1005a: sol. Sédiment sableux brun clair contenant un cailloutis épars et des blocs de pierre; charbons épars. Mobilier: 1 t grise monochrome, 4 t pâte claire (2 b cruche Bats F525), 1 t CNT claire, 1 t CNT locale, 5 t amphore gréco-italique (1 b A-GR-ITA bd2), 3 t dolium, 1 galet, 7 frag. de scories de fer (1,5 kg). Faune: 10 frag. os, 6 moules, 1 peigne.

US 1005b: couche charbonneuse du foyer FY1.

US 1006: niveau de destruction. Sédiment sableux brun. Nombreux blocs de pierres; charbons épars. Mobilier: 1 t CNT locale, 5 t dolium, 1 frag. maie de pressoir, 1 contrepoids de pressoir. Faune: 2 frag. os, 1 moule, 5 frag. huîtres.

US 1007: sol. Sédiment sableux brun contenant de nombreux fragments de charbon de bois. Quelques blocs de pierres. Mobilier: 56 t pâte claire (1 f, 1 a cruche CL-REC 2b?), 1 t CNT grise (1 b coupe), 22 t CNT locale (1 c urne CNT-PRO U4c, 1 f de coupe retaillée en couvercle avec graffite, 31 t amphore gréco-italique (2 épaulements LW d/e), 60 t dolium (1 b DOLIUM 15, 2 b DOLIUM bd8a, 1 b DOLIUM bd8h), 10 frag. cuve en terre crue. Faune: 28 frag. os, 17 moules.



■ 18 Coupe stratigraphique nord-sud n° 2 des secteurs 1 et 3.

US 1008 : niveau de cendres fines superposées. Mobilier : 1 t amphore italique, 1 t lampe grise à décoration radiale. Faune : 1 moule.

US 1009 : niveau de cendres fines superposées (épaisseur : environ 15 cm) reposant sur la sole du four FR1. Faune : 34 frag. os, 1 moule, 35 frag. huîtres.

US 1010 : substrat gréseux et sableux jaune.

SECTEUR 2

US 2001 : formation superficielle d'humus. Mobilier : 1 t grise monochrome, 2 t pâte claire, 1 t CNT locale, 1 t amphore étrusque, 3 t amphore italique, 127 t pigeons balltrap.

US 2002 : matrice argilo-sableuse brune contenant des éclats et des gravillons de molasse (déchets de taille de la pierre d'époque médiévale). Mobilier : 2 t grise monochrome, 1 t campanienne A (1 b coupe Lamb. 33b), 1 t sigillée sud-gauloise (1 f assiette), 9 t pâte claire, 1 t claire ind., 5 t CNT Alpilles (2 b urne CNT-ALP 1a1), 4 t CNT locale (1 f coupe), 3 t amphore étrusque, 1 t amphore massaliète, 14 t amphore italique, 4 t amphore Bétique, 4 t amphore gauloise (1 b Dressel 1), 5 t dolium. Faune : 12 frag. os, 77 moules, 23 frag. huîtres, 2 peignes, 1 coque.

US 2003 : sédiment argilo-sableux brun clair contenant un cailloutis fin épars ; charbons épars.

US 2004 : remblai. Sédiment argilo-sableux brun gris clair contenant un cailloutis ; charbons épars. Mobilier : 3 t campanienne A (2 b coupe Lamb. 27B, 1 b bol Lamb. 31b), 6 t pâte claire (1 a cruche), 1 t CNT claire, 3 t CNT locale (1 f, 1 d urne), 1 t amphore massaliète, 8 t amphore italique, 4 t dolium, 6 frag. de parois de four en terre. Faune : 11 frag. os, 85 moules, 19 frag. huîtres, 1 peigne.

US 2005 : US localisée dans l'angle sud-est du secteur, entre deux rochers. Sédiment argilo-sableux brun.

US 2006 : remblai. US placée sous l'US 2004. Sédiment sableux brun à cailloutis épars ; charbons épars. Mobilier : 1 t grise monochrome (1 b coupe forme II), 2 t pâte claire, 1 t CNT locale, 1 t amphore étrusque, 2 t amphore massaliète, 2 t amphore italique, 1 t dolium, 1 frag. de paroi de four en terre. Faune : 8 frag. os, 3 moules, 1 huître, 2 peignes.

US 2007 : remblai. Sédiment sableux brun contenant des pierres. Charbons épars. Mobilier : 1 t campanienne A (1 b coupe Lamb. 27B), 1 t amphore étrusque, 2 frag. de parois de four en terre. Faune : 3 frag. os, 8 moules, 7 frag. huîtres.

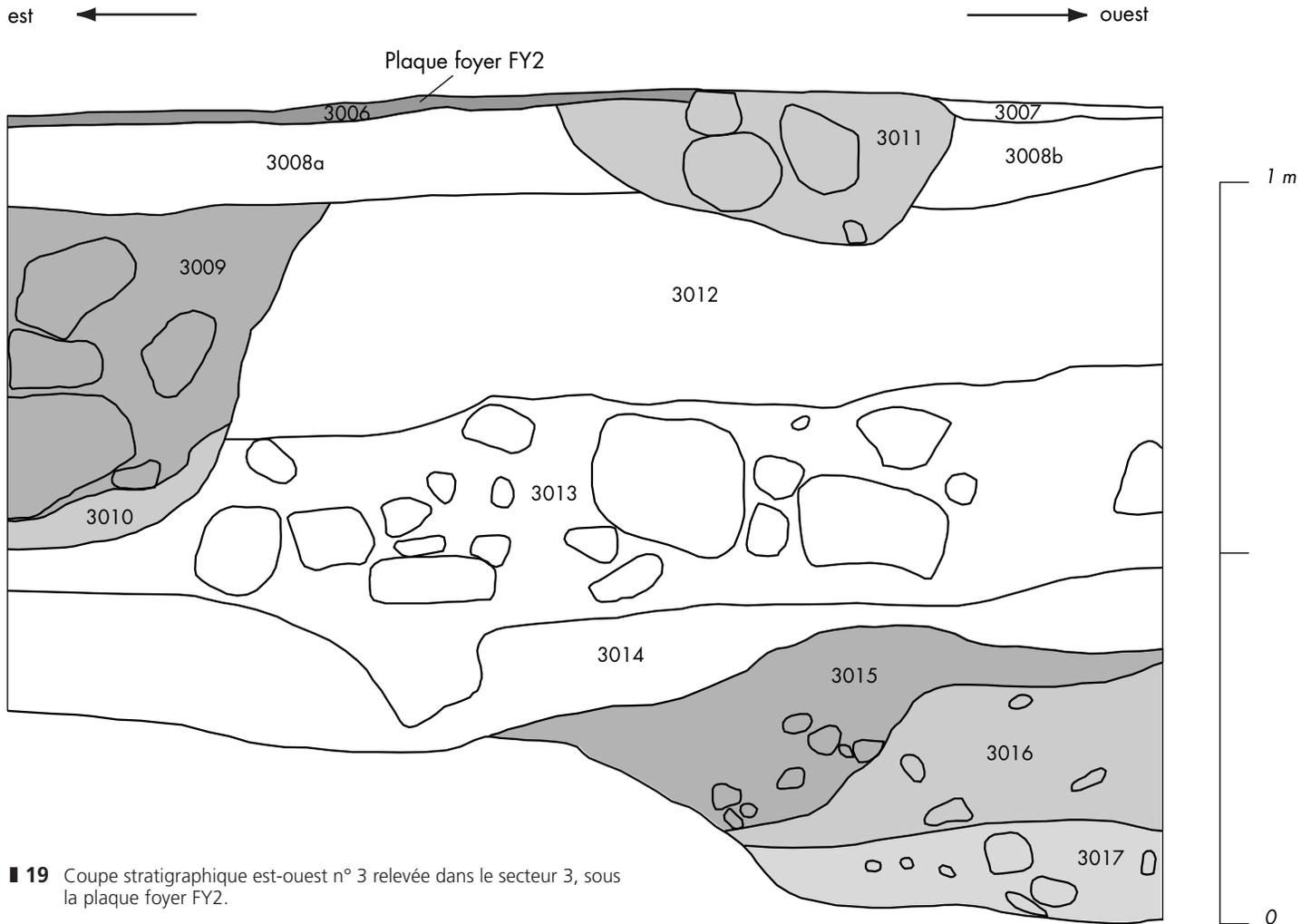
US 2008 : remblai. Sédiment sableux brun sans pierres, mais contenant un cailloutis épars ; charbons épars. Mobilier : 1 t grise ind., 1 t CNT Alpilles (1 b urne CNT-ALP 1a1), 1 t CNT locale, 2 t amphore étrusque, 1 t amphore italique (1 a Dressel 1), 1 t amphore ind. Faune : 7 frag. os, 4 moules, 1 peigne.

US 2009 : substrat gréseux et sableux jaune.

SECTEUR 3

US 3001 : sédiment sableux brun clair. Cailloutis épars. Mobilier : 1 t CNT locale, 2 t amphore italique, 2 t amphore Bétique, 2 t amphore ind., 1 t dolium. Faune : 1 moule.

US 3002a : dépotoir. Sédiment sableux brun clair. Huîtres très abondantes ; charbons épars. Mobilier : 1 t grise monochrome (1 b coupelle), 2 t commune italique (1 f couvercle COM-IT 7), 4 t pâte claire (1 b cruche Bats F525), 1 t CNT Alpilles, 2 t CNT locale, 1 t amphore massaliète, 1 t amphore punique, 2 t amphore italique, 2 frag. de parois de



■ 19 Coupe stratigraphique est-ouest n° 3 relevée dans le secteur 3, sous la plaque foyer FY2.

four en terre. Faune: 2 frag. os, 5 moules, 309 frag. huîtres.

US 3002b: dépotoir. Sédiment sableux brun clair. Cailloutis épars et huîtres moins abondantes que dans l'US 3002a; charbons épars. Mobilier: 1 t campanienne A, 1 t dérivée de A (1 b coupe DER-A 31b), 1 t parois fines (1 b gobelet), 5 t pâte claire (1 b cruche), 2 t CNT Alpilles, 1 t CNT locale, 1 t amphore punique, 9 t amphore italique, 1 t amphore ind., 2 frag. de parois de four en terre. Faune: 10 frag. os, 12 moules, 30 frag. huîtres.

US 3003: sol. Sédiment argilo-sableux gris vert. Rares cailloutis; charbons épars. Mobilier: 3 t pâte claire, 1 t amphore italique, 6 t dolium, 1 clou en fer. Faune: 1 frag. os, 5 moules.

US 3004: remblai. Sédiment sableux brun, gravillonneux, compact; charbons épars. Mobilier: 1 t grise monochrome, 3 t campanienne A (1 b coupe Lamb. 27B), 4 t pâte claire, 1 t mortier calcaire, 4 t CNT Alpilles (1 b urne CNT-ALP 1a1), 6 t CNT locale, 1 t amphore massaliète, 4 t amphore italique, 4 t dolium (1 b DOLIUM bd8f), 1 scorie de fer, 19 frag. de parois de four en terre. Faune: 16 frag. os, 21 moules, 20 frag. huîtres, 1 clovisse.

US 3005a: sédiment sableux brun clair. Nombreux charbons de bois.

US 3005b: sédiment sableux brun clair; charbons épars.

US 3005c: niveau charbonneux.

US 3005d: niveau charbonneux contenant des restes d'une structure argilo-sableuse durcie démantelée. Mobilier des US 3005a-3005d: 1 t

pâte claire, 1 t amphore italique, 2 clous en fer, 6 frag. de parois de four en terre. Faune: 1 moule, 1 peigne.

US 3006: plaque d'argile rubéfiée. Sole de foyer FY2.

US 3007: sol. Sédiment sableux brun; charbons épars.

US 3008: sols. Alternance de passées sableuses jaunes, fines, contenant de nombreux petits grains blancs; charbons épars.

US 3009: comblement de fosse. Sédiment sableux brun contenant des pierres; charbons épars. Mobilier: 1 t CNT claire, 3 t CNT locale, 1 t dolium. Faune: 10 frag. os, 1 moule.

US 3010: comblement de fosse. Argile bleue, fine et compacte, contenant quelques charbons épars.

US 3011: comblement de fosse. Sédiment sableux brun clair contenant des pierres; charbons épars.

US 3012: sols. Ensemble finement stratifié composé d'une alternance de passées sableuses grises, rouges et jaunes et contenant exclusivement des éléments très fins; charbons épars. Mobilier: 2 t CNT locale. Faune: 2 moules.

US 3013: niveau d'abandon. Sédiment sableux brun gris contenant des pierres; charbons épars. Mobilier: 1 t grise monochrome (1 b coupe), 1 t pâte claire, 2 t CNT Berre (2 b urne CNT-BER U1), 6 t CNT locale, 1 t amphore étrusque, 1 t amphore grecque, 5 t amphore massaliète (1 b Py 3/5), 2 t dolium. Faune: 26 frag. os, 8 moules, 1 clovisse.

US 3014: sol. Sédiment argilo-sableux brun gris; charbons épars. Mobilier: 2 t CNT locale (1 b coupe CNT-PRO C2), 1 t amphore grecque. Faune: 3 frag. os, 2 moules.

US 3015: comblement de fosse. Sédiment sableux jaune contenant un cailloutis; charbons épars.

US 3016: comblement de fosse. Sédiment sableux gris jaune contenant un cailloutis et des charbons épars. Mobilier des US 3015 et 3016: 1 t pâte claire, 3 t amphore massaliète. Faune: 3 frag. os, 1 moule.

US 3017: comblement de fosse. Sédiment argilo-sableux brun gris contenant un cailloutis; charbons épars.

US 3018: substrat gréseux et sableux jaune.

4.2. ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION PROTOHISTORIQUE

Les résultats de la fouille sont présentés dans l'ordre chronologique, tous secteurs confondus.

Phase 1 : premières traces d'occupation au VI^e s.

Aucune couche archéologique en place du VI^e s. av. J.-C. n'a été découverte dans la zone de fouille. Il faut certainement rechercher les niveaux archaïques un peu plus haut sur le plateau, l'habitat étant alors probablement de taille réduite. Cependant, quelques témoins de cette époque sont apparus en position résiduelle dans les niveaux plus récents. On notera une anse de canthare en *bucchero nero* (US 1002a), plusieurs fragments d'amphore étrusque dont deux bords d'amphore Py 3A/B (US 1002a et 1003) ainsi que de nombreux tessons de céramique grise monochrome datables des VI^e-V^e s. Ce mobilier vient compléter les trouvailles des fouilles anciennes concernant le VI^e s. La poursuite des fouilles plus en amont devrait apporter davantage de renseignements sur cette période clef qui voit l'installation d'une communauté protohistorique au Castellan.

Phase 2 : les niveaux du V^e s.

L'association, dans l'US 3013, d'un bord d'amphore massaliète Py 3/5, de céramique grise monochrome et d'une urne non tournée des ateliers de l'étang de Berre, permet de dater la phase 2 des trois derniers quarts du V^e s. Un premier sol d'occupation (US 3014) s'installe sur le substrat sableux et gréseux préalablement égalisé par un faible creusement. À la base de l'US 3014 s'ouvre une fosse de 34 cm de profondeur taillée dans le substrat et comblée par les US 3015-3017. Cette fosse contenait un matériel peu abondant: trois tessons d'amphores massaliètes, un tesson de céramique à pâte claire, trois ossements et une coquille de moule. L'US 3013, très caillouteuse, scelle cet ensemble. Elle marque un abandon du secteur. L'occupation du site au V^e s. n'a pu être entrevue que sur une surface réduite de 80 cm² correspondant très certainement à un lambeau de sol d'habitation. Par conséquent, ces données demandent à être complétées et affinées à l'avenir. Elles montrent cependant que l'extrémité nord de la colline était occupée dès cette époque.

D'autre part, la colline était évidemment plus longue de plusieurs mètres au nord.

Phase 3 : le hiatus des IV^e - III^e s.

Aucun témoin archéologique ne nous renseigne sur la période des IV^e-III^e s. Il est vrai que les fouilles anciennes n'ont livré que quatre tessons de céramique à vernis noir de l'atelier des petites estampilles habituellement datés de la fin du IV^e s. et des deux premiers tiers du III^e s. La phase 3 peut correspondre à une période de récession comme celle observée sur plusieurs sites provençaux tels que Saint-Blaise, le Baou de Saint-Marcel, le Baou-Roux, le Mont-Garou ou La Courtine.

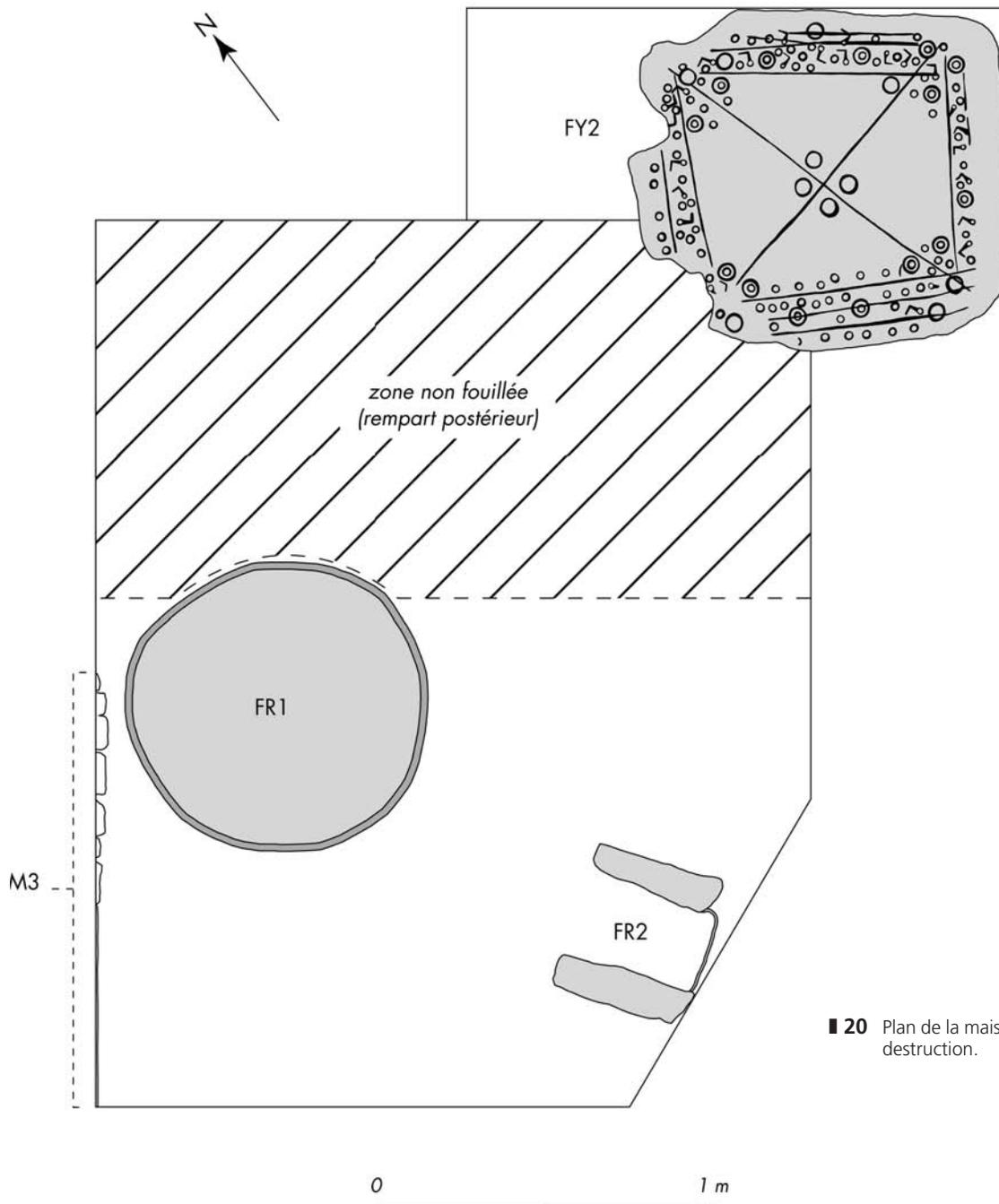
Phase 4 : une maison du II^e s.

À une date indéterminée que l'on pourrait situer dans les trois premiers quarts du II^e s. par calage stratigraphique, l'occupation reprend. Plusieurs niveaux sableux successifs aux couleurs nuancées de quelques millimètres d'épaisseur superposés sur une hauteur de 32 cm (US 3012) constituent les sols régulièrement balayés d'une maison. Ces niveaux ne contenaient que deux minuscules tessons en céramique non tournée et deux moules. Des fragments millimétriques de moules et de charbons de bois ponctuent la stratigraphie. Au sommet de l'ensemble 3012 s'ouvre une fosse de 45 cm de profondeur dont le fond est tapissé d'une argile bleue très fine parsemée de minuscules charbons de bois (US 3010). Son comblement (US 3009) contenait quelques fragments de céramiques non tournées dont un en pâte claire. Au-dessus de cet ensemble, les US 3008a et b ainsi que 3007 continuent la série de sols balayés de l'US 3012. À leur sommet, une dernière fosse peu profonde (21 cm) s'ouvre, comblée par l'US 3011, caillouteuse et stérile de mobilier. La durée d'occupation de la maison ainsi définie ne peut être estimée. En effet, un sol de quelques millimètres peut aussi bien refléter une activité très ponctuelle que plusieurs mois d'utilisation.

Phase 5 : la destruction de la maison (fin II^e s. av. J.-C.)

◆ La pièce d'habitation

L'habitation est délimitée à l'ouest par un rocher provenant de l'entablement de calcirudite jaunâtre et ayant glissé antérieurement à l'occupation humaine. Ce rocher repose directement sur le substrat sablo-gréseux en place. Un mur en petit appareil irrégulier (M3), conservé sur toute sa hauteur (98 cm), poursuit la paroi du rocher sous sa base, contre le substrat friable. Ce mur fut partiellement détruit au nord lors de la construction d'un rempart-terrasse postérieur. La partie sud de l'habitation est également limitée par d'énormes rochers. Cependant, aucun mur de renfort, à leur base, n'a été construit. La moitié nord de la maison a aujourd'hui disparu en raison de l'érosion affectant le talus de ce côté-là. Quant à la moitié est, elle n'a pas fait l'objet



■ 20 Plan de la maison des secteurs 1 et 3. Etat avant destruction.

de fouilles archéologiques, se situant en dehors du périmètre carroyé. La découverte d'une sole de foyer domestique décorée (FY2) est un élément qui permet de tenter d'évaluer la superficie de la pièce. Les découvertes archéologiques prouvent en effet que les soles décorées sont presque systématiquement localisées au centre d'une pièce (Roux, Raux 1996). Partant de ce postulat, on évalue cette superficie à environ 22,5 m². Ce chiffre correspond à la superficie moyenne des maisons protohistoriques du Midi gaulois. Le sol de la maison est constitué au sud (secteur 1) par le substrat sablo-gréseux jaune (US 1010) et au nord

(secteur 3) par l'accumulation des sols antérieurs (US 3007 et 3008). Une toiture en matériaux légers devait être posée directement sur les rochers. Des traces d'encoches taillées dans le rocher pour la mise en place de poutres de 10 à 13 cm d'épaisseur ont été repérées au nord-ouest du secteur 1. Ces traces de taille ainsi que l'inclinaison de la partie supérieure des rochers contre lesquels s'appuie l'habitation permettent de restituer un toit en pente vers le nord-est. La hauteur de la pièce a donc pu être évaluée avec certitude. Elle est comprise entre 2 m et 2,65 m. Plusieurs aménagements, très bien conservés en raison d'une destruction

rapide, témoignent des activités culinaires pratiquées dans cet espace : un foyer à sole décorée, un four à pain et un foyer en U (fig. 20). Sur le sol, dans l'US 1007, se trouvaient deux cruches en pâte claire dont une proche du type CL-REC 2b, une urne non tournée, une coupe non tournée dont le pied a été rogné et le bord découpé (couvercle?), portant un *graffiti* non alphabétique, deux amphores gréco-italiques décollées et les vestiges de trois *dolia* différents (fig. 21, n° 1-5). Un fragment de lampe à huile à pâte grise et couverte noire à décoration radiale a également été retrouvé dans les cendres de l'US 1008, près de la paroi est du foyer en U (fig. 21, n° 6). Ce type de lampe apparaît peu avant -125 (Bémont, Lahanier 1985, 225-229). Pour l'étude céramologique, il est intéressant de noter que la cruche à pâte claire proche du type CL-REC 2b (fig. 21, n° 3) dont le bord manque est une production régionale non massaliète¹¹. Tous ces éléments permettent de situer la destruction de la maison dans le courant du dernier tiers du II^e s.

◆ Les aménagements domestiques

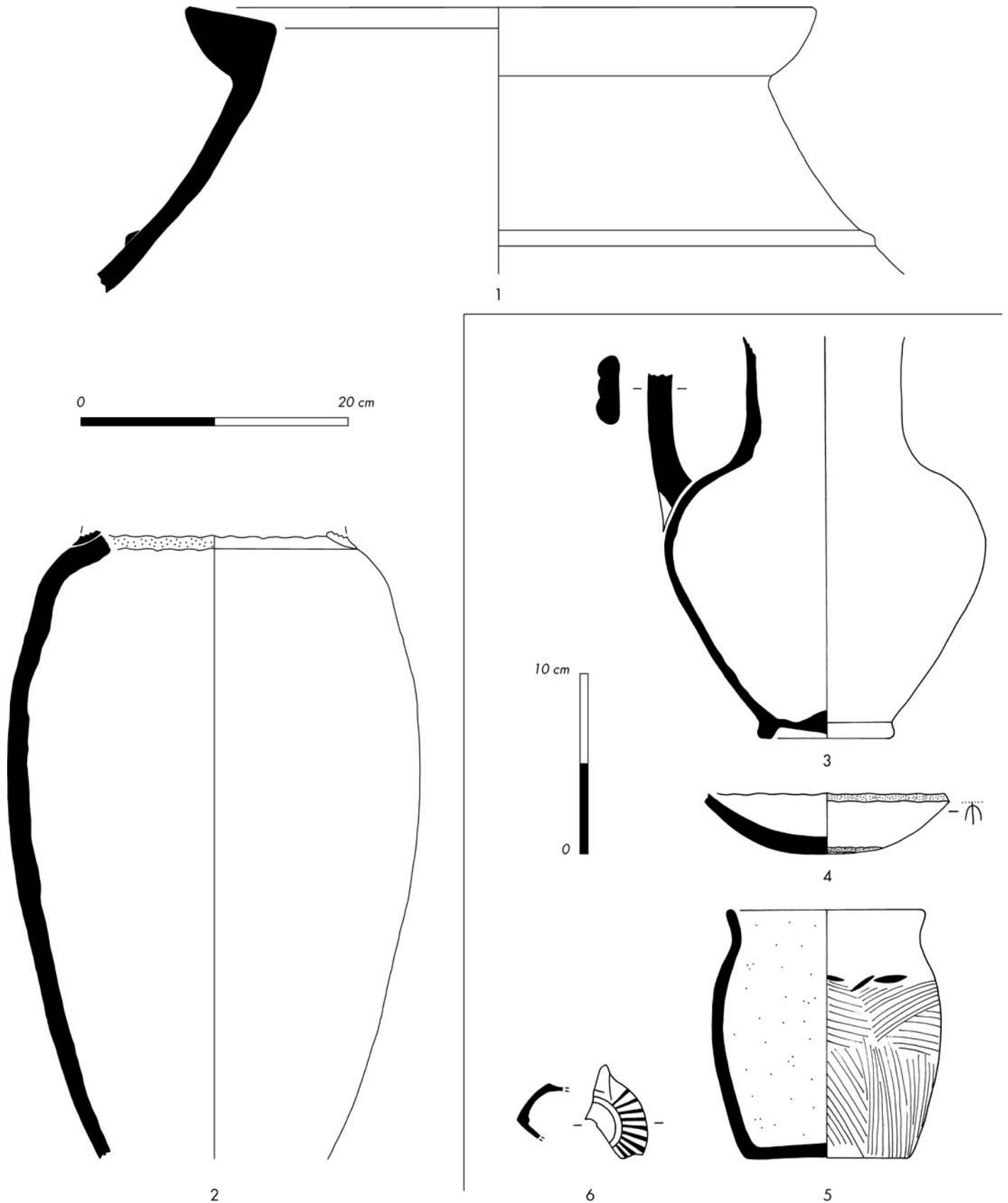
■ La sole décorée FY2

Un foyer domestique occupe le centre de la maison. Il est constitué d'une plaque foyer rectangulaire en argile rubéfiée (US 3006) peu épaisse (environ 3 cm) de 1,10 m x 1 m, exceptionnellement bien conservée (fig. 22-24). La surface porte un décor organisé imprimé avant cuisson. Dans un premier temps, on a délimité un double cadre rectangulaire. Les lignes sont imprimées à l'aide d'une cordelette tendue (diamètre : environ 4 mm). Plusieurs reprises sont visibles. Il s'agit de la technique la plus simple permettant d'obtenir une ligne droite. Au Beaucet, dans le Vaucluse et au Marduel, à Saint-Bonnet-du-Gard, sont attestés à notre connaissance les seuls autres décors à la cordelette réalisés sur des soles de foyers (*Gallia* 1977, 534; Py, Lebeau-pin 1989, 153). Des fragments de chenets en terre cuite du II^e s. ou du début du I^{er} s., trouvés à Orgon, présentent également une ornementation composée de cercles estampés et de lignes imprimées avec une cordelette (Poumeyrol 1959, fig. 4-5). Pour en revenir à l'élaboration du décor de la sole du Castellan, on a, dans un second temps, imprimé deux lignes obliques se croisant au centre de la plaque. À partir de là, l'estampage est réalisé avec de nouveaux outils, très probablement en métal : un ou plusieurs anneaux à section ronde de 5,3 cm de diamètre externe, un ou plusieurs anneaux à section ronde de 2,5 cm de diamètre externe ainsi qu'au moins trois exemplaires d'un objet rappelant un modèle de clef très simple. Les trois outils décrits ont été employés dans un ordre indéterminé. Au centre de la sole, sont imprimés quatre grands cercles placés de part et d'autre des lignes obliques. Dans chaque angle interne du petit cadre sont imprimés deux grands cercles, séparés par une des lignes obliques et au centre desquels, à une exception près, se trouve un cercle plus petit. Dans la même zone sont

imprimés d'autres petits cercles sans ordre apparent et une clef. Enfin, dans l'espace compris entre les deux cadres et même légèrement en dehors, on observe, plus ou moins régulièrement répartis, des cercles petits et grands, parfois associés, ainsi que des clefs.

En Languedoc, une quarantaine de soles décorées ont été découvertes en place dans des contextes datés entre 530/500 et 250/200. Deux foyers décorés de cannelures sont également attribuables au Bronze final IIIa et IIIb (Roux, Raux 1996). Les décors sont essentiellement constitués de lignes, chevrons, jambages en M, grecques, biscèles et triangles concentriques. En Provence, la situation est différente (Nin 1999). On connaît quelques fragments de sole décorée au Bronze final aux Gandus, un fragment de plaque en place à Saint-Blaise au V^e s. et des fragments au IV^e s. à Cavaillon. Mais c'est aux II^e s. et I^{er} s. que semblent se concentrer les découvertes avec une plaque en place aux Baux et à Mouries (Royer, Verdin 2000, fig. 6) et une dizaine de fragments répartis entre le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et le Var. Les décors sont essentiellement des cercles estampés et des motifs linéaires. Ils se distinguent en cela du corpus languedocien plus ancien. Par sa chronologie (dernier tiers du II^e s.) et ses décors, la sole décorée du Castellan se rattache incontestablement au groupe provençal. Ses dimensions, son décor et son exceptionnelle conservation en font une pièce unique en Provence¹².

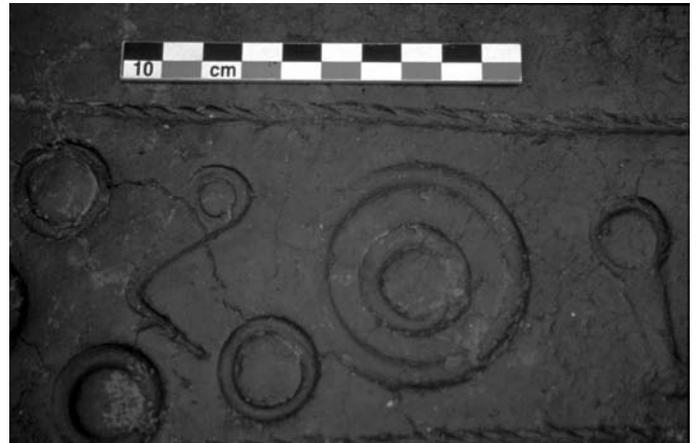
La sole décorée semble avoir été utilisée pour la cuisson domestique des aliments. L'US charbonneuse 3005c, localisée contre la sole, à l'ouest, témoigne des premiers temps d'utilisation. Sur la sole même, l'US 3005d contient d'abondants charbons de bois, notamment des branches carbonisées. Tout au sud, on retrouve la couche cendreuse fine US 1008 du secteur 1 contenant deux clous en fer. Ceci semble indiquer que l'on a brûlé du bois de récupération (charpente, meuble...). D'autre part, l'US 3005d est composée d'abondants fragments d'argile sableuse grise durcie. À l'ouest et dans le prolongement de la sole, le fait 1 (fig. 25) consiste en un conduit large de 17 à 20 cm fouillé sur 70 cm de longueur. Ses parois sont constituées de la même argile sableuse grise que celle de l'US 3005d. Le conduit était comblé par un sédiment sableux brun clair contenant peu de charbons (US 3005b). La structure ainsi décrite est difficilement interprétable. Il semble toutefois que l'on ait affaire à une structure de combustion à mettre en relation avec la plaque foyer FY2. Cette structure aurait été posée ou façonnée au-dessus de la plaque. Cette découverte n'est pas sans rappeler les hypothèses émises à Lattes. On suppose, sur le site, l'existence de cloches mobiles, utiles pour des cuissons à l'étouffée, posées sur des soles d'argile. Cette remarque vient de l'observation des traces rubéfiées identifiées à la surface des foyers, la surface centrale apparaissant sombre et la surface périphérique claire (Roux 1994). Néanmoins, le rapprochement n'est pas tota-



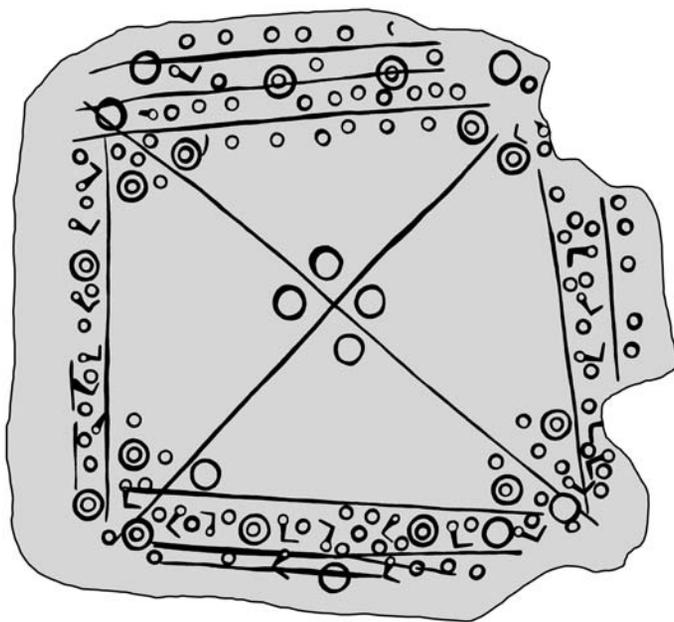
■ 21 Mobilier de la maison. N° 1: dolium; n° 2: amphore gréco-italique; n° 3: cruche en pâte claire; n° 4: coupe en CNT à bord et fond découpés (cou-vercle); n° 5: urne en CNT; n° 6: lampe grise à décoration radiale.



■ 22 Sole décorée FY2 en partie engagée sous le rempart (cliché F. Marty).



■ 24 Détail du décor de la sole FY2 (cliché F. Marty).



■ 23 Sole décorée FY2.



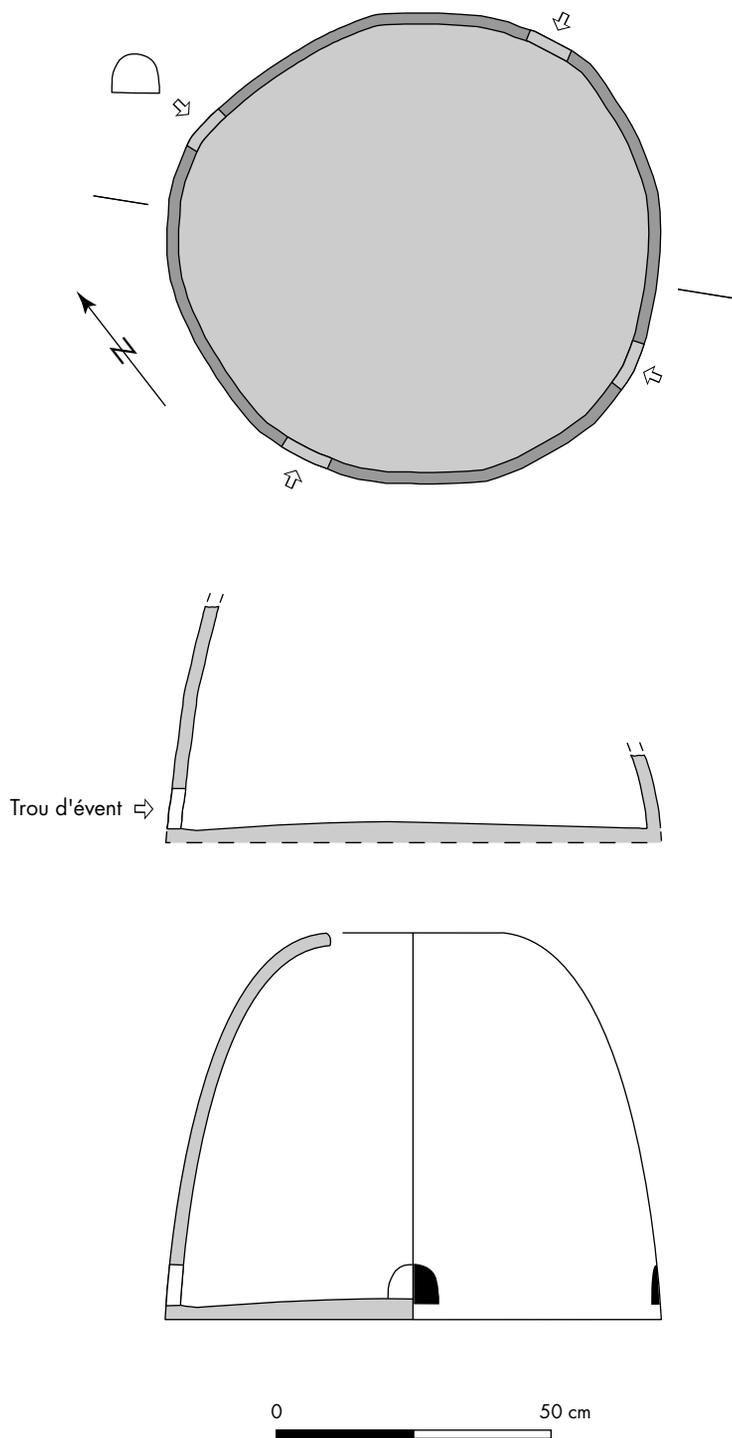
■ 25 Fait 1. Structure de cuisson ? (cliché F. Marty).

lement satisfaisant si l'on considère que le fait 1 n'est pas fabriqué en torchis et que la couleur est plus claire au centre de la sole FY2. Quoiqu'il en soit, l'hypothèse d'une structure liée à la cuisson du foyer FY2 reste envisageable.

■ Le four à pain FR1

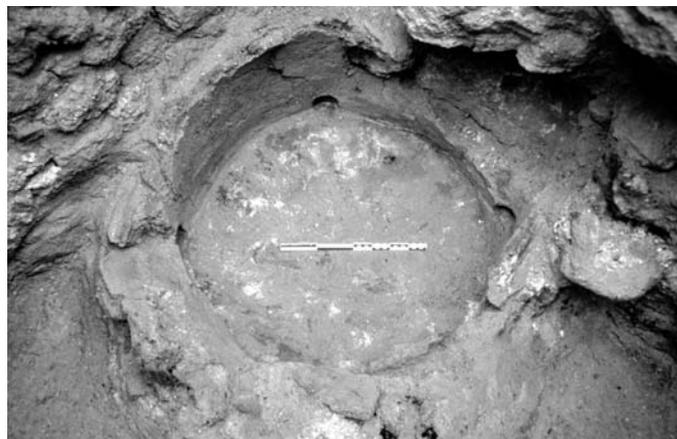
À 5 cm de la paroi du mur M3, dans l'angle sud-ouest du secteur 1, se trouve un four en dôme de grandes dimensions (fig. 26-27). Sa position contre un mur est habituelle pour un four construit dans une maison (Py 1992, 280). La sole

d'argile lissée circulaire (diamètre intérieur : 80 à 85 cm) est façonnée, a priori, directement sur le substrat sablo-gréseux¹³. Les parois (2,5 cm d'épaisseur), en terre crue mêlée de dégraissant végétal, sont mal cuites. La surface interne porte des traces de brosse effectuée avec une touffe d'herbe. La structure est conservée sur une hauteur maximale de 40 cm. La partie supérieure du dôme a été retrouvée effondrée à l'intérieur du four, mais la mauvaise conservation des parois, très friables, n'a pas permis d'observer le bord de l'ouverture sommitale. Cette ouverture est suggérée par la forme même du four. En effet, à la base, quatre trous d'évent (hauteur : 7 cm ; largeur : 9 cm) régulièrement répartis servent à réguler le tirage du feu. Or, des fours mobiles en céramique de forme identique sont connus au I^{er} s. av. J.-C. à Nîmes, Orange, Vaison et La Capelière en Camargue. Le combustible et les galettes de pain étaient donc enfournés par le haut, les galettes étant collées contre les parois du four préalablement chauffé. Il s'agit d'un modèle de four



■ 26 Four FR1. Vues en plan et en coupe et restitution hypothétique.

connu en Méditerranée sous le nom de *Tanur* ou *Tabouna* par l'ethnographie. Le four en dôme apparaît en Gaule méridionale dès le Bronze final (Nin 1999, 237-239; Py 1992). Le pourtour de la base est renforcé, à l'extérieur, par une couronne d'argile limoneuse grise. Sur la sole, une épaisse couche de cendres fines (US 1009; 15 cm d'épais-



■ 27 Four à pain FR1 (cliché J. Chausserie-Laprée).

■ 28 Foyer en U FR2 (cliché F. Marty).



seur) contenait de nombreux fragments d'huîtres calcinées et quelques coquilles de moules pulvérulentes. On suppose donc que le four a occasionnellement été utilisé pour la cuisson d'huîtres à la braise. Ce type de cuisson pour les huîtres est connu autour de l'étang de Berre durant le Haut-Empire (Brien-Poitevin 1996, 316) et, par exemple, à Eyguières du VI^e s. au Haut Moyen Âge (Brien, Columeau 2000, 335).

■ Le foyer en U FR2

À 70 cm du four FR1, contre la paroi gréseuse sud de la maison, se trouve un foyer fermé en U (fig. 28). Deux adobes espacées de 23 à 25 cm sont posées parallèlement de chant contre la paroi portant un revêtement argileux lissé (dimensions des adobes: 40 x 24 x 10 cm et 37 x 26 x 10 cm). La sole est constituée par le substrat (US 1010), la partie centrale étant fortement rubéfiée. Sur celle-ci repose une épaisse couche de cendres fines (US 1008) que l'on

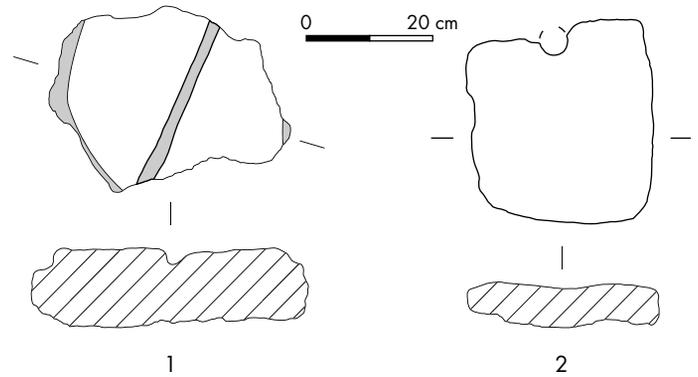
retrouve sur une grande partie du sol de la maison. À l'est du foyer a été retrouvé un fragment de lampe à huile. A-t-elle servi à allumer le feu ? Les foyers en U sont connus en Provence sur l'île de Martigues, à Saint-Pierre-les-Martigues et au Baou Roux. N. Nin y voit des fours rudimentaires (Nin 1999, 234-235). Dans le cas du Castellan, une autre hypothèse est envisagée. L'étroitesse de la chambre de cuisson (23 à 25 cm) et la présence toute proche, à l'ouest, d'une urne écrasée sur le sol laissent penser que les deux adobes ont pu servir à caler l'urne sur les braises pour cuire des aliments. Cette pratique est largement attestée par l'ethnographie, notamment au Maroc et au Burkina-Faso. Contre la paroi est du foyer se trouvait également une cruche en pâte claire écrasée sur place, probablement utilisée pour verser de l'eau dans l'urne lors de la cuisson de mets bouillis.

Entre le foyer FR2 et le four FR1, au sud du secteur 1, un prélèvement carpologique effectué dans l'US 1007 a révélé une concentration très importante de pépins de raisin carbonisés¹⁴ (*Vitis vinifera*). Ceci nous donne deux types d'information. Tout d'abord, la concentration de pépins de raisin traduit certainement la présence de marc de raisin. Ce dernier a pu être employé comme combustible pour alimenter le four à pain et/ou le foyer en U. D'autre part, ce fait nous renseigne sur le paysage agricole. À la même époque, à Lattes et à Martigues, la vigne est cultivée dans le but de produire du vin (renseignement L. Bouby et D. Garcia; Py 1993a, 215). Une viticulture indigène limitée est également perceptible dès le V^e s. au Pègue, à Coudouneù, à Lambesc et à Mourières où sont imitées des amphores vinaires massaliètes en très faibles quantités (Verdin 1997, 181-182 et 192-193; Marcadal 2000, 145), voire dès la fin du VI^e s. si l'on interprète ainsi une copie indigène d'amphore étrusque provenant de Mourières (Marcadal 2000, fig. 3, 4). Même s'il n'a pas encore été possible, au Castellan, de différencier la vigne cultivée de la vigne sauvage, il est fort possible que dans la seconde moitié du II^e s., les habitants aient pratiqué la viticulture et fabriqué du vin. Il est à noter que cette culture se prolonge du Haut-Empire à l'époque moderne de l'autre côté de l'étang de l'Olivier, en direction du nord.

◆ Éléments de pressoir dans la couche de destruction

L'US 1006 se place au-dessus du dernier niveau d'occupation de la maison. C'est un niveau d'effondrement caractérisé par un matériel peu abondant (6 tessons) et de très nombreux blocs de pierre. Parmi ceux-ci ont été identifiés deux éléments de pressoir : une maie (fig. 29, n° 1) posée au-dessus du four FR1 et, tout à côté, un contrepoids (fig. 29, n° 2).

■ Maie : fragment de maie de pressoir en molasse locale. Longueur maximale conservée : 43 cm ; largeur maximale conservée : 32 cm ; épaisseur : 10 cm. Sont visibles, sur la face supérieure, une rainure arrondie, une rainure rectiligne



■ 29 Éléments de pressoir – n° 1 : maie ; n° 2 : contrepoids.

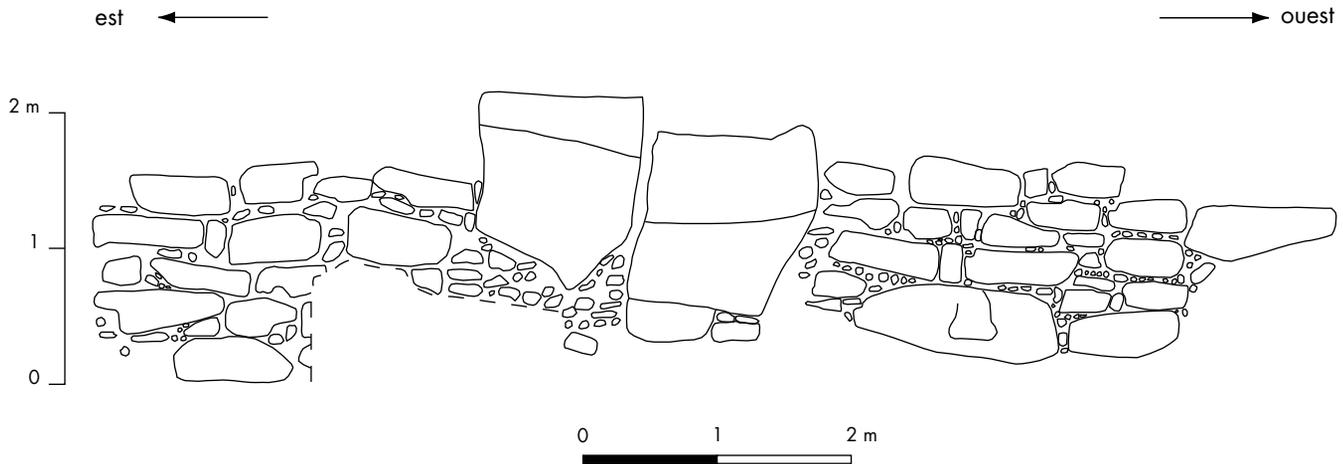
(largeur : 3 cm) et une rainure conservée sur seulement 7 cm de longueur.

■ Contrepoids : contrepoids de pressoir du type 00 de J.-P. Brun (1986, 120-121) en molasse locale. Longueur conservée : 34 cm ; largeur : 30 cm ; épaisseur : 5 cm ; poids actuel : 10 kg. Un trou perforant circulaire de 5 cm de diamètre est visible au sommet.

Les deux éléments appartiennent à un pressoir archaïque du type A1 de J.-P. Brun (1986, 86-90). La maie en pierre étant systématiquement attribuée à un pressoir à olives (Brun 1986, 235 ; Brun 1993, 525-526), il apparaît qu'à côté de la vigne, dans la deuxième moitié du II^e s., les habitants du Castellan cultivaient l'olivier. Selon Strabon et Justin, ces deux cultures traditionnelles méditerranéennes furent transmises aux Gaulois par les Grecs de Marseille (Strabon, IV, 1, 2 et 1, 5 ; Justin, XLIII, 4, 2). Dans le Midi gaulois, l'oléiculture apparaît au IV^e s. sur les sites littoraux. Cette oléiculture locale répond probablement aux besoins créés par les Grecs installés à Marseille et dans ses comptoirs dans les domaines de l'alimentation, de la toilette, de la médecine, de l'éclairage ou du textile (Brun, Charrière, Congès 1998 ; Garcia 1992).

Phase 6 : atelier métallurgique de la fin II^e s. - début I^{er} s.

Sur les ruines de la maison s'installe un atelier métallurgique occasionnel en plein air (US 1005a) daté de la fin du II^e s. ou du début du I^{er} s. par calage stratigraphique. Au centre du secteur 1, un foyer (FY1) occupe l'espace. Celui-ci est posé à même le sol et se caractérise par une trace rubéfiée (80 x 60 cm) et un niveau charbonneux (US 1005b ; épaisseur : environ 15 cm). Aucune trace de soufflerie n'a pu être décelée. Celle-ci aurait pu être placée au nord du foyer, en limite de fouille. Au nord-ouest étaient groupées des scories de fer (1,5 kg) dont un culot (diamètre : 7,5 cm ; épaisseur : 3,5 cm). Tout près, était déposé un galet en grès fin dur portant des traces évidentes d'abrasion par polissage. Cet outil en pierre était certainement



■ 30 Relevé de façade du rempart-terrasse M2.

employé lors de la finition des objets métalliques comme polissoir. Tous ces éléments témoignent de l'existence d'un atelier de forge où l'on pouvait fabriquer des outils à partir de loupes de fer, ou bien effectuer des petits travaux de réparation et de soudure. La situation de la forge au pied de la paroi rocheuse est dictée par la nécessité, pour le forgeron, d'opérer dans la pénombre afin de pouvoir apprécier la couleur du métal chauffé et ainsi le travailler dans de bonnes conditions. D'autre part, cette aire, ouverte au mistral, est parfaitement bien ventilée.

Phase 7 : le rempart-terrasse du I^{er} s.

Dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., le site est restructuré. On construit alors un rempart-terrasse (M2) scellant les occupations antérieures (fig. 16 et 30-31). La datation est assurée par le mobilier pris dans le remblai interne de la construction (US 1003-1004, 2004-2008). Les tessons les plus récents renvoient aux formes suivantes : gobelet à parois fines, bol Lamb. 31b, coupe Lamb. 27B, amphore Dressel 1 et surtout 6 bords de la variante primitive de l'urne des ateliers de céramique non tournée des Alpilles, CNT-ALP 1a1. Le rempart-terrasse a pu être dégagé sur une longueur de 9,20 m. Il est conservé sur une hauteur de 1,60 m. À l'ouest, il s'appuie contre le substrat qui remonte. À l'est, des fouilles clandestines postérieures à nos recherches confirment une interruption nette. La présence, quelques mètres plus loin dans le prolongement du rempart de blocs de pierre semblables indique que la structure se poursuit plus à l'est. Est-on en présence d'une poterne ou d'un décrochement ? La première assise de fondation est formée de blocs de pierre importants (jusqu'à 1,50 m de longueur) grossièrement équarris. Toutes les pierres utilisées dans la construction proviennent de blocs détachés naturellement du substrat rocheux local. Il s'agit d'une calcirudite jaunâtre, vindobonienne, riche en débris coquilliers



■ 31 Rempart-terrasse M2 (cliché F. Marty).

et contenant de rares esquilles d'ossements de vertébrés. La pierre est visiblement facile à travailler. Les assises placées au-dessus du niveau de fondation sont constituées de blocs grossièrement équarris dans un premier temps. On observe des traces de taille layée oblique réalisée avec un marteau taillant large de 60 mm pour régulariser les faces latérales des blocs. Ceux-ci sont assemblés et calés à l'aide de petites pierres. La façade de la construction a été traitée avec soin. Elle est parfaitement rectiligne, aussi bien horizontalement que verticalement. Pour cela, les maçons indigènes ont dû employer le fil à plomb et le cordeau et aplanir au marteau taillant, large de 60 mm, la face visible des blocs. Un rocher non déplacé, inclus dans le bâti, a lui aussi été régularisé, du côté façade, à l'aide d'un marteau taillant, et se fond parfaitement dans l'ouvrage. Ce dernier s'apparente à la fois à un rempart du fait de la dimension des blocs employés (parement atteignant jusqu'à 1 m de largeur ; blocs de

40 cm d'épaisseur) et du soin apporté à sa réalisation, mais aussi à un mur de terrasse par son mode de construction. En effet, le rempart ne comporte qu'un seul parement contre lequel, du côté interne, s'appuie un épais remblai constitué d'un blocage de pierres et de terre. C'est pourquoi nous qualifions la fortification de "rempart-terrasse". La construction du rempart-terrasse implique probablement un repli de l'espace habité pour une raison indéterminée (crise érosive au nord du plateau ?), du moins dans ce secteur nord de l'oppidum. La fortification vient renforcer les défenses naturelles du site (falaises) sur la ligne des 10 m NGF. On remarque, à la même altitude et à 65 m au sud-est, une structure linéaire analogue composée d'une assise de blocs de pierre comparables. L'existence de ce rempart n'avait jusqu'alors jamais été signalée dans la littérature scientifique. En effet, celui-ci fut à coup sûr démantelé et effacé du paysage par les carriers ayant exploité la totalité du pourtour du plateau molassique, notamment lors de la fondation du *castrum* médiéval d'*Ystrum*. Néanmoins, un testament daté de l'année 1710 mentionne l'existence d'un rempart ruiné sur la colline: « ... toutes les terres qui sont dans l'enclos du Castellan, ensemble, le bâtiment enfermé par des murailles présentement ruinées... »¹⁵.

Phase 8: l'occupation du I^{er} s. av. J.-C.

Un peu plus tard dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. (coupe Lamb. 27B, urne CNT-ALP 1a1), au pied du rempart-terrasse, dans le secteur 3, un remblai compact composé de sable brun gravillonneux (US 3004) régularise la surface du sol. Sur ce remblai s'installe un sol bien caractérisé par sa texture et le mobilier posé à plat (US 3003). Sur le sol ont notamment été retrouvés 6 fragments de *dolium* rejetés contre le parement du rempart-terrasse. Étant donné l'exiguïté de la superficie fouillée (0,5 m²), il n'est pas possible d'affirmer que ce sol est celui d'une habitation. Ce dernier témoigne cependant d'une réoccupation du secteur *extra-muros*.

Phase 9: un dépotoir d'huîtres du I^{er} s. av. J.-C.

Le secteur 3 devient, dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., une zone de rejet (US 3002a et b). La datation s'appuie notamment sur l'association de tessons de campanienne A, de céramique à parois fines, d'amphore italique, mais aussi de céramique dérivée de la campanienne A et de céramique non tournée des ateliers des Alpilles dont la pâte s'apparente à celle des productions postérieures à 50/40 av. J.-C. L'US 3002b contient un mobilier épars et de nombreux restes de faune marine et terrestre. Au-dessus, l'US 3002a est caractérisée par une accumulation importante de coquilles d'huîtres (309 fragments recueillis sur une surface de 0,35 m²) témoignant de l'existence d'un dépotoir culinaire contre le rempart-terrasse. Il est intéressant de noter qu'en ce qui concerne la consommation de coquillages

marins, la fouille montre que du V^e s. au II^e s. les moules sont quasi-exclusives. Dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., les huîtres font une nette apparition (15,5 % des restes conchyliologiques). La consommation des huîtres sera ensuite quasi exclusive dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. F. Brien-Poitevin avait constaté une situation relativement proche suite à l'étude de masses importantes de coquillages provenant de gisements du pourtour de l'étang de Berre. À Saint-Blaise et à Martigues, dès le V^e s., on consomme d'énormes quantités de moules. Au II^e s., c'est l'huître qui prédomine. Cependant, au I^{er} s. av. J.-C., sur les *oppida* de La Cloche et de Rognac, les moules sont toujours majoritaires. Le changement de goût alimentaire se généralise à la période gallo-romaine (Brien-Poitevin 1996). Excepté le cas des huîtres cuites à la braise dans le four FR1 dans le dernier tiers du II^e s., on n'observe que de très rares traces de cuisson évidente sur les coquillages. Ceux-ci ont été consommés majoritairement crus ou à peine cuits.

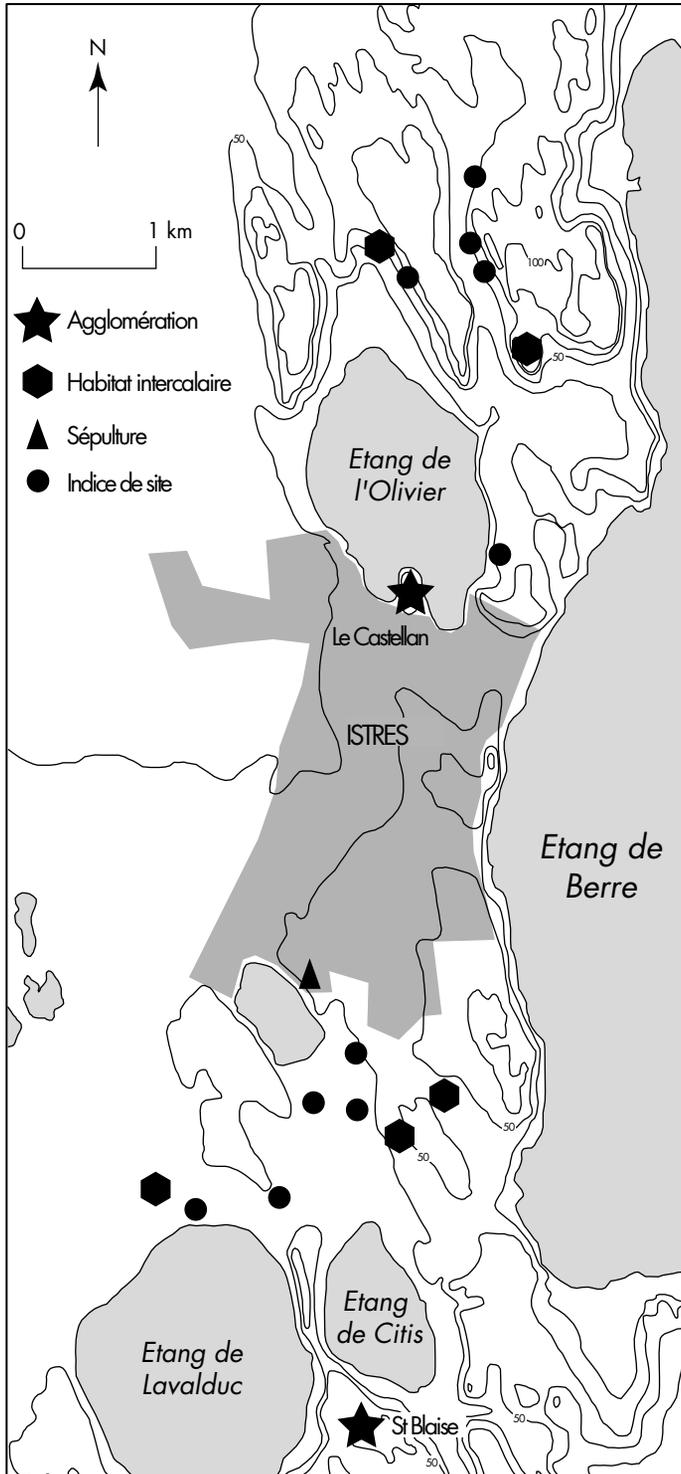
5. Le Castellan dans son contexte de l'âge du Fer

5.1. STATUT ET EVOLUTION DE L'HABITAT

L'oppidum du Castellan fut fondé dans le courant du premier quart du VI^e s. ou au plus tard dans le second quart du siècle, dans un contexte marqué par la fondation des *oppida* provençaux de Saint-Blaise et de Tamaris. Cette datation s'appuie notamment sur la présence d'un fond de *kylix* grecque de type B1 (620 à 570/560) et sur plusieurs tessons de céramiques tournées datables de la première moitié du VI^e siècle.

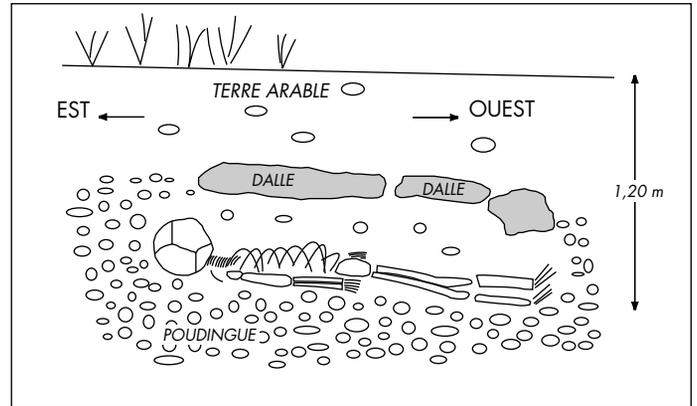
Une carte de répartition des sites du premier âge du Fer sur le territoire communal d'Istres a été dressée en tenant compte des attestations d'amphores étrusques découvertes lors des prospections de F. Trément (1999) et de nos propres recherches (fig. 32). À ces témoignages, il convient d'ajouter une sépulture à inhumation inédite fouillée le 12 décembre 1937 par le D^r Beaucaire dans la sablière de Ras-suen¹⁶. D'après le schéma du fouilleur (fig. 33), le défunt reposait en décubitus dorsal, la tête à l'est, les bras allongés contre le corps, dans une fosse creusée dans le poudingue et recouverte de dalles en pierre. La parure en bronze se compose de :

- trois bracelets filiformes à section circulaire ornés de stries difficilement lisibles et liés par une attache filiforme plus fine de section circulaire, passés à l'avant-bras droit,
- deux ou trois bracelets filiformes à section circulaire passés à l'avant-bras gauche,



■ 32 Répartition des sites du premier âge du Fer sur la commune d'Istres d'après les découvertes d'amphores étrusques.

- un anneau fin - spirale à section circulaire retrouvé près du pied droit,
- une épingle à tige de section circulaire (longueur 46 mm) et tête semi-ovale découverte près du pariétal droit.



■ 33 Sépulture du VI^e s. de Rassuen (DAO F. Marty d'après un schéma du Dr Beaucaire).

C. Tendille relève une épingle en tous points identique à La Liquière au second quart du VI^e s. (Tendille 1980, fig. 1, 6), tandis que les bracelets renvoient à un contexte des trois derniers quarts du VI^e s. pouvant se prolonger au V^e s. (Tendille 1979, 61-63). On datera donc prudemment la sépulture du VI^e s. Il n'est cependant pas possible d'associer clairement celle-ci à un habitat connu.

Quelques habitats secondaires d'importance réduite sont reconnus au nord et au sud de la commune. Seul, celui de Saint-Michel/Saint-Étienne, au nord-est de l'étang de l'Olivier, est établi sur une hauteur remarquable. Il est toutefois difficile d'évaluer son ampleur car le plateau fut réoccupé par une importante agglomération de l'Antiquité tardive masquant les témoins supposés de l'âge du Fer. Sur la commune d'Istres, Le Castellan apparaît donc au premier âge du Fer comme un habitat majeur de faible hauteur. Les découvertes isolées d'amphores étrusques concernent l'ensemble de la commune, excepté les zones actuellement urbanisées interdisant toute observation archéologique au sol et la plaine de la Crau incomplètement prospectée (1 tesson près de la Tour d'Entressen). La répartition de ces sites montre clairement l'emprise de l'occupation humaine sur le milieu environnant et l'étendue probable du territoire du Castellan. Seule l'agglomération indigène de Saint-Blaise, à 6 km au sud, semble surpasser Le Castellan durant tout l'âge du Fer aussi bien au niveau économique que politique en raison de sa superficie (5,5 ha) et de ses caractères architecturaux au II^e s. Des liens étroits entre ces deux habitats ont par ailleurs été décelés à travers l'étude des productions céramiques et l'évolution chronologique des gisements. Ainsi, après une occupation dense aux VI^e-V^e s., Le Castellan et Saint-Blaise semblent connaître une période de récession aux IV^e-III^e s. marquée par la rareté du mobilier attribuable à cette période (synthèse dans Trément 1999, 122-124). Au Castellan, la reprise est nette à partir du II^e s. De cette époque datent la maison détruite rapidement et les aménagements liés aux

pratiques culinaires qui ont été retrouvés dans cet espace : la sole de foyer décorée en excellent état de conservation, le four à pain de grandes dimensions et le foyer en U. En l'état actuel des recherches, il est impossible de savoir si cette destruction est un cas isolé ou généralisable. À la même période ou peut-être antérieurement, sont attestées l'oléiculture et probablement la viticulture. Un atelier de forge occasionnel s'installe en plein air sur les ruines de la maison. Alors que la destruction définitive de Saint-Blaise peut être datée des années 130/120 (Arcelin, Cayot 1984), Le Castellan est restructuré dans la première moitié du I^{er} s. et la surface habitée connaît un repli dans la zone étudiée. On édifie alors un rempart-terrasse contre lequel, quelques années ou décennies plus tard, se développe une nouvelle occupation *extra-muros* à laquelle succède, dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., un dépotoir d'huîtres. L'occupation antique se poursuivra au I^{er} s. ap. J.-C. Cette longue séquence stratigraphique et chronologique, replacée dans le cadre régional, trouve également des parallèles sur le site proche de Saint-Pierre-les-Martigues occupé du second quart du VI^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C. et traversant une période de relative latence entre le milieu du IV^e s. et le milieu du III^e s. (Chausserie-Laprée 2000).

5.2. LA QUESTION DU SEL

Concernant les ressources naturelles, Le Castellan connaît une situation privilégiée au centre d'écosystèmes très variés : la plaine de la Crau, les étangs, les marais, le littoral et les espaces lagunaires de Camargue constituaient sans doute une richesse naturelle diversifiée à l'origine de l'économie des sociétés protohistoriques. L'abondance des restes conchyliologiques est éloquent. Elle témoigne notamment du rôle primordial des coquillages dans l'alimentation quotidienne et donc d'activités de prédation tournées vers les ressources halieutiques. Pour M. Py et F. Brien-Poitevin, inspirés notamment par les travaux de F. Benoit (1965, 117 et 199-213), la présence de coquillages pourrait être aussi l'indice de la quête d'une denrée différente : le sel (Brien-Poitevin 1996, 319-320 ; Py 1990, 448). B. Bouloumié, également à la suite de F. Benoit, voyait en Saint-Blaise un oppidum du sel contrôlé par *Massalia*. Cette hypothèse ne s'appuie malheureusement sur aucun argument archéologique fiable. Ce sont avant tout les textes médiévaux qui guident l'interprétation (Bouloumié 1984, 65-71). Selon l'auteur, Le Castellan serait même entré « dans la chaîne des salines exploitées sous le contrôle de Saint-Blaise » (Bouloumié 1984, 72). L'hypothèse d'une exploitation du sel de l'étang de l'Olivier durant l'âge du Fer ne manque toutefois pas d'intérêt. On connaît en effet l'importance économique et alimentaire du sel dans l'Antiquité (Daire 1999 ; Moinier 1985). Strabon mentionne par ailleurs des

sources salées situées dans la Crau (Strabon, IV, 1-7). D'autre part, des sauniers récoltaient le sel de l'étang de l'Olivier au XVI^e siècle (Giroussens 1996). Cependant, là encore, les documents archéologiques permettant de développer l'idée de salins protohistoriques font défaut.

Une découverte récente pourrait toutefois apporter de nouveaux éléments de réflexion. Entre la dépression de Vigne Gaste et l'étang de Lavalduc, F. Trément a localisé un épandage composé exclusivement d'amphores italiques et couvrant une superficie de 4 ha (12 ha selon F. Trément) : 1 278 tessons ont été ramassés dont 34 lèvres gréco-italiques et/ou Dressel 1A, 1 lèvre Dressel 1B, 16 lèvres Dressel 1C et 1 lèvre Dressel 2/4. Le gisement est par conséquent datable du dernier tiers du II^e s. et du I^{er} s. av. J.-C. L'auteur propose d'interpréter cet épandage comme un entrepôt d'amphores ou un dépotoir lié à l'agglomération de Saint-Blaise, située à 1,6 km au sud. Il reconnaît toutefois le caractère assez tardif de cette occupation, postérieure à l'abandon de Saint-Blaise, d'où l'idée qu'il pourrait plutôt s'agir d'un hameau succédant à cet abandon (Trément 1999, 146-147 et 275, IS 41). La proximité de l'étang saumâtre de Lavalduc et la lecture d'un passage de Caton l'Ancien (*De Agricultura*, LXXXVII) autorisent à reconsidérer l'interprétation. En effet, selon Caton, pour raffiner le sel, on utilise une amphore décollétée remplie d'eau et exposée au soleil dans laquelle est suspendue une faisselle contenant du sel commun. La saumure alors produite est ensuite versée dans des cuvettes ou des plats exposés au soleil jusqu'à cristallisation de la fleur de sel (Moinier 1985, 78-79). En outre, l'abondance et l'exclusivité des amphores italiques, disséminées sur une vaste superficie à Vigne Gaste, signalent incontestablement la présence d'une activité spécialisée à cet endroit¹⁷. L'absence de communication entre l'étang de Lavalduc et la mer (Bouloumié 1984, 77-78) semble par ailleurs exclure l'hypothèse d'une zone de transvasement du vin arrivé en amphores. N'est-il donc pas possible d'envisager, près de l'étang de Lavalduc entre le dernier tiers du II^e s. et le I^{er} s., l'existence de vastes aires de raffinage du sel situées à proximité du lieu de récolte ?

5.3. LE ROLE ECONOMIQUE DU SITE

Quoi qu'il en soit, aux VI^e et V^e s., il paraît plus raisonnable de considérer Le Castellan comme un habitat indigène structuré profitant de sa proximité géographique avec Saint-Blaise, considéré comme un centre d'interface entre *Massalia* et l'hinterland (Bats 1992, 271), lui permettant d'acquérir des biens d'importation et de la vaisselle locale de qualité (céramique grise monochrome...) en échange de produits issus de la mise en valeur du terroir. À son tour, Le Castellan a pu servir d'intermédiaire commercial avec les populations de l'arrière-pays en redistribuant une partie des

biens acquis. L'attraction économique de Saint-Blaise s'est-elle également doublée d'une contrainte politique en relation avec la position hiérarchique dominante de l'agglomération au plan régional? Le Castellan a pu, en tout cas, se comporter comme un site satellite de Saint-Blaise, peut-être jusqu'au milieu du II^e s. À partir de là, l'histoire des deux habitats semble diverger, Saint-Blaise étant détruit militairement vers 130/120 alors qu'aucune trace de destruction violente n'est clairement reconnue au Castellan à cette époque¹⁸. En outre, si une réoccupation de faible ampleur est perceptible à Saint-Blaise vers 70/30 av. J.-C. (Arcelin,

Cayot 1984), la vitalité de l'occupation du Castellan au I^{er} s. semble bien établie avec notamment la construction d'une fortification dans la première moitié du siècle. Il n'est par contre pas encore possible de savoir si l'habitat connaît une restructuration urbanistique globale à cette époque comme on l'observe à La Cloche vers -100.

Si de nombreuses questions restent encore en suspens, souhaitons que les recherches futures permettent de préciser et compléter les orientations dégagées à l'occasion de cette première étude d'ensemble de l'occupation protohistorique du Castellan.

ANNEXE I

Étude anthropologique et archéozoologique de la sépulture augustéenne du Castellan

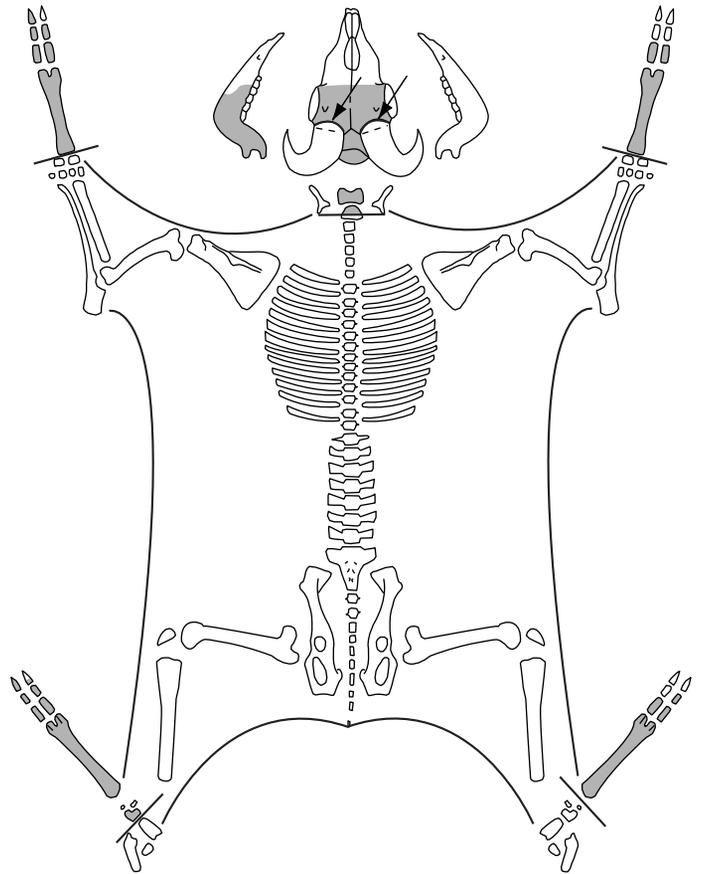
Marc DEL CORSO

Les restes découverts dans cette sépulture ont été assemblés dans une reconstitution exposée dans l'ancien musée des Amis du Vieil Istres. Seuls le crâne et la mandibule ont pu être extraits pour observation, le reste du squelette étant scellé dans la reconstitution. Le matériel faunique et l'urne en céramique indigène découverts en association avec le corps ont été considérés comme une offrande funéraire, mais ce matériel n'étant pas scellé dans la reconstitution et ne disposant d'aucune note, schéma ou cliché de fouille, il est impossible d'assurer que tous les ossements animaux collectés étaient en place ni de connaître leur disposition initiale.

Il semble que le corps ait été allongé sur le dos, les jambes croisées (droite sur gauche), les bras repliés à angle droit et croisés dans le dos. Ce croisement dorsal bien visible dans la reconstitution est difficile à assurer car la colonne vertébrale a été totalement remontée pour les besoins de l'exposition. Toutefois, il est possible qu'avec la décomposition, les vertèbres disloquées soient passées sur les avant-bras entraînant une interprétation erronée au moment de la fouille.

L'étude du squelette osseux de cet habitant du Castellan nous informe sur plusieurs points :

- Les dimensions des fémurs, des jambes et du tronc nous permettent de calculer une stature minimale de 1,75 m.
- La robustesse des attaches musculaires tant sur le crâne et la mandibule que sur les os longs indiquent une musculature importante. Ce caractère associé à la forme fermée du bassin et aux dimensions du canal pelvien nous indique qu'il s'agit certainement d'un homme.
- La denture est complète sauf la perte *ante mortem* de la première molaire inférieure droite avec une obturation incomplète de l'alvéole.
- Les dents sont très usées, mais ne présentent aucune lésion de type carie dentaire. Cette usure par aplanissement de la surface occlusale entraîne une disparition partielle de la couche d'émail et l'apparition de la dentine sous-jacente. Les dents les plus usées (prémolaires et premières molaires) ont une hauteur fortement réduite et une surface concave où tout émail a disparu.
- L'usure dentaire importante, y compris sur les troisièmes molaires, ainsi que le degré de synostose des os crâniens (en moyenne 90 %) dénotent un âge avancé d'environ 45 ans.
- Le crâne, que l'on a pu extraire de la reconstitution pour une observation sous toutes les sutures, et les parties visibles du squelette post-



■ 34 Répartition des restes de l'ovine et reconstitution de la dépouille.

crâniens ne présentent aucune trace de lésion traumatique ou de pathologies pouvant indiquer les raisons du décès.

Les restes fauniques, hormis quelques fragments non identifiables dont certains portent les traces du feu, correspondent à trois animaux :

- Un bovin adulte : 1 molaire supérieure et quelques fragments d'os longs.
- Un jeune ovin : une dizaine de dents fragmentaires et quelques os post-crâniens non épiphysés, ce qui indique une croissance en cours.
- Un vieux bélier (*Ovis aries* L.) : un neuro-crâne complet, la rangée dentaire du maxillaire gauche, d'importantes parties de la mandibule, les deux premières vertèbres cervicales et les quatre extrémités des pattes comprenant les métapodes et les phalanges (20 os sur 28 ont été retrouvés). Le reste du squelette est totalement absent.

Si les restes du bovin et du jeune ovin sont très fragmentaires et ont pu être associés par mégarde à la sépulture, les restes du bélier ont subi une préparation caractéristique. Ce mouton (fig. 34) est un adulte âgé aux vues de l'usure dentaire très avancée. La base des chevilles osseuses (supports osseux des cornes) est très large et orientée vers l'arrière dénotant un type mâle. La petite taille des membres (métapodes courts et fins, sabots menus) atteste d'une stature gracile typique des races gauloises. La hauteur au garrot de 62,5 cm (mesures d'après Von den Driesch 1976 ; calcul d'après Boessneck *et al.* 1971) est proche des individus moyens observés sur le site de la Bourse à Marseille à l'Antiquité tardive (Jourdan 1976 ; Leguilloux 1998)

L'animal a été découpé et seuls la tête et les quatre pattes ont été déposées dans la sépulture. Les traces de la découpe sont clairement visibles. La tête a été sectionnée par la face inférieure au milieu de la seconde vertèbre cervicale (*axis*) par un tranchant (feuille ou hache) qui a entaillé le corps vertébral jusqu'à sa moitié, le reste étant fracturé. Les deux cornes ont été sciées à la base, par le côté avant droit et jusqu'à la moitié, le reste étant fracturé. Les membres ont été coupés au-dessus des métapodes.

Cette préparation correspond à un dépouillage de l'animal, tel qu'on le connaît dans les fouilles d'ateliers de pelleterie (Leguilloux 1998 ; 2001). Il est donc probable que l'offrande consistait en une peau brute comprenant les pattes et le crâne. Toutefois cette pratique originale n'est pas connue en Provence dans les inhumations gauloises où les offrandes animales consistent surtout en quartiers de viandes présentant des modes de découpe caractéristiques de la boucherie. Encore une fois, la disposition des ossements du bélier dans la sépulture eût été précieuse pour déterminer si la peau reliait bien ces éléments, dans quelle position elle fut déposée, étendue sur le corps ou repliée en baluchon (...), et trouver peut-être quelques indices sur sa signification.

Notes de commentaire

* Frédéric MARTY : Musée Archéologique, place du Puits neuf – 13800 Istres.
Marc DEL CORSO : Service du Patrimoine, Mission culturelle du SAN, 1, place de l'Église, Château de l'Hauteur – 13270 Fos-sur-Mer.

- 1 Trois fragments de céramiques ont été trouvés dans le Fonds F. Benoit conservé au Palais du Roure en Avignon (fig. 7, n° 55 et 57 et bord d'*œnochoé* grise monochrome non ill.). L'auteur les avait utilisés pour ses *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule* (Benoit 1965). Nous remercions M^{me} Barnicaud, conservateur du Fonds, pour son aide lors de nos recherches et pour la mise en dépôt des céramiques au Musée Archéologique d'Istres.
- 2 Nous remercions L.-F. Gantès pour ses remarques, notamment sur le matériel grec, ainsi que pour les dessins de céramiques inédits qu'il nous a confiés. Certains sont précieux dans la mesure où ils représentent des tessons aujourd'hui introuvables.
- 3 Saint-Blaise et Marseille ont chacun fourni une dizaine d'individus noyés dans la masse des céramiques recueillies (Bouloumié 1978, n. 8 ; Gantès 1999, 367).
- 4 Entre 76,6 % et 85,7 % des formes étrusques à Marseille vers 580/540 (Gantès 1999, 368). Voir aussi Bouloumié 1979 et Lagrand 1979a.
- 5 Voir par exemple les timbres sur tuiles et amphores thasiennes (Bon 1957, n° 2192-2193) ou sur amphores massaliètes (Bertucchi 1992, 163).
- 6 Les découvertes de haches polies sont assez nombreuses sur les habitats gaulois. À La Cloche, 13 maisons sur 57 et deux rues ont donné des haches polies (Chabot 1996, 282) ; à Teste-Nègre, 5 hachettes en serpentine ont été recueillies sur le sol en terre battue de cases d'habitation (Vasseur 1908, 312) ; au Baou-Roux, G. Vasseur signale une hachette en serpentine recueillie en place « au-dessus de débris de poteries grecques » (Vasseur 1903, 120) ; mêmes remarques au Castellans de Rognac (Chabot 1968, 168), sur l'île de Martigues (rens. J. Chausserie-Laprée), à Saint-Pierre-les-Martigues (Lagrand 1979b, 106), à Lattes (Raux 1999, fig. 30, 1563), au Camp du Bois du Rouret à Grasse (Goby 1907, 234), à Sainte-Colombe (Courtois 1975, 24)...
- 7 B. Lescure nous a permis de comparer ce fragment directement avec les statues de Roquepertuse. Les courbures et les dimensions de l'épaule du Castellans sont identiques à celles de Roquepertuse.
- 8 Je tiens à remercier A. Rapin, A. Duceppe-Lamarre et G. Langlois pour leurs remarques à ce sujet.

9 Aimable détermination de M. Jean Philip (Professeur à l'Université de Provence). Le matériau est composé de débris très abondants d'échinodermes à ciments syntaxiaux, de quartz, de rotalidés (foraminifères benthiques) et de thalles de mélobésiées assez abondants. On observe une forte porosité intra et extra-granulaire.

10 Étude en cours des meules à trémie par J. Chausserie-Laprée.

11 La pâte, dure et très vacuolaire, est grise au cœur et beige en surface. Les inclusions, très fines, sont majoritairement composées de grains blancs, de micas blancs et de particules grises et brunes. On note plus rarement quelques grains de quartz et de la chamotte. La cuisson, très poussée et produisant d'abondantes vacuoles, pourrait traduire une phase de démarrage de l'atelier.

12 Un moulage de la sole, conservé au Musée Archéologique d'Istres, a été réalisé par D. Delpalillo.

13 Les observations ont été effectuées sans démontage de la sole, toujours en place.

14 L'important lot de graines semblait, à première vue, composé d'une unique espèce. 74 graines issues de ce lot ont été confiées à Archéolabs pour une détermination des taxons (ARC 00/R2570B). La totalité des échantillons se rapporte à la vigne. Il n'a pas été possible de différencier la vigne cultivée de la vigne sauvage.

15 AD 409E207. Aimable renseignement de M. René Giroussens.

16 Au Musée Archéologique d'Istres sont conservées les seules informations concernant la fouille : un panneau en carton sur lequel est fixé et légendé le mobilier métallique, très oxydé, et sur lequel figure un schéma reproduit à la figure 33.

17 F. Verdin a suggéré que les concentrations de tessons d'amphores italiennes repérées sur les versants du massif Sainte-Victoire pouvaient traduire, outre la présence de resserres ou de greniers isolés, l'existence de ruchers (Verdin 1995, 346).

18 La présence d'une balle de fronde en plomb découverte anciennement et la fouille récente, sur un secteur restreint, d'une maison détruite rapidement, ne constituent pas des arguments suffisants en faveur de l'hypothèse d'une destruction violente du site.

ANNEXE II - Mobilier des fouilles anciennes

Mobilier	Nbre frag.	Forme	Typologie	Elts représentés	N° dessin
<i>Vaisselle tournée importée :</i>					
Etrusco-corinthien	2	Kylix Ind.	ETRU-COR Ky1a	1b 1t	1
Bucchero nero	17	Canthare Canthare Oenochoé Ind.	Rasmussen 3e ind. ind.	1b 2b, 7a, 2t 1f, 1t 3t	3 2 4
Grec oriental	21	Kylix Kylix Kylix Kylix Oenochoé Ind.	type B type B1 type B2 ind. ind.	1b 1f 6b, 2f, 1a 9t 1d	5 6-9
Grise orientale	1	Plat à marli	GR-MONO 4	1b	10
Attique fig. noires	5	Coupe à yeux Coupe à bandes Coupe Ind.	ind. décor floral de Cassel	1d 1b 1d 1b 2d 1d	11 12 fig. 13, 1 fig. 13, 2-3 13
Attique fig. rouges Attique VN	1 16	Ind. Coupe type C Coupe sans tige Vicup Coupe Skyphos Skyphos Ind.	Agora 398-413 Agora 483-492 Agora 434-438 ind. Agora 303-329 ind.	4b, 1f 1f 1b 1b 1b 1f	14, 15 17 16
Petites estampilles Italique VN III ^e s. Campanien A	4 1 51	Bol Bol Assiette Assiette Assiette Assiette Bol Bol Coupe Coupe Coupe Coupe Coupelle Ind.	Lamb. 27a Lamb. 27a Lamb. 5/7 Lamb. 6 Lamb. 36 ind. Lamb. 27ab Lamb. 31 Lamb. 27bc Lamb. 27B Morel F2974 Morel 113	2a, 4t 4b 1b 1b 1b 3b 3f 3b 1b, 1f 1b 1b, 1f 1b 1c	18 19 20 21
Campanien B	3	Assiette Ind.	Lamb. B5	1b, 5f, 1d, 24t 2b 1t 1f	22 23, 24
Autre VN Com. italique	1 4	Ind. Couvercle Couvercle	COM-IT 7 COM-IT 7a	3b 1b	
Côte catalane	6	Olpé Ind.	COT-CAT Gb0	1b, 3t 1a, 1t	
Ibérique peinte	1	Sombrero de copa	ind.	1d	25
<i>Vaisselle tournée régionale :</i>					
Grise monochrome	477	Bol Canthare Coupe Coupe Coupe carénée Plat à marli Coupe Coupe Coupe Coupe Coupe Jatte Jatte Cratère Ind. Urne Urne Urne Olpé Oenochoe Jeton Ind.	Arcelin 1984 n° 439 GR-MONO 11a Forme 1 Forme 2 Forme 3 GR-MONO 4f Forme 5 GR-MONO 5a GR-MONO 5c GR-MONO 5d GR-MONO 12 Forme 6 Forme 6 var. a à colonettes Forme 7 ou 8 Forme 7 Forme 7 var. a Forme 9 Forme 10 Forme 8 taillé	1b 1b 2b 1c, 23b 62b 1b 1b, 5a 1b 2b 1f 1b 12b 3b 1a à chapiteau 2b 2b 1b 2b 1b 3b, 2a, 1col 1c	56 57 26 27-32 33-43 55 44, 45 46, 47 48-50 51, 52 53
Pseudo-attique	3	Coupe sans tige Coupe-skyphos Coupe	Agora 493 Agora 581 ind.	1f 1b 1f	59 58

Mobilier	Nbre frag.	Forme	Typologie	Els représentés	N° dessin
<i>Vaisselle tournée régionale :</i>					
Claire ondéee	4	Coupe carénée	Forme 3	1c, 3b	60
Claire régionale	11	Coupe carénée	ind.	1b, 1t	61
		Oenochoé	ind.	2d	63, 65
		Jarre	ind.	4t	
		Ind.		3d	62, 64
Claire massaliète	34	Plat à poisson	Bats F121	1b	69
		Assiette	Bats F111	1f	70
		Coupe à anses	Bats F410	1a	
		Coupe à anses	Bats F420	9a	
		Kylix	Bats F421	2b	67
		Kylix	Bats F423	1b	66
		Coupe	ind.	2b, 1f, 1a, 1d, 12t	68
		Cruche	Bats F525	1b	
		Cruche	Bats F541	1b	71
Mortier massaliète	2	Mortier	Bats F623c	2b	72
Mortier calcaire	12	Mortier	CL-REC 17b	1b	
		Mortier	CL-REC 18a	1c, 8b	73, 74
		Mortier	CL-REC 18b	2b	
<i>Vaisselle non tournée :</i>					
CNT Berre	23	Jatte	CNT-BER J1	1b	79
		Urne	CNT-BER U1	10b, 2f, 4d, 1t	75-78
		Cruche	CNT-BER A3	1b	
		Oenochoe	CNT-BER A4	1t	
		Ind.		3t	
CNT claire	9	Coupe	CNT-PRO C4c	1b, 1f	82
		Urne	CL-MAS 514	1t	80
		Urne	CNT-PRO U5a	3b	81
		Ind.		3t	
CNT grise	3	Urne	ind.	1d, 1t	84
		Cruche	ind.	1f	83
CNT massaliète	2	Lopas	CNT-MAS 4c	2b	85, 86
CNT Alpilles	191	Coupe	CNT-ALP 8	1f	
		Coupe	CNT-ALP 8.1	2b	
		Jatte	CNT-ALP 4a	1b	
		Jatte	CNT-ALP 4a1	2b	
		Jatte	CNT-ALP 4a2	1b	88
		Jatte	CNT-ALP 4a3	20b	
		Jatte	CNT-ALP 4a4	6b	87
		Jatte	CNT-ALP 4d1	1b	
		Jatte	CNT-ALP 4d2	2b	
		Jatte	CNT-ALP 4d3	7b	
		Marmite	CNT-ALP 5b1	3b	89
		Urne	CNT-ALP 1a	15b, 1d	
		Urne	CNT-ALP 1a1	1b	92
		Urne	CNT-ALP 1a2	4b	
		Urne	CNT-ALP 1a3	20b	
		Urne	CNT-ALP 1a4	1b	
		Urne	CNT-ALP 1a5	1c	94
		Urne	CNT-ALP 1a7	1b	
		Urne	CNT-ALP 1a10	20b	93
		Urne	ind.	2d	
		Couvercle	CNT-ALP 3.2	1b	
		Couvercle	CNT-ALP 3.3	2b	
CNT locale	363	Ind.		1b, 12f, 5a, 58t	
		Faisselle	CNT-PRO A1	1f, 3t	95
		Coupe	CNT-PRO C1	3b	
		Coupe	CNT-PRO C2	5b	
		Coupe	CNT-PRO C3	11b, 3d	96, 97
		Coupe	ind.	5b, 5f	98, 99
		Coupelle	CNT-PRO C4c	1c	
		Coupelle	ind.	1b	
		Caccabus	CNT-PRO A19	1b	
		Jatte	CNT-PRO J1a	2b	103
		Jatte	CNT-PRO J1b	1c, 7b	100, 102
		Jatte	CNT-PRO J1d	2b	101
		Jatte	CNT-PRO J3c1	1b	104
		Urne	CNT-PRO U2	1f	105
		Urne	CNT-PRO U3	17b	
		Urne	CNT-PRO U3b	2b	110
		Urne	CNT-PRO U3c	2b	109
		Urne	CNT-PRO U4	28b	

Mobilier	Nbre frag.	Forme	Typologie	Elts représentés	N° dessin
<i>Vaisselle non tournée :</i>		Urne Urne Urne Urne Urne Urne Urne Urne Urne Cruche Couvercle Couvercle Couvercle Couvercle Mortier Ind.	CNT-PRO U4a CNT-PRO U4b CNT-PRO U4c CNT-PRO U5 CNT-PRO U5a CNT-PRO U6a CNT-PRO U7 Copie CNT-BER U1 ind. ind. CNT-PRO V1a CNT-PRO V1b CNT-PRO V1c CNT-PRO V2b ind. CNT-PRO A25	1b 1b 1b 2b 1c 1b 9b 4b 15b, 7f, 39d 2a 1c, 1b 2b 1b 1b 1 pied 1b 2b, 5f, 1d, 162t	108 111 112 115 113 106-107, 114, 116-121 123 122
<i>Amphores :</i>					
Amph. attique brosse	2	Amphore		2t	
Amph. étrusque	25	Amphore Amphore	type 3A ind.	4b 3a, 18t	125, 126
Amph. massaliète	2	Amphore Amphore	Py 2 ind.	1b 1t	127
Amph. gréco-italique	3	Amphore	A-GRITA bd4	1b	128
Amph. italique	25	Amphore Amphore Amphore	Dressel 1A Dressel 1B ind.	3b 1b 5a, 18t	129, 130 131
<i>Dolium :</i>	9	Dolium	ind.	1f, 1a, 7t	
<i>Objets divers :</i>					
Lithique		Silex Hache polie Meule Meule Meule Meule Meule Meule Meule Meule ou mortier Objet basalte Statue Bronze Plomb : balle de fronde type 2D Petit bronze	lame retouchée Py A1 Py A1 ou A2 Py A3 Py B2b Py B2c Py B2g table grès subsphérique guerrier bracelet-armille Marseille	2 5 2 1 1 molette 1 2 3 2 1 frag. 1 1 épaule 1 1 2	fig. 14
Métal					
Monnaies					

Références bibliographiques

- Achard 1787** : ACHARD (C.-F.) – *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc., pour servir de suite au Dictionnaire de la Provence, Aix-en-Provence*, t. 1, 1787.
- Amann 1977** : AMANN (A.-H.) – *Le matériel archéologique préromain découvert au Mont-Garou (Commune de Sanary - Département du Var)*. Assoc. des amis de la bibliothèque municipale, Centre Archéologique de Toulon, 1977, 279 p.
- Amar 1977** : AMAR (G.) – L'oppidum du Castellan à Istres. *Bulletin des Amis du Vieil Istres*, 4, 1977, pp. 45-53.
- Aquaron 1949a** : AQUARON (E.) – *Prospections de Monsieur Eugène Aquaron au cours de l'année 1948 sur la colline du Castellan à Istres*. Rapport manuscrit, SRA de PACA, 1949, 8 p.
- Aquaron 1949b** : AQUARON (E.) – *Rapport sur les fouilles effectuées sur la colline du Castellan à Istres pendant l'année 1949*. Rapport manuscrit, archives des Amis du Vieil Istres, 1949, 2 p.
- Aquaron 1949c** : AQUARON (E.) – Le Castellan. Fouilles 1948-1949. *Bulletin des Amis du Vieil Istres*, 2, 1949, pp. 19-20.
- Aquaron 1950** : AQUARON (E.) – *Fouille archéologique de la colline du Castellan à Istres, Rapport année 1950*. Rapport manuscrit, SRA de PACA, 1950, 3 p.
- Arcein 1971** : ARCEIN (P.) – *La céramique indigène modelée de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône), Niveaux protohistoriques VII et VI*. Gap, éd. Ophrys, 1971, 101 p.
- Arcein 1979** : ARCEIN (P.) – *La céramique modelée au I^{er} siècle av. J.-C. dans les Bouches-du-Rhône, La vaisselle culinaire autochtone de la Conquête à la Romanisation (125 av. J.-C. - règne d'Auguste)*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Provence, 1979, 2 vol.
- Arcein 1981a** : ARCEIN (P.) – La céramique de type celtique en Provence. *RAE*, 32, 1981, pp. 33-66.
- Arcein 1981b** : ARCEIN (P.) – Recherches archéologiques au col de La Vayède, Les Baux-de-Provence (B.-du-Rh.). *DocAMérid*, 4, 1981, pp. 83-133.
- Arcein 1993** : ARCEIN (P.) – Céramique non tournée des ateliers des Alpilles. In : PY (M.) dir. – *DICOCER. Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, ARALO, 1993, pp. 248-256 (Lattara, 6).
- Arcein 2000** : ARCEIN (P.) – Les importations de vaisselle italique à vernis noir au I^{er} s. av. J.-C. sur la façade méditerranéenne de la Gaule. Nouveaux regards économiques et culturels. In : AQUILUE ABADIAS (X.), GARCIA ROSSELLO (J.), GUITART DURAN (J.) coord. – *La ceràmica de vernís negre dels segles II i I aC: Centres productors mediterranis i comercialització a la Península Ibèrica*, table-ronde d'Ampurias (1998). Mataró, 2000, pp. 293-332.
- Arcein, Cayot 1984** : ARCEIN (P.), CAYOT (A.) – Réflexions sur l'abandon de l'agglomération hellénistique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.). *RANarb*, 17, 1984, pp. 53-70.
- Arcein, Chausserie-Laprée, Nin 1993** : ARCEIN (P.), CHAUSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.) – Céramique non tournée des ateliers des rives de l'Étang de Berre. In : PY (M.) dir. – *DICOCER. Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, ARALO, 1993, pp. 257-259 (Lattara, 6).
- Arcein, Picon 1985** : ARCEIN (P.), PICON (M.) – Ateliers de céramique non tournée en Provence occidentale à la fin de l'âge du Fer. In : *Méthodes d'approche et d'expérimentation en région méditerranéenne*. Cahier du GIS, 7, 1985, pp. 115-128.
- Arcein-Pradelle 1984** : ARCEIN-PRADELLE (Ch.) – *La céramique grise monochrome en Provence*. Paris, CNRS, 1984, 171 p. (suppl. à la *RANarb*, 10).
- Arnaud, Boisse, Gautier 1999** : ARNAUD (P.), BOISSE (D.), GAUTIER (J.) – Balles de fronde antiques en plomb du pays Salluvien, Cavare et Voconce (Rhône). *Instrumentum*, 9, juin 1999, pp. 26-28.
- Barbet 1991** : BARBET (A.) – Roquepertuse et la polychromie en Gaule méridionale à l'époque préromaine. *DocAMérid*, 14, 1991, pp. 53-81.
- Barruol, Py 1978** : BARRUOL (G.), PY (M.) – Recherches récentes sur la ville antique d'Espéran à Saint-Gilles-du-Gard. *RANarb*, 11, 1978, pp. 19-100.
- Bats 1992** : BATS (M.) – Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.). In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGES (G.), TREZINY (H.) éd. – *Marseille grecque et la Gaule*. Actes du colloque de Marseille (1990). Lattes/Aix-en-Provence, ADAM/Univ. de Provence, 1992, pp. 263-278 (Travaux du CCJ, 11, Études Massaliètes, 3).
- Bats 1995** : BATS (M.) – La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence et son dépotoir (v. 225-150 av. J.-C.). In : ARCEIN (P.), BATS (M.), GARCIA (D.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) éd. – *Sur les pas des Grecs en Occident*, Hommages à André Nickels. Lattes/Paris, Errance, 1995, pp. 371-392 (Travaux du CCJ, 15, Études Massaliètes, 4).
- Bémont, Lahanier 1985** : BEMONT (C.), LAHANIER (C.) – Lampes tardorépublicaines à Glanum: essai de détermination typologique et physico-chimique. *RANarb*, 18, 1985, pp. 221-261.
- Benoit 1962** : BENOIT (F.) – Céramique peinte de tradition ionienne en Gaule, Le "subgéométrique" rhodanien. *Coll. Latomus*, 58, 1, Hommage à Albert Grenier, 1962, pp. 274-285.
- Benoit 1964** : BENOIT (F.) – La céramique peinte de Roquemaure à l'époque grecque, La voie rhodanienne et le problème des courants d'influence dans le Midi de la Gaule. *Cahiers Rhodaniens*, 11, 1964, pp. 30-61.
- Benoit 1965** : BENOIT (F.) – *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, éd. Ophrys, 1965, 335 p. (Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, nouv. série, n° 43).
- Bertucchi 1992** : BERTUCCHI (G.) – *Les amphores et le vin de Marseille, VI^e s. avant J.-C. - I^{er} s. après J.-C.* Paris, CNRS, 1992, 250 p. (suppl. à la *RANarb*, 25).
- Bertucchi, Gantès, Tréziny 1995** : Bertucchi (G.), GANTES (L.-F.) TREZINY (H.) – Un atelier de coupes ioniennes à Marseille. In : ARCEIN (P.), BATS (M.), GARCIA (D.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) éd. – *Sur les pas des Grecs en Occident*, Hommages à André Nickels. Lattes/Paris, Errance, 1995, pp. 367-370 (Travaux du CCJ, 15, Études Massaliètes, 4).
- Boessneck et al. 1971** : BOESSNECK (J.), VON DEN DRIESCH (A.), MEYER-LEMPPEAU (U.), WECHSLER VON OHLEN (E.) – Die Tierknochenfunde aus dem Oppidum von Manching, dans *Die Ausgrabungen in Manching*. Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts zu Frankfurt am Main, Dand 6, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1971, 332 p.
- Boissinot 1993** : BOISSINOT (Ph.) – *Archéologie de l'habitat protohistorique, Quelques points méthodologiques (historiographie et épistémologie) examinés à partir de la fouille d'une agglomération de la périphérie massaliète*. Thèse de doctorat Nouveau Régime, Toulouse, EHESS, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, 1993, 2 vol.
- Boissinot, Gantès 2000** : BOISSINOT (Ph.), GANTES (L.-F.) – La chronologie de Roquepertuse, Propositions préliminaires à l'issue des campagnes 1994-1999. *DocAMérid*, 23, 2000, pp. 249-271.
- Bon 1957** : BON (A.-M. et A.) – *Les timbres amphoriques de Thasos*. Études Thasiennes, 4, 1957, 542 p.
- Bouche 1664** : BOUCHE (H.) – *La Chorographie ou description de la Provence, et l'histoire chronologique du même pays*. Aix-en-Provence, 1664, 2 vol.
- Bouloumié 1978** : BOULOUMIE (B.) – La céramique étrusco-corinthienne de Saint-Blaise. *RivStLig*, 44, 1978, pp. 51-61.

- Bouloumié 1979** : BOULOUMIE (B.) – Essai de classification du bucchero trouvé à Saint-Blaise (Fouilles H. Rolland). In : *Le bucchero nero étrusque et sa diffusion en Gaule méridionale*, Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (1975). *Latomus*, 160, 1979, pp. 111-123.
- Bouloumié 1984** : BOULOUMIE (B.) – Un oppidum gaulois à Saint-Blaise en Provence. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 84, juin 1984, 97 p.
- Bouloumié 1992** : BOULOUMIE (B.) – *Saint-Blaise (fouilles H. Rolland), L'habitat protohistorique, Les céramiques grecques*. Aix-en-Provence, Université de Provence, 1992, 279 p. (Travaux du CCJ, 13).
- Brien-Poitevin 1996** : BRIEN-POITEVIN (F.) – Consommation de coquillages marins en Provence à l'époque romaine. *RANarb*, 29, 1996, pp. 313-320.
- Brien, Columeau 2000** : BRIEN (F.), COLUMEAU (Ph.) – La malacofaune marine consommée sur le site archéologique de Saint-Pierre d'Eyguières. In : LEVEAU (Ph.), SAQUET (J.-P.) dir. – *Milieu et Sociétés dans la Vallée des Baux*, Colloque de Mouriès. Paris, CNRS, 2000, pp. 335-338 (suppl. à la *RANarb*, 31).
- Brijder 1993** : BRIJDER (H.-A.-G.) – Simply decorated, black Siana Cups by the Taras Painter and Cassel Cups. *Babesch*, 68, 1993, pp. 129-145.
- Brun 1986** : BRUN (J.-P.) – *L'oléiculture antique en Provence. Les huileries du département du Var*. Paris, CNRS, 1986, 308 p. (suppl. à la *RANarb*, 15).
- Brun 1993** : BRUN (J.-P.) – La discrimination entre les installations oléicoles et vinicoles. In : AMOURETTI (M.-C.), BRUN (J.-P.) éd. – *La production du vin et de l'huile en Méditerranée*, Actes du symposium international d'Aix-en-Provence et Toulon (20-22 novembre 1991). École Française d'Athènes, 1993, pp. 511-537 (suppl. au *BCH*, 26).
- Brun, Charrière, Congès 1998** : BRUN (J.-P.), CHARRIERE (J.-L.), CONGES (G.) – L'huilerie de l'îlot III et les pressoirs d'Entremont. *DocAMérid*, 21, 1998, pp. 44-57.
- Brun, Gagnière 1934** : BRUN (P. de), GAGNIERE (S.) – Contribution à l'étude de l'âge du Fer dans la basse vallée du Rhône. II - La station hall-stationne du Mourre de Sève, près de Sorgues (Vaucluse). *BPréHistFr*, 1, 1934, pp. 1-8.
- Chabot 1968** : CHABOT (L.) – Le Castellans de Rognac et l'étang de Berre à l'époque préromaine. *RivStLig*, 34, 1-3, 1968, pp. 151-215.
- Chabot 1996** : CHABOT (L.) – Une aire cultuelle sur l'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône). Les enseignements de la zone sommitale. *RANarb*, 29, 1996, pp. 233-284.
- Charrière 1987** : CHARRIERE (J.-L.) – Un torse préromain découvert sur l'oppidum de Constantine. In : *Archéologie d'Entremont au musée Granet*. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, pp. 240-241.
- Chausserie-Laprée 2000** : CHAUSERIE-LAPREE (J.) – Le village gaulois de Saint-Pierre-les-Martigues. In : CHAUSERIE-LAPREE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 171-176.
- Colonna 1961** : COLONNA (G.) – Il ciclo etrusco-corinzio dei Rosoni. *Studi Etruschi*, 29, 1961, pp. 47-88.
- Congès 1987** : Congès (G.) – La céramique. In : *Archéologie d'Entremont au musée Granet*. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, pp. 143-163.
- Courtois 1975** : COURTOIS (J.-C.) – *Les habitats protohistoriques de Sainte-Colombe près d'Orpierre (Hautes-Alpes) dans le cadre des civilisations du premier âge du Fer des Pyrénées aux Alpes orientales*. Grenoble, CDPA, cahier n° 3, 1975, 80 p.
- Daire 1999** : DAIRE (M.-Y.) – Le sel à l'âge du Fer : réflexions sur la production et les enjeux économiques. *RAO*, 16, 1999, pp. 195-207.
- Dessau 1962** : DESSAU (H.) – *Inscriptiones Latinae Selectae*, vol. 3. Berolini, 1962.
- Driecsh 1976** : VON DEN DRIECSH (A.) – *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*. Peabody museum, bull. n° 1, Harvard University, 1976, 137 p.
- Duval 1977** : DUVAL (P.-M.) – *Les Celtes*. L'univers des formes, Gallimard, 1977, 325 p.
- Duval 1998** : DUVAL (S.) – L'habitat côtier de Tamaris (B.-du-Rh.), Bilan des recherches et étude du mobilier des fouilles de Ch. Lagrand. *DocAMérid*, 21, 1998, pp. 133-180.
- Gantès 1999** : GANTES (L.-F.) – La physionomie de la vaisselle tournée importée à Marseille au VI^e siècle av. J.-C. In : VILLANUEVA PUIG (M.-C.) – LISSARAGUE (F.), ROUILLARD (P.), ROUVERET (A.) – *Céramique et peinture grecques. Modes d'emploi*. Actes du colloque international, École du Louvre (avril 1995), 1999, pp. 365-381.
- Garcia 1992** : GARCIA (D.) – Les éléments de pressoirs de Lattes et l'oléiculture antique en Languedoc méditerranéen. In : PY (M.) dir. – *Recherches sur l'économie vivrière des Lattaresens*. Lattes, ARALO, 1992, pp. 237-258 (Lattara, 5).
- Giroussens 1987** : GIROUSSENS (Ch.) – La céramique sigillée de l'oppidum du Castellans à Istres. *Bulletin des Amis du Vieil Istres*, 10, 1987, pp. 35-46.
- Giroussens 1996** : GIROUSSENS (Ch.) – L'étang de l'Olivier, un salin au XVI^e siècle. *Bulletin des Amis du Vieil Istres*, 18, 1996, pp. 31-42.
- Goby 1907** : GOBY (P.) – Deuxièmes recherches au Camp du Bois du Rouret (Alpes-Maritimes) (Fouilles par niveaux). In : *13^e Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques de Monaco (1906)*, tome I. Monaco, 1907, pp. 230-241.
- Goury 1995** : GOURY (D.) – Les vases pseudo-ioniens des vallées de la Cèze et de la Tave (Gard). In : ARCELIN (P.), BATS (M.), GARCIA (D.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) éd. – *Sur les pas des Grecs en Occident*, Hommages à André Nickels. Lattes/Paris, Errance, 1995, pp. 309-324 (Travaux du CCJ, 15, Études Massaliètes, 4).
- Holder 1896** : HOLDER (A.) – *Alt-celtischer sprachschatz*, vol. 1. Graz, 1896.
- Holder 1907** : HOLDER (A.) – *Alt-celtischer sprachschatz*, vol. 3. Graz, 1907.
- Johnston 1979** : JOHNSTON (A.-W.) – *Trademarks on greek vases*. Warminster, 1979, 271 p.
- Jourdan 1976** : JOURDAN (L.) – *La faune du site gallo-romain et paléochrétien de la Bourse (Marseille)*. Paris, CNRS, 1976, 338 p.
- Lagrand 1963** : LAGRAN (Ch.) – La céramique "pseudo-ionienne" dans la vallée du Rhône. *Cahiers Rhodaniens*, 10, 1963, pp. 37-82.
- Lagrand 1979a** : LAGRAN (Ch.) – La répartition du bucchero nero dans la vallée du Rhône et en Provence-Côte d'Azur. In : *Le bucchero nero étrusque et sa diffusion en Gaule méridionale*. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (1975). *Latomus*, 160, 1979, pp. 124-138.
- Lagrand 1979b** : LAGRAN (Ch.) – Un nouvel habitat de la période de colonisation grecque : Saint-Pierre-les-Martigues (Bouches-du-Rhône) (VI^e s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.). *DocAMérid*, 2, 1979, pp. 81-106.
- Lagrand, Thalmann 1973** : LAGRAN (Ch.), THALMANN (J.-P.) – *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme). Le sondage n° 8 (1957-1971)*. Grenoble, Centre de documentation de la préhistoire alpine, n° 2, 1973, 115 p.
- Lambert 1994** : LAMBERT (P.-Y.) – *La langue gauloise*. Paris, Errance, coll. des Hespérides, 1994, 240 p.
- Lang 1976** : LANG (M.) – *Graffiti and dipinti*. The Athenian Agora, 21, 1976, 178 p.
- Leguilloux 1998** : LEGUILLOUX (M.) – La faune tardive du port de Marseille (V^e-VII^e siècles ap. J.-C.). *RANarb*, 31, pp. 233-253.
- Leguilloux 2001** : LEGUILLOUX (M.) – La boucherie et l'artisanat des sous-produits animaux en Gaule romaine. In : BRUN (J.-P.), JOCKEY (Ph.) éd. – *Techniques et sociétés en Méditerranée*. Maisonneuve et Larose, 2001, pp. 411-421.
- Lejeune 1988** : LEJEUNE (M.) – Compléments gallo-grecs. *Études Celtiques*, 25, 1988, pp. 79-106.
- Long, Miro, Volpe 1992** : LONG (L.), MIRO (J.), VOLPE (G.) – Les épaves archaïques de la pointe Lequin (Porquerolles, Hyères, Var), Des données nouvelles sur le commerce de Marseille à la fin du VI^e et dans la première moitié du V^e s. av. J.-C. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGES (G.), TREZINY (H.) éd. – *Marseille grecque et la Gaule*. Actes du colloque de Marseille (1990). Lattes/Aix-en-Provence, ADAM/Univ. de Provence, 1992, pp. 199-234 (Travaux du CCJ, 11, Études Massaliètes, 3).
- Marcadal 2000** : MARCADAL (Y.) – Un habitat de plaine de la fin du VI^e et de la première moitié du V^e s. av. J.-C. au golf de Servanes (Mouriès). In : LEVEAU (Ph.), SAQUET (J.-P.) dir. – *Milieu et Sociétés dans la Vallée des Baux*. Colloque de Mouriès, *RANarb*, suppl. 31, 2000, pp. 139-155.

- Marty 1999** : MARTY (F.) – Vaisselle et organisation sociale du village de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) au I^{er} siècle avant notre ère. *DocAMérid*, 22, 1999, pp. 139-220.
- Marty 2000** : MARTY (F.) – L'oppidum du Castellan. In : CHAUSSERIE-LAPREE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 177-179.
- Mocci, Marty, Walsh 1998** : MOCCI (F.), MARTY (F.), WALSH (K.) – L'habitat fortifié du Mitronet (Puylobier, B.-du-Rh.). Un site protohistorique isolé sur le massif Sainte-Victoire. In : *Entremont et les Salyens*, Actes du colloque d'Aix-en-Provence (1996). *DocAMérid*, 21, 1998, pp. 90-108.
- Moinier 1985** : MOINIER (B.) – Lecture moderne de Pliny l'Ancien. Communication sur la production et la consommation de sel de mer dans le bassin méditerranéen. In : *L'exploitation de la mer de l'Antiquité à nos jours, La mer, lieu de production*, 5^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (1984). Valbonne, APDCA, 1985, pp. 3-105.
- Nilsson 1909** : NILSSON (M.-P.) – *Exploration archéologique de Rhodes (Fondation Carlsberg)*. *Timbres amphoriques de Lindos*. Copenhague, 1909, 539 p.
- Nin 1996** : NIN (N.) – Le vaisselier du site de l'établissement thermal à Aix-en-Provence (50 av. n.è. - fin du I^{er} s. de n.è.) : ébauche d'un faciès culturel. In : *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C. - II^e s. ap. J.-C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. Actes des Journées d'étude (Naples, 1994). Naples, 1996, pp. 257-287 (Coll. CJB, 14).
- Nin 1999** : NIN (N.) – Les espaces domestiques en Provence durant la Protohistoire. Aménagements et pratiques rituelles du VI^e s. av. n. è. à l'époque augustéenne. *DocAMérid*, 22, 1999, pp. 221-278.
- Papon 1776** : PAPON (abbé J.-P.) – *Histoire générale de la Provence*, t. 1. Paris, Moutard, 1776.
- Poumeyrol 1959** : POUMEYROL (L.) – Le site de Beauregard à Orgon. *Cah. Lig. Préhist. Arch.*, 8, 1959, pp. 52-62.
- Py 1971** : PY (M.) – La céramique grecque de Vaunage (Gard) et sa signification. *Cah. Lig. Préhist. Arch.*, 20, 1971, pp. 5-153.
- Py 1990** : PY (M.) – *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Rome, 1990, 2 vol. (Coll. École Française de Rome, 131).
- Py 1992** : PY (M.) – Fours culinaires de Lattes. In : PY (M.) dir. – *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*. Lattes, ARALO, 1992, pp. 259-286 (Lattara, 5).
- Py 1993a** : PY (M.) – *Les Gaulois du Midi, de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*. Paris, Hachette, 1993, 288 p.
- Py 1993b** : PY (M.) – Céramique étrusco-corinthienne. In : PY (M.) dir. – *DICOCER. Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n. è. - VI^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, ARALO, 1993, pp. 419-423 (Lattara, 6).
- Py 1999** : PY (M.) – Le faciès de la céramique lattoise du IV^e siècle avant notre ère. In : PY (M.) dir. – *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*. Lattes, ARALO, 1999, pp. 287-438 (Lattara, 12).
- Py, Adroher-Auroux, Sanchez 2001** : PY (M.), ADROHER-AUROUX (A.-M.), SANCHEZ (C.) – *Dicocer[2], Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*. Lattes, 2001, 2 vol. (Lattara, 14).
- Py, Lebeauvin 1989** : PY (M.), LEBEAUVIN (D.) – Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). IV- Les niveaux des IV^e et III^e s. av. n. è. sur le Chantier Central. *DocAMérid*, 12, 1989, pp. 121-190.
- Py, Tendille 1975** : PY (M.), TENDILLE (C.) – Fouille d'une habitation de la deuxième moitié du VI^e siècle sur l'oppidum de la Font de Coucou, Calvisson, Gard. *RANarb*, 8, 1975, pp. 33-65.
- Raux 1999** : RAUX (S.) – Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV^e siècle avant notre ère. In : PY (M.) dir. – *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*. Lattes, ARALO, 1999, pp. 439-518 (Lattara, 12).
- Roux 1994** : ROUX (J.-C.) – Un four à cloche mobile : le four FY 53. In : GARCIA (D.) dir. – *Exploration de la ville portuaire de Lattes, Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*. Lattes, ARALO, 1994, pp. 26-28 (Lattara, 7).
- Roux, Raux 1996** : ROUX (J.-C.), RAUX (S.) – Les foyers domestiques dans l'habitat lattois du II^e Age du fer (IV^e-I^{er} s. av. n.è.). *Lattara*, 9, 1996, pp. 401-432.
- Royer, Verdin 2000** : ROYER (R.), VERDIN (F.) – Servanes à Mouriès ou les faubourgs de l'oppidum des Caisses de Saint-Jean. In : LEVEAU (Ph.), SAQUET (J.-P.) dir. – *Milieu et Sociétés dans la Vallée des Baux*. Colloque de Mouriès, 2000, pp. 257-180 (suppl. à la *RANarb*, 31).
- Solin, Salomies 1994** : SOLIN (H.), SALOMIES (O.) – *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*. Olms-Weidmann, Hildesheim, Zürich, New-York, 1994, 508 p.
- Sourisseau 1997** : SOURISSEAU (J.-C.) – *Recherches sur les amphores de Provence et de la basse vallée du Rhône aux époques archaïque et classique (fin VII^e - début IV^e s. av. J.-C.)*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1997, 2 vol.
- Sparkes, Talcott 1970** : SPARKES (B.-A.), TALCOTT (L.) – *Black and plain pottery of the 6th, 5th and 4th centuries B.C.* The Athenian Agora, 12, Princeton, 1970, 2 vol.
- Tendille 1979** : TENDILLE (C.) – Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets. *DocAMérid*, 2, 1979, pp. 61-79.
- Tendille 1980** : TENDILLE (C.) – Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : autres objets de parure et d'habillement (III). *DocAMérid*, 3, 1980, pp. 95-124.
- Trément 1999** : TREMENT (F.) – *Archéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*. Paris, MSH, 1999, 314 p. (DAF, 74).
- Vasseur 1903** : VASSEUR (G.) – Note préliminaire sur l'industrie ligure (poterie et silex taillés) en Provence au temps de la colonie grecque. *A. Fac. Sci. Marseille*, 13, 3, 1903, pp. 83-129.
- Vasseur 1908** : VASSEUR (G.) – Les poteries usuelles, grecques et indigènes, en Provence aux III^e et II^e siècles avant notre ère. In : *13^e Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques de Monaco (1906)*, tome II. Monaco, 1908, pp. 303-313.
- Verdin 1995** : VERDIN (F.) – *Les Salyens et leurs territoires*. Thèse de doctorat, Université de Provence, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence, 1995, 2 vol.
- Verdin 1997** : VERDIN (F.) – Coudouneù (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) : une ferme-grenier et son terroir au V^e siècle avant J.-C. *DocAMérid*, 19-20, 1996-1997, pp. 165-198.
- Villard 1960** : VILLARD (F.) – *La céramique grecque de Marseille (VI^e-IV^e siècle), essai d'histoire économique*. Paris, de Boccard, 1960, 177 p. (BEFAR, 180).
- Villard, Vallet 1955** : VILLARD (F.), VALLET (G.) – Lampes du VII^e s. et chronologie des coupes ioniennes. *MEFR*, 67, 1955, pp. 7-34.
- Whatmough 1970** : WHATMOUGH (J.) – *The dialects of ancient Gaul, Prolegomena and records of the dialects*. Cambridge, 1949-1951, réimpr. 1970, 1376 p.